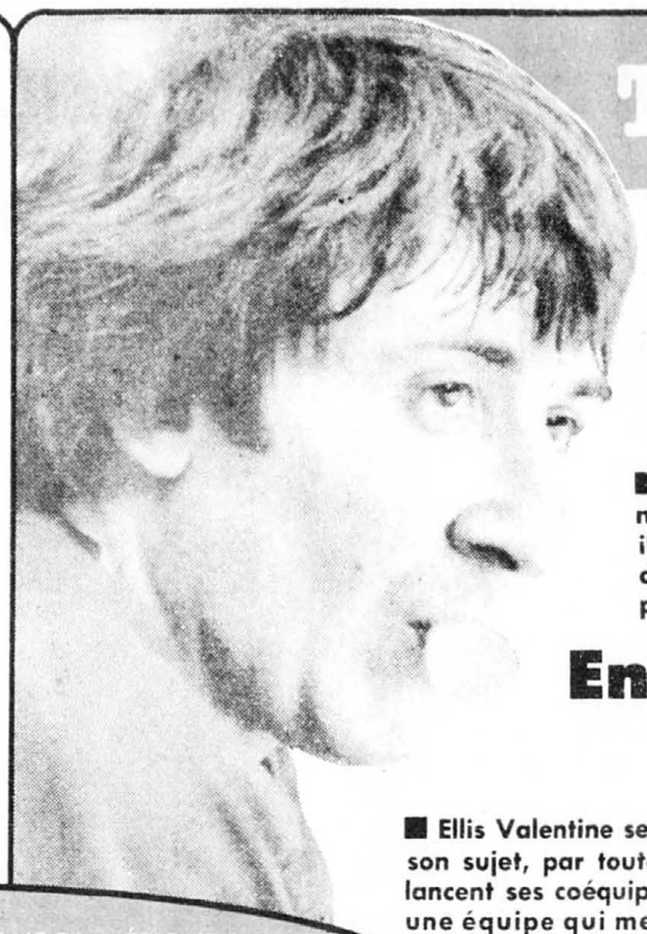
CAMPAGNE DE $6 MILLIONS

À L'ÉTÉ, LA CSN NE POURRA PLUS SOUTENIR SES GRÉVISTES

■ La situation financière de la CSN est catastrophique et la centrale s'apprête à lancer une campagne de financement dans le but de trouver rapidement $6 millions pour soutenir les grévistes. Les premiers sollicités seront les syndicats membres de la CSN, mais la campagne se fera aussi auprès du public. Le fonds de grève de la centrale est conçu pour aider environ 2,500 grévistes. Or, au cours des neuf premiers mois de l'année dernière, la CSN en a appuyé 5,000, ce qui lui a coûté $12 millions dont plus de $10 millions en prestations de grève.

page A 14



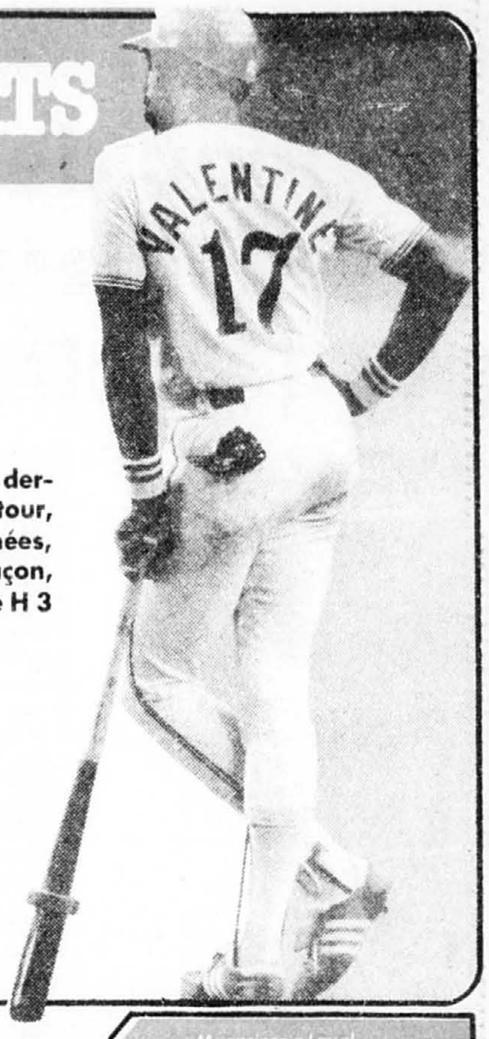
TABLOÏD SPORTS

Guy Lapointe revient plus agressif

■ Guy Lapointe n'a pas été chanceux ces dernières années. Blessé plus souvent qu'à son tour, il a décidé de jouer comme à ses belles années, de façon plus robuste, plus agressive, de façon, peut-être, à ne plus être blessé. page H 3

Encore une crise de Valentine

■ Ellis Valentine se dit ennuyé par tout ce qu'on raconte à son sujet, par toutes ces petites pointes de malice que lui lancent ses coéquipiers. «J'en ai assez, qu'on m'échange à une équipe qui me respectera comme homme et comme joueur.» page H 6

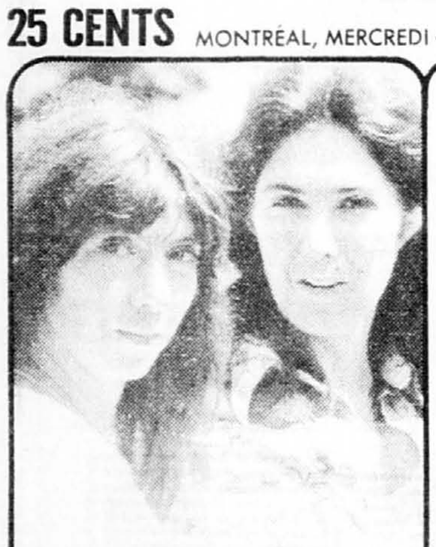


LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75
ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI $2.00
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LA TUQUE 30¢

25 CENTS MONTRÉAL, MERCREDI 4 MARS 1981, 97e ANNÉE, no 53, 122 PAGES, 9 CAHIERS

Magasiner à Laval, c'est magasiner au
CENTRE LAVAL
Autoroute des Laurentides sortie 8 au boul. St-Martin



Les soeurs McGarrigle acclamées à New York

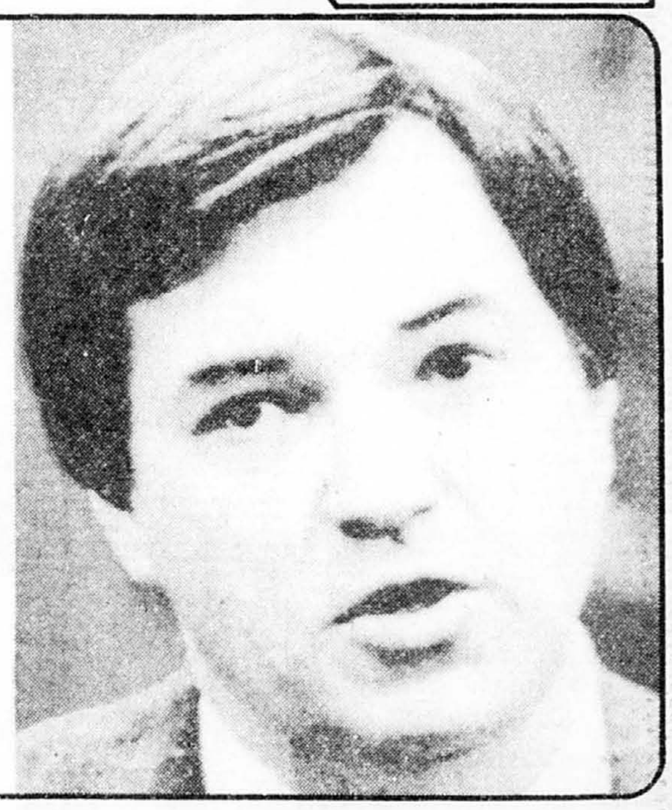
page B 4

AUDIENCES PUBLIQUES SUR LES PRIX

PÉTROLE: APRÈS HUIT ANS D'ENQUÊTE, UNE AUTRE ENQUÊTE

■ La nouvelle enquête, étayée d'audiences publiques, sur les prix et profits des sociétés pétrolières annoncée par le ministre de la Consommation et des Corporations André Ouellet, constitue l'aboutissement des recommandations du rapport du Bureau des enquêtes sur la politique de concurrence qui doit être rendu public aujourd'hui, à l'issue d'une enquête entreprise en 1973. Les autorités gouvernementales se sont refusées, hier soir, à commenter certains rapports voulant que les principales sociétés pétrolières se soient entendues, sur une période de dix ans, pour fixer les prix, réalisant ainsi des profits de milliards de dollars. Lors de l'enquête de huit ans du bureau, des centaines de milliers de documents auraient été saisis.

page A 4



LE PROJET TRUDEAU

UNE CENTAINE DE LOIS ET RÈGLEMENTS DU QUÉBEC SERAIENT TOUCHÉS

page A 2

ÉDITO

LA TAXE PÉTROLIÈRE: UNE ISSUE MACHIAVÉLIQUE

PAR IVAN GUAY

page A 6





«Le p'tit gars de Sainte-Marie» a son centre sportif

■ À l'occasion de l'inauguration hier par le maire Jean Drapeau du centre sportif Camillien-Houde, rue Montcalm, à laquelle assistaient entre autres Maurice Richard et le ministre Claude Charron, sans oublier le capitaine Léo Cantin, qui fut l'aide de camp du «p'tit gars de Sainte-Marie», Florian Bernard trace le portrait de celui qui fut surnommé «Monsieur Montréal», illustre prédécesseur de Jean Drapeau. pages A 3 et A 8

Camillien, emprisonné en 1940 parce qu'il s'opposait à la conscription, coiffe le casque d'acier de la Défense civile, en 1954, lors d'une alerte simulée.

FAIT SANS PRÉCÉDENT DEPUIS LA RÉVOLUTION

RENOUVELLEMENT DE MANDAT POUR TOUS LES DIRIGEANTS SOVIÉTIQUES

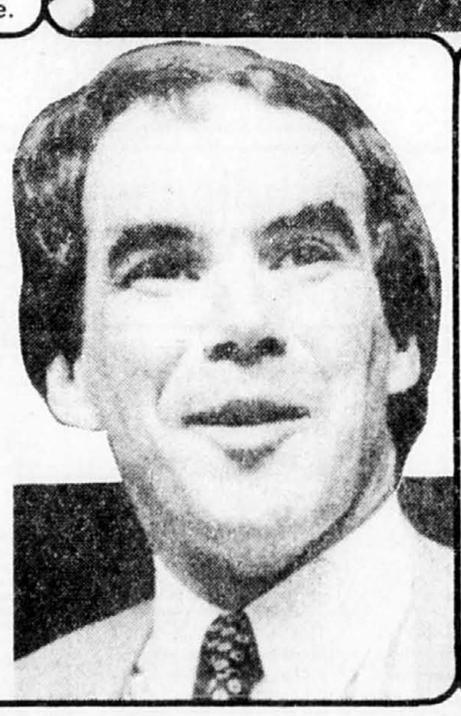
page G 1



LES MÉCONTENTS N'AURONT PAS DE CHANCE AVEC BLAIKIE

■ La pire injure que l'on puisse faire à Peter Blaikie, depuis qu'il a été élu à la présidence nationale du Parti conservateur, c'est de dire qu'il est un anglophone bilingue de Montréal. Et le plus grand compliment, c'est d'écrire qu'il n'entend pas se laisser malmener par les media ou les mécontents au sein du parti. Dans une interview qu'il accordait à Gilbert LAVOIE, M. Blaikie a reconnu qu'il aura beaucoup à faire pour reconstruire le parti auprès des francophones, et il se propose d'insister pour qu'on alloue un poste de commande à un candidat d'expression française. Il admet par ailleurs qu'il pourrait être candidat aux prochaines élections.

page A 8



SOMMAIRE

Annonces classées: D 1 à D 14
Arts et spectacles
— Informations: B 1 à B 3
— Horaires: H 18, H 19
Bandes dessinées: H 20
Carrières et professions: C 1 à C 7
Décès, naissances, etc.: G 3
Économie: E 19, E 20, F 1 à F 8
Êtes-vous observateurs?: D 8
FEUILLETON: D 3
Horoscope: D 7
Le bridge: I 7
Le monde: G 1
Médecine d'aujourd'hui: E 6
Météo: A 2
Mot mystère: H 20
Mots croisés: D 5, H 20
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: H 18
Télévision B 3, H 19
Sciences: cahier I
Sports: H 1 à H 28
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 14



METRO
OPÉRATION DÉFI
Voyez nos spéciaux en pages E10-E11

CONSTITUTION

Trudeau devrait faire le dernier pas (MacDonald)

■ OTTAWA (d'après CP) — Le premier ministre Trudeau devrait «faire le dernier pas» pour obtenir une entente entre Ottawa et les provinces sur la question du rapatriement de la constitution.

C'est l'opinion qu'a émise hier en Chambre l'ancien ministre conservateur des Affaires extérieures, Flora MacDonald, lors de la neuvième journée du débat relatif aux propositions constitutionnelles de M. Trudeau.

«Une formule d'amendement pourrait être mise sur pied avec les provinces», a-t-elle dit, «si seulement le premier ministre voulait faire montre d'un peu plus de souplesse: nos meilleurs hommes politiques ont toujours été disposés à faire le dernier pas.»

Mme MacDonald, députée de la circonscription ontarienne de Kingston-les-Îles, a critiqué le premier ministre pour chercher à imposer son projet constitutionnel aux provinces: selon elle, le gouvernement fédéral a ainsi abandonné pour la première fois la responsabilité qui a toujours été la sienne de réconcilier les intérêts régionaux. «Si la patience et la persévérance voulaient seulement remplacer l'arrogance et l'obstination, un accord pourrait être conclu», a conclu l'ancien ministre.

Pour sa part, le député néo-démocrate Nelson Riis, de Colombie Britannique, s'est dit persuadé que le gouvernement devait agir immédiatement pour rapatrier la constitution: «Je suis désormais convaincu qu'il ne reste plus beaucoup de temps, et qu'il nous faut saisir cette occasion dès maintenant», a-t-il dit.

M. Riis s'est élevé contre les affirmations selon lesquelles M. Trudeau fait fi de l'opposition des provinces parce que la réforme constitutionnelle est devenue pour lui une obsession: «Nous aurons encore à faire face à ce problème bien après que le premier ministre aura disparu de la scène politique», a-t-il affirmé.

De son côté, M. George Hees, député conservateur de Northumberland (Ontario) qui fut ministre dans le gouvernement Diefenbaker, a déclaré que même s'il se dissociait partiellement de la démarche constitutionnelle de son parti, il n'en entendait pas moins voter contre le projet fédéral.

Qualifiant les premiers ministres provinciaux de «prime donne», M. Hees, qui est âgé de 70 ans, a affirmé que, contrairement au leader conservateur Joe Clark, il avait perdu tout espoir de voir jamais les premiers ministres provinciaux en arriver à une entente avec le gouvernement fédéral sur la question constitutionnelle: «Ce qu'ils veulent, c'est vendre du poisson et du pétrole, c'est faire du maquignonnage», a-t-il dit.

À son avis, en l'absence du consentement des provinces, les députés devraient être autorisés à voter librement sur la question du rapatriement de la constitution; de plus, les amendements constitutionnels futurs, notamment la charte des droits et la formule d'amendement, devraient également être tranchés par un vote libre du Parlement: un référendum détruirait les fondements mêmes du fédéralisme, puisqu'il passerait par-dessus la tête des assemblées législatives provinciales.

Le projet Trudeau affecterait plus d'une centaine de lois et de règlements québécois

■ QUÉBEC — La Charte des droits et libertés contenue dans le projet constitutionnel du gouvernement Trudeau remettrait en question à peu près toutes les lois que les gouvernements québécois des dernières années ont éprouvé le besoin de faire adopter, afin de protéger la spécificité du Québec.

Telle est l'opinion juridique des avocats-conseils Yves Pratte, Georges Emery et Lucien Bouchard, à qui le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, avait demandé d'examiner les conséquences sur les lois du Québec du projet fédéral de la Charte des droits enchâssée dans la constitution.

PIERRE VINCENT
(de notre bureau de Québec)

Selon l'avis de ces experts, qui est parvenu au ministre le 25 février dernier, plus d'une centaine de lois et de règlements du Québec pourraient être affectés, si le projet Trudeau devenait une réalité. Reprenant à son compte une des conclusions que Me Pratte avait défendue en Commission parlementaire en décembre dernier, le ministre Bédard a prédit que «le coup de force fédéral installerait une insécurité juridique pour des années à venir.»

Les auteurs de l'étude, rendue publique hier, se montrent, quant à eux, un peu plus prudents: «Il ne nous est pas possible d'exprimer une opinion ferme quant aux lois et règlements actuellement en vigueur au Québec et qui seront rendus inopérants advenant l'entrée en vigueur de la Charte. Mais il est certain que, dans une telle éventualité, il y aura des doutes sérieux sur la validité de plusieurs de nos dispositions législatives et réglementaires.»



Photothèque La Presse

Yves Pratte



Marc-André Bédard

Outre la loi 101, «qui est heurtée de plein front», selon l'expression même de Me Bédard, la plupart des autres lois touchées par le projet Trudeau sont des lois ou des dispositions qui accordent des avantages et des privilèges aux résidents québécois par rapport à ceux d'autres provinces.

Ainsi, en ce moment, les législations québécoises favorisent les éditeurs, les courtiers, les entrepreneurs en construction, les acheteurs de terres agricoles, les agents de voyages, les libraires, les bénéficiaires d'aide au développement industriel, les agents d'assurances, les chauffeurs de taxi, les courtiers en immeuble, les travailleurs de la construction, de même que quelques autres groupes de citoyens qui résident au Québec. «Bref, conclut le ministre Bédard, tout le cadre juridique, dont nous avons cru nécessaire de nous doter, au cours des ans, afin de nous protéger, serait ébranlé.»

M. Bédard devait, par ailleurs, souligner que «non seulement la Charte fédérale protégerait moins bien les Québécois et leur coûterait plus cher que l'actuelle Charte des droits du Québec, mais, en plus, tout ce transfert du pouvoir politique au pouvoir judiciaire restreindrait considérablement le processus démocratique auquel nous sommes habitués depuis toujours.»

Quant à la loi 101, l'étude Pratte confirme ce que d'autres constitutionnalistes avaient déjà soutenu, à savoir que «certaines dispositions de la Charte de la langue française deviendront vraisemblablement inopérantes.»

Le ministre Bédard a dit, hier, conserver encore quelques espoirs de voir le projet Trudeau modifié avant son adoption mais il apparaît plus convaincant qu'il mise surtout sur le fait que cette contestation juridique saura influencer les parlementaires britanniques au moment où ils seront appelés à trancher la question.

aujourd'hui dans la presse

Lisez le cahier suivant:

STEINBERG

VIDÉOPHILE ENR.
SPÉCIAL DE LANCEMENT
cassette vidéo VHS, modèle T-120 de
rég. $32.95 JVC
SPÉCIAL $23.49
aussi disponible tous les accessoires vidéo
Commandes telephoniques et postales acceptees
376-0876
VIDEOPHILE ENR.
C.P. 535 Station Youville
Montreal, Quebec H2P 2W1
CHARGEX VISA

Anglais
4 semaines intensives 4 heures par jour
ou
10 semaines: 2 soirs par semaine
GALOIS
école de langues
1410, rue Stanley
(métro Peel)
844-5060
depuis 1965



BRUNEAU AUTOMOBILE INC.
3923 boul. Samson
Chomedey, Laval
DATSUN 681-6438

RÉAL CROTEAU AUTOMOBILE LTÉE
635 est, rue Curé-Poirier
Longueuil
677-8979 - 677-7676

VENTE SNYDER DATSUN LTÉE
2225, Notre-Dame
Lachine
634-7211

Model Auto Sales Inc.
DATSUN 272-5761
7040, St-Laurent
Montréal

GARAGE DUMOULIN LTÉE
8115, boul. Lévesque
St-François, Laval
665-7459 - 326-0033

ROGER BAUDIN AUTOMOBILE INC.
10511, Bellevois
Montréal-Nord
321-8600

N. BEAUDOIN DATSUN AUTO INC.
351-3858 et 645-4546
12230 est, rue Sherbrooke
Montréal

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: −9 Maximum: −4
Ensoleillé

DEMAIN
Ennuagement graduel

La Quotidienne
Tirage d'hier
0 - 8 - 6

au Québec

RÉGIONS	Min.	max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		−6	Ciel clair	Ennuagement graduel
Outaouais		−4	Ensoleillé	Ennuagement graduel
Laurentides		−6	Ensol. pass. nuageux	Ennuagement graduel
Cantons de l'Est		−6	Ensol. pass. nuageux	Généralement ensoleillé
Mauricie		−7	Ensol. pass. nuageux	Généralement ensoleillé
Québec		−6	Ensol. pass. nuageux	Généralement ensoleillé
Lac-Saint-Jean		−7	Ensol. pass. nuageux	Généralement ensoleillé
Rimouski		−2	Ensol. pass. nuageux	Peu de changement
Gaspésie		−2	Ciel variable	Peu de changement
Baie-Comeau		−2	Ensol. pass. nuageux	Peu de changement
Sept-Iles		0	Quelques flocons	Peu de changement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	1	8
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	−8	5
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	−8	3
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	−8	4
Ontario	Pass. nuageux	Toronto	−2	0
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	−8	−2
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	−6	−2
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	−8	−2
Terre-Neuve	Flocons	Saint-Jean	0	1

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	0	7	Miami	18	28	Pittsburgh	−5	3
Buffalo	−7	2	New York	0	8	San Francisco	11	15
Chicago	−7	1	Nlle-Orléans	11	22	Washington	1	11

vers les capitales

Amsterdam	3	6	Hong Kong	16	21	Oslo	−13	−5
Athènes	8	16	Le Caire			Paris	6	10
Berlin	0	4	Lisbonne	8	15	Rome	11	13
Bruxelles	3	10	Londres	6	9	Séoul	1	9
Buenos Aires	19	27	Madrid	0	16	Stockholm	−2	0
Copenhague	−1	1	Moscou	−7	−2	Tokyo	1	10
Genève	4	7	Mexico	11	26	Vienne	0	3

vers les plages

Acapulco	22	34	Bermudes	16	19	San Juan	20	28
Barbade	25	30	Nassau	15	27	Trinidad	25	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

CANADA	Nombre de semaines* 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines* 13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Ne rêvons pas en couleurs!



■ Un quotidien montréalais faisait grand état dans son édition du 28 février des espoirs qu'entretiennent le gouvernement du Québec et la mairie de Montréal pour l'instauration d'un train ultra-rapide qui placerait New York à deux heures de l'aéroport de Mirabel. Le maire Jean Drapeau s'est même offert un commentaire à l'occasion en disant: «On commence à se rendre compte que l'idée a du sens».

Mais il ne faudrait pas pour autant croire qu'il suffira d'effectuer une étude de faisabilité pour que ce projet se réalise. Et il ne faudrait surtout pas que ce projet mette en veilleuse ce qui devrait être l'amélioration prioritaire dans le chemin de fer, à court et à moyen terme, soit l'électrification de la voie ferrée, du moins dans ses grands axes.

Pessimiste moi? Non, à peine réaliste. Il faudra attendre au moins deux décennies pour qu'on puisse seulement songer à construire cette infrastructure, et je reste persuadé que la liaison Montréal-Ottawa-Toronto entrera en service bien avant qu'on lorgne du côté d'une liaison Mirabel-New York, et pour plusieurs raisons.

Précisons d'abord que ce projet repose sur la technologie des trains à sustentation magnétique (on dit «MAGLEV» en jargon scientifique), capables de vitesses pouvant varier entre 450 et 500 km/h. Et même si le programme a été lancé en 1971, il n'en est toujours qu'à ses premiers balbutiements. Tellement en fait, que le «Répertoire des projets», publié annuellement par le Centre de développement des transports (l'initiateur du projet) de Transports-Canada, dit dans sa toute récente édition, et je le cite au texte:

«Tout en reconnaissant qu'il faudra nul doute **attendre longtemps** avant qu'on puisse mettre en service un système de transport par sustentation magnétique au Canada, l'objectif à court terme est en partie de **poursuivre la recherche** afin de former un noyau de spécialistes initiés aux principes de la sustentation magnétique et à la technologie du moteur linéaire». Rien à se «taper sur la bedaine», quoi!

Et depuis 1971, les recherches ont été plutôt limitées. Le projet Montréal-Québec fait grand état des travaux de l'Institut canadien de transport terrestre guidé (ICTTG) de l'université Queen's. Je suis d'ailleurs allé voir où on en était, et je vous parlais du même projet il y a plus de 18 mois (le 3 octobre 1979) lors d'un reportage qui occupait les deux tiers d'une des pages économiques.

Et que pouvait-on voir à l'université Queen's? Une roue de 25 pieds de diamètre, tournant à une vitesse de pointe de 100 km/h, et dont on entendait se servir pour l'établissement de modèles mathématiques décrivant le rendement du système de 0 à 500 km/h. Rien donc qui pouvait ressembler à un train ultra-rapide!

Et depuis, le dossier n'a guère progressé, si ce n'est que l'ICTTG a commis un volumineux rapport de faisabilité, mais qui s'appliquait essentiellement au corridor Montréal-Toronto, et qui consistait à comparer le projet MAGLEV aux autres modes de transport entre ces deux villes (chemin de fer électrifié roulant à 260 km/h sur une nouvelle emprise; train conventionnel (visiblement le LRC) roulant à 200 km/h sur une voie améliorée; avions à décollage et à atterrissage courts — les ADAC) afin de voir si le train à sustentation magnétique pourrait effectivement constituer une solution de rechange.

Évidemment, vous me direz que dans le développement d'un projet, il faut bien commencer par le commencement (voire réinventer la roue, pourrait-on dire dans le présent cas). Mais si on croyait tellement à ce projet, je me demande pourquoi on n'a pas préféré acquérir la technologie développée par les Japonais (ils ont une très grande longueur d'avance sur nous, puisque le prototype «vole» — il ne serait pas juste de dire «roule» puisque ce type de train «plane» au-dessus de la voie par sustentation magnétique produite par un moteur à induction linéaire — depuis plusieurs mois) ou par les Allemands de l'ouest. Dans les circonstances, ce serait un nationalisme de mauvais aloi si vraisemblablement on était pressé.

Parmi les autres obstacles qui retarderont considérablement la mise en service d'un tel projet, on peut mentionner les frais d'immobilisations énormes qu'il entraînerait pour un marché qui ne pourrait justifier l'introduction d'un tel service, et la nécessité de négocier encore une fois avec les Américains puisque les trois quarts du parcours se trouveraient sur leur territoire.

Je ne dis pas que la chose n'est pas possible puisque les Japonais travaillent déjà avec un prototype. Mais je me demande s'il ne s'agit pas là d'un énorme ballon politique lancé à un moment stratégique pour des motifs obscurs. J'aurai abandonné cette chronique depuis fort longtemps lorsque le train à sustentation magnétique fera son apparition au Canada... et c'est le seul projet que le maire Drapeau ne verra pas aboutir de son vivant!

Spectaculaire vol de $1.3 million

■ HEIDELBERG, Allemagne de l'Ouest (AFP, Reuter, UPI) — Deux bandits armés ont réalisé hier un vol spectaculaire dans une banque d'Heidelberg qui leur a rapporté 3 millions de marks ($1.3 million).

Profitant des festivités du carnaval rhénan de Heidelberg, les deux hommes se sont introduits lundi après-midi dans l'appartement du directeur de la Caisse d'épargne de Heidelberg en menaçant les enfants du banquier de leurs armes. Ils ont ensuite attendu le retour du banquier et d'autres membres de sa famille qui furent successivement pris en otages.

Après avoir forcé le directeur de la banque à faire venir chez lui les autres dirigeants de l'établissement et leur famille, un des deux gangsters les a conduits à la banque vers 5 heures du matin et les a obligés à ouvrir les coffre-forts après leur avoir fait débrancher le système d'alarme. Pendant ce temps, les membres de leur famille étaient gardés par l'autre bandit.

Après avoir fait descendre tous les otages dans la cave de la maison du directeur, les deux gangsters se sont enfuis à bord de sa voiture qu'ils ont abandonnée à la gare de Heidelberg où ils se sont engouffrés dans un autre véhicule.

Au total, les voleurs ont prix 28 personnes dont 14 enfants en otages.

La disparition des «otages» pendant des heures — ils ne purent se libérer qu'hier à l'aube — était passée inaperçue du fait que leurs proches les croyaient «en goguette» ou étaient eux-mêmes plongés dans les festivités du carnaval.

La police a lancé une vaste chasse à l'homme dans tout le pays pour retrouver les deux voleurs âgés d'une trentaine d'années.

Un vol semblable a été commis l'an dernier à Bernstein; 13 personnes avaient été prises en otages et $500,000 avaient été volés. La police ne sait pas s'il s'agit des mêmes voleurs puisque les premiers n'ont jamais été retrouvés.



photo Denis Courville

Le capitaine Léo Cantin qui fut durant 20 ans l'aide-de-camp de Camillien Houde entoure les deux filles de «Monsieur Montréal», Madeleine Borsch et Claire Thouin.

Un hommage à Camillien Houde

■ L'administration Drapeau-Lamarre a rendu un hommage particulier, hier soir, à celui qui fut maire de Montréal durant 18 ans, Camillien Houde, décédé en septembre 1958.

FLORIAN BERNARD

En présence des trois filles et des petits-enfants de celui qu'on avait familièrement surnommé «Monsieur Montréal», le maire Drapeau a inauguré l'aréna Camillien-Houde, rue Montcalm, dans le quartier qui fut jadis représenté aux Communes par le 34e maire de la métropole.

C'est le premier véritable monument dédié au «p'tit gars de Sainte-Marie». Il y a bien le chemin Camillien-Houde, sur les flancs du Mont-Royal, mais cette appellation date du règne même de l'ancien maire.

Camillien Houde a vécu son enfance comme apprenti boucher dans un quartier pauvre de Sainte-Marie. Symboliquement, hier soir, ce sont des gamins d'une douzaine d'années qui se sont affrontés dans la première partie de hockey de la nouvelle aréna.

A la tribune d'honneur, pour encourager ces garçons, il y avait le grand Maurice Richard, venu lui aussi rendre hommage à «Monsieur Montréal». Il y avait également les trois filles de Camillien Houde, Madeleine Borsch, Marthe Handfield et Claire Thouin, accompagnées des petits-enfants de l'ancien maire. Mais il y avait aussi les représentants de la politique et des corps intermédiaires, dont le ministre Claude Charron.

Celui qui fut durant 20 ans l'aide de camp de Camillien Houde et qui vécut dans son intimité, le capitaine Léo Cantin, avait tenu à être de la fête, malgré ses 76 ans. «C'est une soirée que je n'aurais manquée pour rien au monde», a-t-il confié à LA PRESSE, en ajoutant qu'il a toujours gardé un contact étroit et chaleureux avec tous les membres de la famille du maire Camillien Houde.

Les jeunes, eux, bien peu préoccupés par la politique et ces «retrouvailles» s'en sont donné à coeur joie sur la glace toute neuve d'une aréna qui brillait de ses mille feux.

FORT LAUDERDALE
VOLS ABC ÉTÉ 81 EN BOEING 737
(du 1 mai au 13 décembre 1981)
à partir de $169*



Notre vol comprend:

Une garantie-prix très intéressante
• Vous êtes protégés contre toute majoration de prix dès que vous avez payé votre voyage

Une flexibilité de séjour et de réservations pratique
• L'horaire et les conditions des vols ABC vous permettent un séjour variant de 2 à 180 jours
• Les tarifs varient selon la date de départ et la durée du séjour. Un escompte est accordé lorsque vous réservez et payez votre voyage 90 jours avant le départ
• Pour les réservations faites moins de 42 jours avant le départ, le montant entier devra être payé au moment de la réservation
• Un nombre limité de sièges peuvent être disponibles jusqu'à 7 jours avant le départ

Un service de bord ensoleillé
• à l'aller: déjeuner au champagne
• au retour: brochette de boeuf sur riz pilaf
• Un service de bar sans frais supplémentaires

le service en vol peut varier selon les heures de départs

TARIF ESCOMPTE
Un escompte de $10. est accordé pour tout voyage réservé et payé entièrement 90 jours avant le départ. Ne s'applique pas au tarif enfant

FORT LAUDERDALE
(DE/À MONTRÉAL - DORVAL)
à partir de $179.*

PRIX SPÉCIAL $169.*
Du 1 avril au 19 juin 1981.
Nombre de sièges limités.

PRIX et DATES

	01 MAI au 25 JUIN	26 JUIN au 15 JUIL.	16 JUIL au 26 JUIL.	27 JUIL au 31 AOÛT	01 SEPT au 13 DÉC.
LUNDI AU VENDREDI	189	194	224	194	189
SAMEDI ET DIMANCHE	209	249	279	249	209
LONG SÉJOUR	309	349	—	349	309
ENFANTS 2à 11 ans.	165	179	179	179	165

SERVICE QUEBECAIR
GARANTIE-PRIX
FLEXIBILITÉ

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
ou votre bureau de réservations de Quebecair le plus proche

Vacances QUEBECAIR

Détenteur d'un permis du Québec *Sujet à la réglementation des vols ABC

Sauvé Frères vous propose...

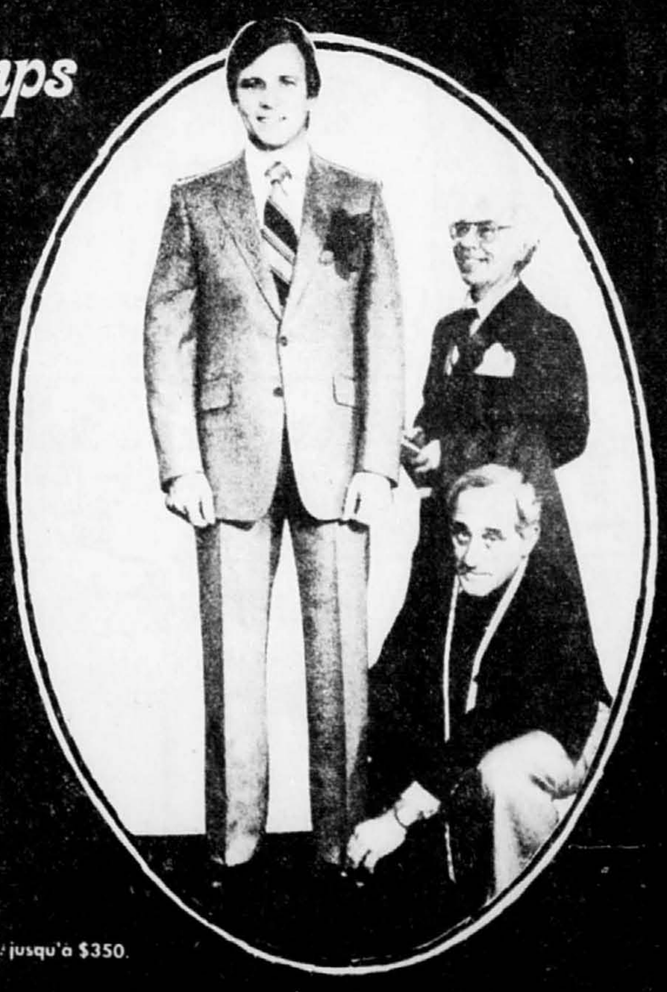
JUSTE À TEMPS!

pour le printemps un SOLDE de COMPLETS FAITS SUR MESURE

pour l'homme bien de son temps qui pense à économiser de l'argent mais qui veut aussi être élégant.

SEULEMENT $259

ORD. jusqu'à $350.



SAUVÉ FRÈRES

AUSSI CHEMISES DE TOILETTE
Manches longues
Marque réputée Arrow
Couleurs: ton sur ton de beige, blanc ou bleu
Encolure 14 à 17½
Manches 32 à 35
Ord. jusqu'à $25.00
SPÉCIAL $15.00

CHOIX DE CRAVATES
Motifs et couleurs variés
Ord. $10.00 à $12.50
SPÉCIAL $5.98

6554 Plaza Saint-Hubert 273-6392
Centre Laval 688-6292
Les Galeries d'Anjou 351-6810
Carrefour Laval 681-9213
Complexe Desjardins 281-1611

Enquête publique sur les prix fixés par les sociétés pétrolières

OTTAWA — Au terme d'une enquête de huit ans sur les prix et profits des sociétés pétrolières, le ministre de la Consommation et des Corporations M. André Ouellet a annoncé hier qu'elles feront l'objet d'une nouvelle enquête, avec audiences publiques cette fois, de la part de la Commission des pratiques restrictives du commerce.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Interrogé à sa sortie des Communes hier, M. Ouelet a expliqué qu'une simple poursuite risquait de se terminer sans entraîner de changements puisque l'on déboucherait éventuellement sur la condamnation ou l'acquittement des firmes en cause. Une enquête de la Commission peut par ailleurs amener le gouvernement à modifier ses politiques ou à changer la loi, a-t-il dit.

Cette décision du gouvernement découle de l'enquête entreprise en 1973 par le bureau des enquêtes sur la politique de concurrence à la demande de six citoyens jouissant de l'appui de l'Association des consommateurs du Canada.

Dans un volumineux rapport en sept volumes déjà remis au ministre et qui sera rendu public aujourd'hui, le directeur du bureau, M. Robert Bertrand, recommande la tenue d'une série d'audiences publiques de la Commission des pratiques restrictives de commerce. Il aurait pu également suggérer d'entamer des poursuites ou de laisser toute l'affaire faute de preuves.

Selon M. Oullet, «les sociétés pétrolières ont violé l'esprit de la loi en abusant indûment de leur position de monopole au détriment des consommateurs. L'enquête lèvera le voile sur les activités des compagnies au cours des 20 dernières années».

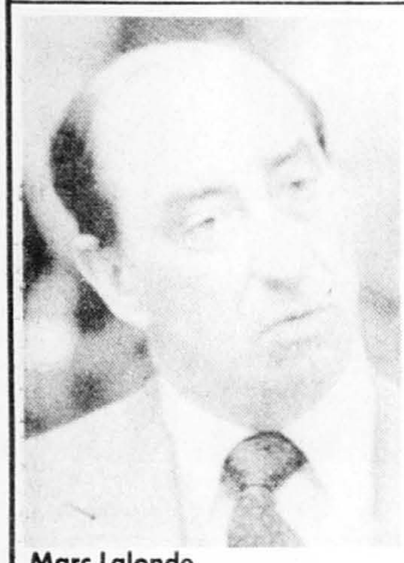
L'accusation lancée par l'Association des consommateurs évoquait alors le recours à la collusion pour fixer les prix du pétrole. Une accusation semblable avait déjà été portée par le ministre contre les compagnies sucrières, mais celles-ci s'en étaient tirées en appel entraînant une colère de M. Ouellet qui lui valut d'être condamné pour outrage à la magistrature.

Ce recours à la méthode des audiences publiques n'est pas sans évoquer les nombreuses commissions utilisées par le gouvernement du Québec pour faire la lumière sur des activités nébuleuses aussi bien dans le commerce des viandes avariées que dans celui de la construction.

Dans ce cas, l'ACC avait porté plainte contre Shell, Imperial, Texaco, Great Canadian Oil Sands, Sun Oil et Pétrofina qui vient d'être acquise par la société d'État Petro-Canada. Elle affirmait que ces entreprises s'entendaient pour établir un prix unique sur le marché en l'espace de quelques jours.

La dénonciation des entreprises productrices de pétrole viendrait renforcer la campagne gouvernementale en faveur d'une participation plus grande de l'Etat dans ce secteur. Elle ajouterait aussi de nouvelles raisons de restreindre les profits des pétrolières au bénéfice d'Ottawa.


M. Robert Bertrand


Marc Lalonde

PÉTROLE

Lalonde prêt à de nouvelles offres

CALGARY (UPC) — Se prononçant en faveur d'un arrêt immédiat du «duel» que se livrent le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta, le ministre de l'Énergie Marc Lalonde s'est dit confiant de pouvoir reprendre dans les quelques semaines à venir ses discussions avec son homologue albertain Merv Leitch.

«Dans deux semaines environ, les pourparlers à l'échelon inférieur seront terminés, et j'espère que nous pourrons alors reprendre et conclure nos négociations ministérielles», a précisé M. Lalonde devant quelque 300 agents immobiliers qui, après l'avoir écouté en silence, ne lui accordèrent que des applaudissements de pure forme.

M. Lalonde a déclaré par la suite aux journalistes qu'il était prêt à reprendre les discussions immédiatement, mais que M. Leitch attendait un rapport des représentants de son ministère à la fin des discussions, probablement au milieu du mois.

M. Lalonde n'a pas voulu révéler la nature des nouvelles offres qu'il était prêt à faire, mais il a souligné qu'elles constitueraient une amélioration sur les anciennes: il a laissé entendre qu'Ottawa pourrait abaisser les taxes sur l'exploitation du pétrole et du gaz au lieu d'accéder aux demandes de l'Alberta concernant une hausse des prix de l'énergie.

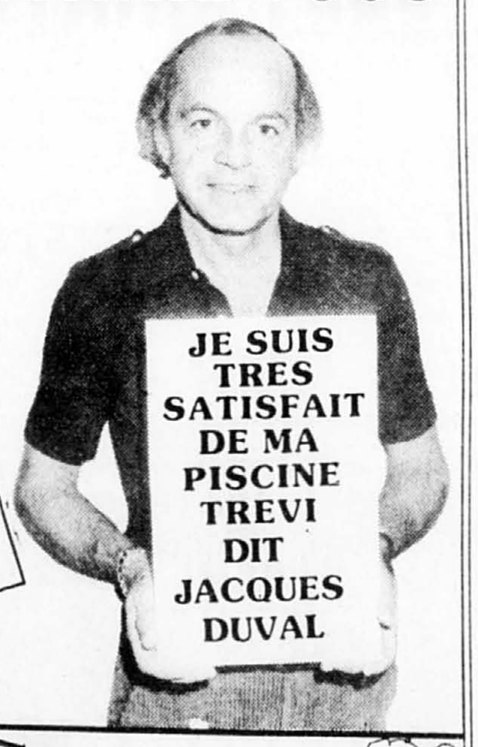
La reprise des pourparlers est urgente, a-t-il dit, «car cette dispute a dégénéré en un duel entre les bons et les méchants: on croirait regarder un film de second calibre».

Selon lui, l'Alberta a manifesté sa désapprobation envers le programme énergétique national en coupant sa production pétrolière, et elle devrait maintenant reprendre les discussions, afin d'assumer au moins le démarrage de l'exploitation des sables bitumineux. Le fait que l'Alberta renferme dans ses frontières la plus grande partie du pétrole conventionnel lui donne tous les atouts dont elle a besoin pour conclure une entente équitable, a-t-il conclu.

VENTE D'INVENTAIRE 1980

Profitez de ces spéciaux pour faire votre mise de côté.

Nous installons nous-mêmes nos piscines sans intermédiaire et ça c'est votre meilleure garantie.

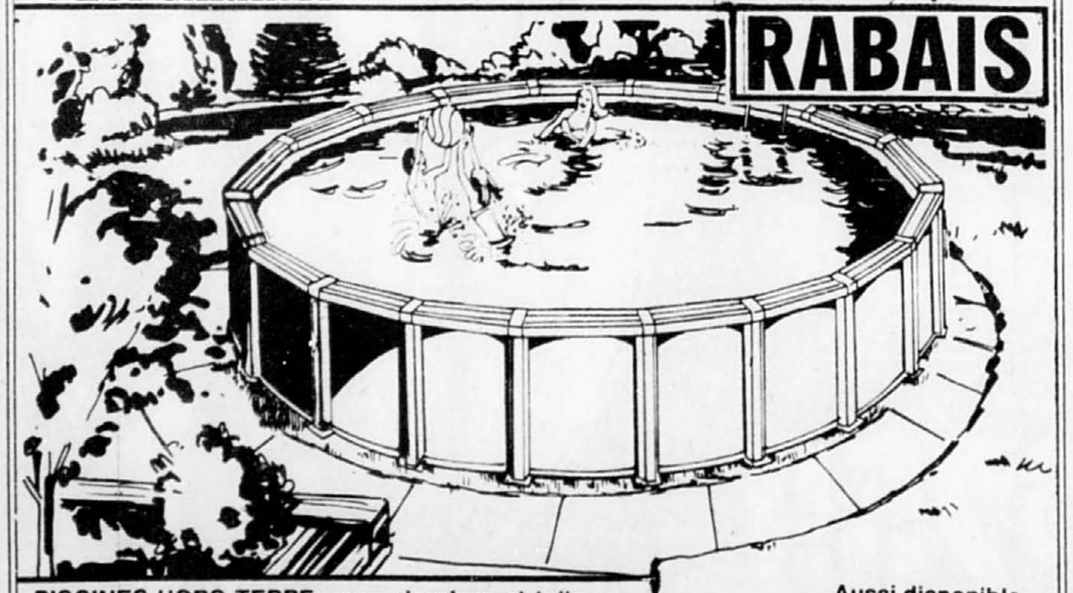




PLUS DE PLAISIR AVEC TREVI ET C'EST GARANTI

PISCINE installée avec fond de béton, filtre, chlorinateur automatique, échelle, aspirateur complet et autres accessoires. 16' x 29'. Ovale. *Spécial*

RABAIS



PISCINES HORS TERRE: mur, structure et toile; garantie 10 ans. Filtre et équipement complet.
24' de diamètre $1,099

Aussi disponible en spécial
16' - 18' - 20'

LES PISCINES Trevi

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
Lundi au mercredi
9h a.m. à 9h p.m.
Jeudi - vend. 9h a.m. à 9h p.m.
Samedi 9h a.m. à 5h p.m.
Dimanche midi à 5h p.m.

515, boul. LABELLE, Fabreville, Laval 622-9801

QUÉBEC
De nos correspondants

Tardif et Boivin cachent des documents

Le ministre responsable de la SHQ, Guy Tardif, et le chef de cabinet du premier ministre Lévesque, Jean-Roch Boivin, refusent tous deux de rendre publics des documents dont l'existence est connue et qui pourraient contribuer à faire la lumière sur les dossiers des réparations majeures et de «La grande passe».

M. Boivin refuse de remettre copie de la lettre qu'il recevait en septembre 1979 du coordonnateur des réparations, Luc Cyr, lettre qui démontre que le bureau du premier ministre était déjà au courant à cette époque que certains contrats n'étaient pas accordés de la façon la plus orthodoxe. Tout au plus le chef de cabinet accepte-t-il de répondre, par l'entremise de l'attachée de presse de M. Lévesque, qu'au meilleur de ses souvenirs, cette lettre faisait suite à une rumeur qui avait circulé au cabinet du premier ministre à l'effet qu'un contrat avait été accordé par M. Cyr à son beau-frère. Ce qui a été divulgué, plus d'un an plus tard, à la suite des questions de l'opposition. «On n'a rien à cacher, ni personne à camoufler dans ce dossier-là», disait pourtant M. Lévesque à l'Assemblée nationale le 19 décembre dernier.

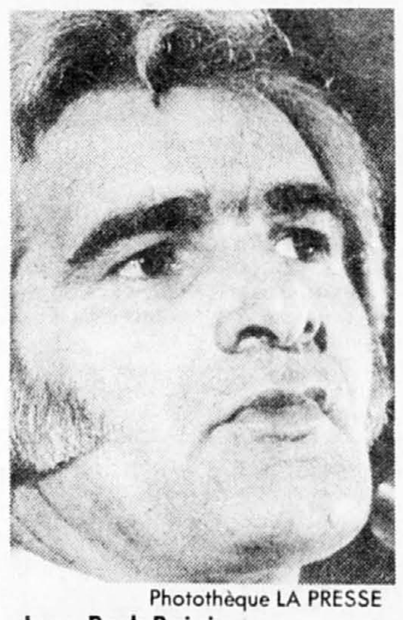
Le ministre Tardif ne veut pas, quant à lui, rendre publique la correspondance entre la SHQ et la Société des alcools au sujet de la possibilité, en 1979, que cette dernière loue un local dans l'immeuble de «La grande passe», bien qu'il ait fait état à l'Assemblée nationale d'une lettre à cet effet. Cet aspect est important parce qu'on explique une bonne partie de l'augmentation des estimations de coûts de rénovation de cette bâtisse, passés de $411,600 à plus de $1 million, par la nécessité de tenir compte des exigences de la SAQ, qui se serait par la suite volatilisée. Le cabinet de M. Tardif refuse maintenant de répondre à cette question, et à bien d'autres, telles le détail des déboursés de la SHQ dans ce dossier, où l'absence de précisions sur les déclarations du ministre en Chambre, après avoir promis pendant trois semaines d'en donner.

MM. Boivin et Tardif tentent bien sûr, à la veille de la campagne électorale, de «tenir ça mort».

M. Tardif n'hésite cependant pas à envoyer ses émissaires remettre aux journalistes en catimini des documents qui n'ont rien à voir avec ce dossier mais qui sont de nature à jeter le discrédit sur le principal informateur du Parti libéral dans cette affaire.

Rapport Keable: avant les élections

Le ministère de la Justice a donné l'assurance, hier, à Québec, que le rapport Keable sera rendu public avant les élections.


Photothèque LA PRESSE
Jean-Roch Boivin.

Non seulement la rédaction du rapport est-elle complétée, mais en plus l'impression du document est-elle terminée depuis déjà quelques jours. «Je dois m'entretenir avec M. Keable aujourd'hui, a déclaré M. Marc-André Bédard à un groupe de journalistes, hier matin, et je suis bien décidé de faire en sorte que le rapport sorte avant quinze jours.» On s'attend que le ministre Bédard dépose le rapport au milieu de la semaine prochaine à l'Assemblée nationale.

Plan de la SAQ: loin d'une décision

Le gouvernement ne sera même pas venu près de prendre une décision sur le très controversé plan quinquennal de développement de la Société des alcools du Québec avant le déclenchement de la campagne électorale. Et ce même si le ministre responsable de l'organisme, Yves Duhaime, déclarait à la mi-décembre à l'Assemblée nationale qu'il serait en mesure «au cours des semaines qui viennent» et possiblement dès janvier de soumettre ce plan au conseil des ministres. Or non seulement les propositions de M. Duhaime n'ont pas atteint le conseil, mais aucun document précis n'a encore été soumis à l'instance qui le précède, le comité ministériel permanent du développement économique (CMPDE). La SAQ continue tranquillement pendant ce temps à étendre son monopole. Sa dernière tactique de marketing consiste à coucher sur les tablettes, pour leur donner une image de qualité, les fioles de vin «de domaines et de châteaux» qu'elle embouteille, alors que les crus qu'elle importe dans leur contenant doivent demeurer debout comme de simples soldats.

Notre élite coûte bien cher

Les subventions du gouvernement aux collèges Stanislas à


photothèque LA PRESSE
Guy Tardif

Outremont et Marie-de-France situé sur Queen Mary auront coûté aux payeurs de taxes pour les années scolaires 1979-80 et 1980-81 la somme de $6,626,650.40. Même si ces institutions sont fréquentées par les gosses de personnes dont les revenus dépassent largement le seuil de pauvreté, on explique au ministère de l'Éducation qu'elles ont été déclarées «d'intérêt public» comme bien d'autres maisons privées et qu'elles ont de ce fait droit aux mêmes subventions, soit 80 p.c. du coût moyen par élève au secteur public pour l'année précédente. Les subventions à ces deux collèges sont toutefois versées par le biais du ministère des Affaires intergouvernementales étant donné que, à la suite d'une entente France-Québec, ils accordent le baccalauréat français en plus du diplôme d'études collégiales québécois. On explique également à l'Éducation que la contribution française à ce petit service consiste à prêter deux ou trois professeurs.

La dernière étape

Le ministre de l'Éducation, Camille Laurin, tracera la semaine prochaine le bilan de son action des derniers mois, donnant ainsi, si besoin est, un autre indice de l'imminence d'une élection. Il aura cette semaine posé un dernier geste en rendant publique une politique de formation des maîtres, après avoir, la semaine dernière, annoncé certaines mesures découlant du livre vert sur l'éducation primaire et secondaire. Quant à la politique sur l'enseignement privé, que le conseil national du Parti québécois avait sommé le gouvernement à l'automne dernier de divulguer dans les plus brefs délais, elle est toujours, «et depuis plusieurs mois» précise-t-on au ministère, au conseil des ministres, mais on ne s'attend pas à ce qu'une décision soit prise au cours des prochaines semaines.

GILLES GAUTHIER

Le gouvernement veut doubler le nombre de non francophones dans la fonction publique

■ Pour la première fois au Québec, un gouvernement mettra en vigueur un plan d'action consacré aux quelque 40 communautés culturelles qui cohabitent dans la province. La politique du gouvernement du Parti québécois contenue dans une plaquette de 78 pages rendue publique hier, et dont le coût d'application se chiffre au-delà de $2 millions, vise, dans un premier temps, à augmenter le nombre d'employés autres que ceux d'origine francophone dans la fonction publique.

HUGUETTE LAPRISE

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée, hier matin, à Montréal, en compagnie de son collègue de l'Immigration, M. Gérald Godin, le ministre d'Etat au Développement culturel et scientifique, M. Jacques-Yvan Morin, a dévoilé cette nouvelle politique intitulée: «Autant de façons d'être Québécois». Certaines grandes lignes en avaient d'ailleurs été rendues publiques par le premier ministre Lévesque, la semaine dernière.

Une sous-représentation

Après avoir souligné que ce plan d'action s'inscrit dans l'esprit de la loi 101, le ministre Morin a fait connaître que l'une des mesures immédiates à laquelle il semble donner le plus d'importance est de s'attaquer au «problème de la sous-représentation des non-francophones dans la fonction publique».

«Le gouvernement va commencer à donner l'exemple, avoue le ministre, en mettant de l'ordre dans sa maison. Cela, en particulier, dans les deux ou trois premières années».

Sur les quelque 75,000 employés de la fonction publique du Québec, 2,000 seulement ne sont pas d'origine francophone. Afin de représenter les réalités québécoises, la proportion devrait idéalement atteindre 9,5. L'objectif du gouvernement est de doubler et de tripler la proportion actuelle de 2,7 p. cent. C'est surtout dans les services touchant directement la population (sociaux, santé, etc.) que la représentation d'employés non-francophones se verra substantiellement augmentée.

«Si d'ici 1985, d'ajouter le ministre Morin, la situation ne s'est pas améliorée, le gouvernement prendra alors des mesures draconiennes, c'est-à-dire sous forme d'imposition de quotas».

Précédées et appuyées par le rôle du ministère de l'Immigration, les diverses mesures prises pour offrir le maximum de chances aux Québécois d'origine ethnique d'obtenir un emploi dans la fonction publique sont entre autres, l'instauration des stages de coopération dans la fonction publique à l'intention des universités québécoises non francophones et la sensibilisation du comité de sélection aux problèmes spécifiques des communautés culturelles.

Plus de $2 millions

Quoi qu'il se dise dans l'impossibilité de donner le coût de la mise en oeuvre progressive de ce plan d'action, car le ministre des Finances Jacques Parizeau, qui doit déposer son budget le 10 mars prochain, «fait encore des acrobaties pour trouver l'argent», le ministre au Développement culturel et scientifique a cependant signalé qu'il se chiffre à $2 millions et plus.

M. Morin a toutefois souligné que son collègue de l'Immigration, M. Gérald Godin, a obtenu que le budget des langues soient augmenté de 40 p. cent.

Au chapitre de la politique d'accueil, M. Morin a fait savoir que dans le cadre d'une campagne de sensibilisation, les subventions aux organismes se verraient augmenter. Le Conseil des ministres a déjà consenti une augmentation de 30 p. cent pour le programme d'accueil de l'Immigration, qui sera annoncée la semaine prochaine.

Cette politique à l'intention des communautés culturelles est l'aboutissement d'un travail de deux ans amorcé par le prédécesseur de M. Morin, l'actuel ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin. Les principaux artisans en sont le sous-ministre Jean Martucci et le conseiller politique, Ed Bantey.

Outre la fonction publique, cette politique touchera la condition féminine: à l'enseignement aux enfants de souche italienne, grecque, portugaise et espagnole via les programmes déjà existants (par exemple le programme Pelo); au domaine de la santé en ajoutant aux effectifs des personnes aptes à communiquer dans leur langue d'origine avec les membres des principales communautés culturelles.

M. Morin a tenu à préciser que cette politique ne vise pas à l'assimilation mais à l'intégration.

L'implantation

Afin d'appliquer cette politique qui vise ultimement à «bâtir cette société québécoise avec les efforts d'une génération qui ne seront pas faciles», dit le ministre Morin, il se choisira un comité de cinq membres dont le mandat sera en plus de l'implanter, de gérer le plan d'action dans son ensemble. L'équipe dont le mandat sera de six ans, aura aussi comme tâche de «surmonter les réticences et l'apathie, de secouer la fonction publique».

Les membres de CIPA (Comité d'implantation du plan d'action) ne seront pas tous ici de la fonction publique. «Nous ne voulons pas dit M. Morin laisser à la fonction publique le soin d'implanter cette nouvelle politique». Un seul membre sera issu du milieu des fonctionnaires; les quatre autres viendront des milieux culturels. M. Morin a laissé entendre que le comité disposera d'un budget de quelque centaines de milliers de dollars.

Devançant les questions des journalistes sur les raisons pour lesquelles ce plan d'action à l'intention des communautés culturelles était dévoilé juste avant la campagne électorale qui devrait débuter dans quelques semaines, M. Morin a conclu sa conférence de presse: «J'annonce cela juste avant les élections, dit-il, car j'ai voulu répondre à la demande du gouvernement et du premier ministre. Je crois que cette politique sort à point nommé. On pose des questions pendant une élection. C'est notre réponse.»

«Les Anglophones devraient entrevoir l'avenir avec confiance»

Jacques-Yvan Morin

■ La nouvelle politique gouvernementale pour les communautés culturelles du Québec ne doit pas inquiéter la minorité anglophone de la province.

HUGUETTE LAPRISE

En dévoilant son plan d'action, le ministre d'État au Développement culturel et scientifique, M. Jacques-Yvan Morin, a tenu à rassurer les Anglophones québécois en ces termes: «Les Anglophones du Québec devraient entrevoir l'avenir avec confiance, leur à dit M. Morin. Les difficultés réelles qu'ils rencontrent peuvent recevoir une solution sans que le Québec ait à nier son caractère de société francophone».

«Il n'est pas question, poursuit le ministre, de négliger la communauté d'origine britannique. Dans les régions du Québec — entre autres la Basse Côte Nord — là ou la communauté anglophoen représente une vraie communauté culturelles, un effort sera fait».

Les mesures prévues dans le plan d'action en respect de la Charte de la langue française, prévoit entre autres: l'utilisation possible de l'anglais lors des examens oraux ou écrits pour ceux et celles qui aspirent à un emploi dans la fonction publique; la publication dans les langues d'origine des principales communautés du Québec, dont l'anglais, de documentation vulgarisée traitant des droits et obligations, ainsi que des services et programmes offerts par l'ftat, dans les secteurs reliés à la vie quotidienne, des efforts concertés pour permettre aux institutions scolaires francophones d'améliorer la qualité de l'enseignement de l'anglais langue seconde.»

LES RUES DE MONTRÉAL

DECELLES, rue (?) et place (1956)

L'avenue Decelles fut ouverte vers 1894 et cédée à la Ville à une date indéterminée par la succession de Mme E. Crevier, épouse en premières noces d'Auguste-Candide Duclos-Decelles. Axe sud-nord à partir du chemin Queen Mary, près de l'Université de Montréal. Quant à la place, elle s'étend de l'extrémité nord de Gatineau jusqu'à la rue Decelles, au nord du chemin Queen Mary.

• • •

DEPATIE, rue (1922)

Jadis connue sous le nom de **rue Grothé**, cette voie commémore un citoyen du quartier Ahuntsic où elle est située, dans l'axe nord-sud, croisant de Salaberry, à l'ouest de l'autoroute des Laurentides.

DICKSON, avenue (?)

Du nom d'une famille de l'ancien quartier de la Longue-Pointe (quartier Mercier depuis le 5 mars 1915) dans lequel cette voie est située. Importante artère d'axe sud-nord à partir de Notre-Dame.

• • •

DRAPER, avenue (1911)

Jadis connue sous le nom d'**avenue Evans**, cette voie honore William Henry Draper (1801-1877), avocat de naissance anglaise et homme politique canadien. Il format un gouvernement sous l'Union avec Denis-Benjamin Viger en 1843, et avec D.-B. Papineau en 1846. Axe sud-nord à partir de Monkland, à l'ouest de Décarie.

30% DE RABAIS

OFFRE REPETEE POUR UNE AUTRE SEMAINE A LA DEMANDE POPULAIRE

TERMES FACILES • PAYEZ DANS 90 JOURS — SANS INTÉRÊT

DONNEZ A VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS



AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO

• FAITS SUR MESURE •

RÉG. $640.00

Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine $448.00 CHACUN INSTALLÉ

Projection 48" — Pente 26" — longueur 96" — grandeurs plus petites à plus bas prix

Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 en fibre de verre.

GARANTIE MORRIS DEPUIS PLUS DE 54 ANS «MARCHANDISE SATISFAISANTE POUR 5 ANS OU REMPLACEE SANS FRAIS»

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brule votre peinture et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux. Ils possèdent les meilleures caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, entrées, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS

Wm MORRIS & FILS LTEE «LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENETRES»

ESTIMATION GRATUITE 382-6810

SOIR — FÊTES 737-1960

ANCIENNEMENT SUR COTE-DE-LIESSE MAINTENANT A UN SEUL ENDROIT A MONTREAL

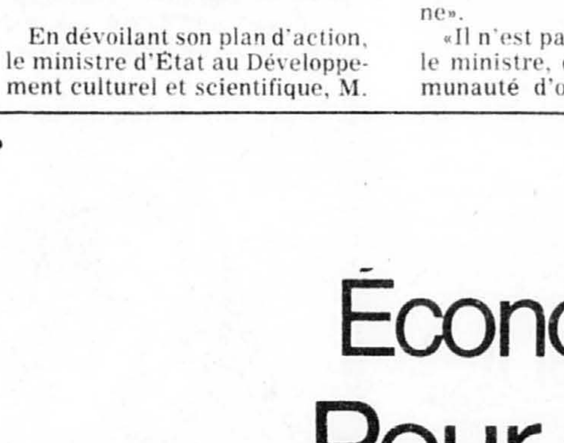
9168, BOUL. SAINT-LAURENT, (ENTRE LEGENDRE ET CHABANEL)

AUSSI PORTES ET FENETRES D'ALUMINIUM

(• Application faite pour droit d'auteur)

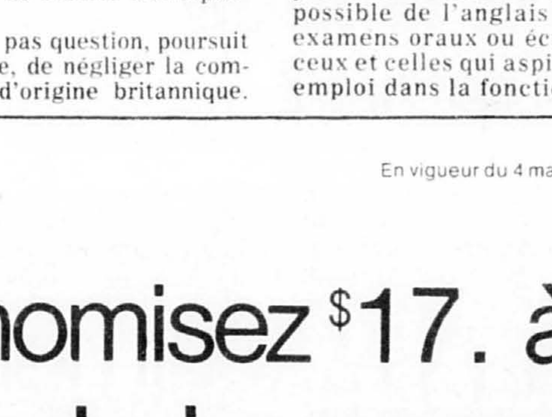
En vigueur du 4 mars au 14 mars, ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Économisez $17. à $40.
Pour de bons outils...
Sears et Craftsman, deux noms synonymes de qualité



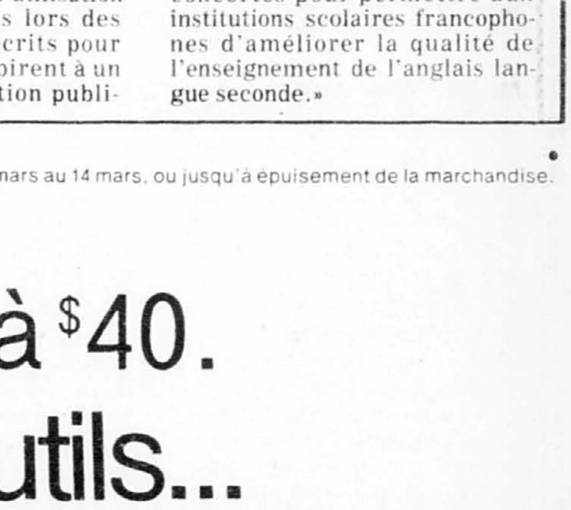
Ponceuse et ramase-sciure

a- Ponceuse 1 hp* à ruban. Défile 1,300 pi/mn sans charge. Roulements à billes. Pour poncer 14 po. ca.
09R 024 367. Rég. 139.98 ..... 114.98 ch.



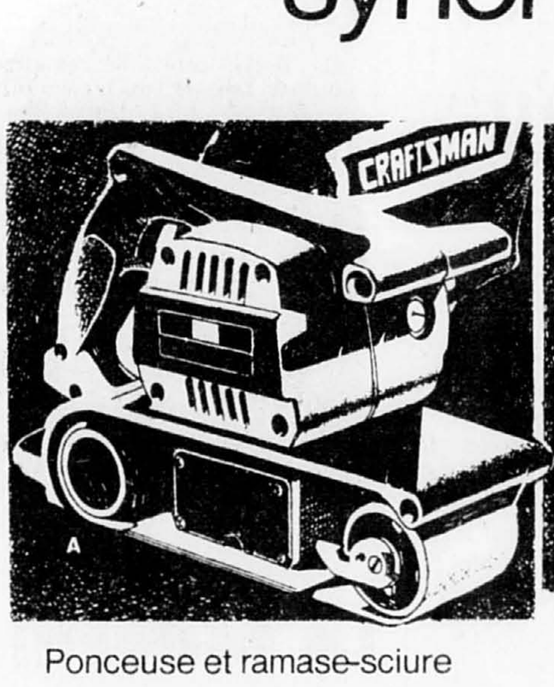
Scie à guichet automatique 1/2 hp*

c- 12 vitesses pré-réglées, vitesse sans charge 1300-2500 courses/mn. Roulements à billes. Interrupteur à détente. Longueur de la course 1".
09R 023 214. Rég. 144.98 ..... 104.98 ch.



Ponceuse avec ramasse-sciure

f- Roulements à billes et rouleaux. Moteur 1/2 hp*, vitesse sans charge 4000 orbites/mn. Interrupteur blocable. 3 feuilles de ponçage incl.
09R 024 232. Rég. 134.98 ..... 104.98 ch.



Perceuse 3/8'' à percussion

b- Moteur 3/8 hp*, vitesse variable 0-1200 tr/mn (sans charge). Interrupteur blocable, reversible.
09R 024 511. Rég. 124.98 ..... 94.98 ch.



Polisseuse à 2 vitesses

d- Moteur 1/2 hp*, 1700 et 1900 tr/mn. Idéale pour cirer autos. 2 tampons cirage, 1 pour polir incl.
09R 024 335. Rég. 114.98 ..... 97.98 ch.
e- Aspirateur 6 gal. pour déchets secs ou humides. Suceur rectangulaire; tuyau 6', 1-1/4'' diam. Env. 16 x 22'' haut.
09R 029 240. Rég. 129.98 ..... 99.98 ch.



Scie circulaire et lame 7-1/2''

g- Moteur 2 1/8 hp*, vitesse sans charge 5,400 tr/mn. Coupe bois jusqu'à 2 3/8'' épais à 90°, 2 1/8'' épais à 45°.
09R 022 858. Rég. 114.98 ..... 97.98 ch.

*Puissance max. développée par un moteur électrique soumis à une forte charge avant de caler.

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES Sears. Quincaillerie. Rayon 09.

Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu. **Brossard**, Mail Champlain. **Anjou**, Galeries d'Anjou. **St-Jérôme**, Carrefour du Nord. **St-Jean**, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1980, Simpsons-Sears Limitée.
Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal **333-5811** St-Jérôme **432-1130** St-Jean **349-2611**

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La taxe pétrolière: une issue machiavélique

Le ministre fédéral de l'Energie, M. Marc Lalonde, a décidé de faire porter le coût de la réduction de la production pétrolière décrétée par l'Alberta directement par les consommateurs d'essence et de mazout de chauffage. Pour les prochains trois mois le baril de pétrole coûtera 75 cents de plus et sera majoré à la pompe d'essence d'un demi-cent le litre. Une bagatelle, diront bien des automobilistes. C'est pourtant près de $135 millions de plus qui sortiront des poches des consommateurs dans ces trois mois sans qu'il y ait une goutte de pétrole de plus. En outre la hausse statutaire de $1 le baril qui a pris effet lundi ajoute $180 millions à la facture pétrolière des consommateurs, si l'on compte seulement les prochains trois mois.

La taxe Lalonde-Lougheed, qu'il faut appeler ainsi puisqu'elle est le résultat du différend pétrolier entre ces deux hommes politiques, est cependant un moyen habile pour le fédéral de sortir partiellement de l'impasse actuelle tout en sauvant la face. D'une part, en faisant payer directement par les consommateurs les 60,000 à 90,000 barils par jour que le Canada devra importer en surplus de l'étranger au double du prix canadien actuel, le fédéral n'augmente pas ses subventions (plus de $3 milliards) aux raffineries pour maintenir le prix canadien du pétrole. Le fédéral n'augmente pas ainsi son déficit budgétaire. D'autre part, cette hausse d'un demi-cent le litre ne correspond qu'à la première de trois réductions d'approvisionnement pétrolier annoncées par l'Alberta. Si l'on additionne ces trois «taxes de représailles» successives (1er juin, 1er septembre) aux hausses statutaires, on dépasse largement les $4.50 d'augmentation annuelle du prix du pétrole que le gouvernement libéral s'était engagé à ne pas dépasser.

Le fédéral fait donc d'une pierre deux coups, puisqu'il pourra habituer graduellement les consommateurs à des hausses de prix sous prétexte d'une situation de force majeure dont tout le blâme sera jeté sur l'Alberta. En outre, le prix canadien du pétrole en s'approchant davantage du prix mondial facilitera les tractations avec l'Alberta qui devront finir par aboutir. La pression de l'opinion des consommateurs, soit la presque totalité des citoyens, pourrait accroître la force de marchandage du ministre Lalonde qui sortirait ainsi vainqueur de ce duelfédéral-provincial, aux frais des contribuables.

En d'autres termes, la taxe pétrolière peut devenir l'issue machiavélique de l'imbroglio pétrolier créé par l'entêtement et la vision étriquée de politiciens au détriment des intérêts des citoyens et de l'essor de l'économie. On ne doit pas oublier, en effet, que tout le temps perdu par ces interminables querelles fédérales-provinciales coûte des milliards de dollars aux citoyens à la fois parce qu'il retarde la prospection et l'exploitation des hydrocarbures et qu'il oblige le Canada à importer de plus en plus de pétrole à des prix de plus en plus élevés.

La politique canadienne du pétrole depuis au moins six ans est tout à fait injustifiable. Au lieu de dire clairement et franchement à la population que le contrôle des prix du pétrole serait maintenu pendant trois ou cinq ans, par exemple, pour permettre à l'économie de s'adapter et de pousser à fond pendant ce temps la prospection pétrolière et le développement des sables bitumineux, le fédéral a entretenu l'illusion que le Canada pouvait presque indéfiniment payer son pétrole beaucoup moins cher qu'ailleurs dans le monde industrialisé, alors que ses réserves s'épuiseraient rapidement.

Il n'y a probablement pas d'exemple dans l'histoire de l'humanité où si peu de gens ont eu les moyens d'utiliser autant de richesses naturelles que les Canadiens. C'est peut-être cette surabondance qui a rendu les Canadiens si collectivement inconscients, pour ne pas dire stupides. Alors que la plupart des pays industrialisés ont dû s'ajuster rapidement à l'économie et aux prix élevés du pétrole, le Canada a continué à exporter et à gaspiller cette source énergétique comme si elle était inépuisable. Et plus de sept ans après la crise pétrolière du Moyen-Orient, les gouvernements canadiens en sont encore à discuter sur le prix du pétrole albertain qui sera épuisé avant qu'ils réussissent à s'entendre.

Bien sûr, il y a peu de remèdes à l'inconscience collective, sinon d'attendre que des difficultés croissantes discréditent ceux qui n'ont pas su avoir un minimum de prévoyance ou de courage au profit de ceux qui s'engageront à redresser la situation dans la mesure du possible. Quoi qu'il advienne, il faut reconnaître pour l'instant que la taxe pétrolière n'est qu'une manoeuvre dilatoire qui retarde la solution rapide du problème pétrolier.

IVAN GUAY

À qui appartient le droit de stériliser un autre?

La question n'est pas théorique: entre 1976 et 1978, on a compté, chez les seuls obstétriciens et gynécologues, 714 demandes de stérilisation pour des déficients mentaux. De ce nombre, on retient 517 opérations chirurgicales. Il est temps, plus que temps, qu'on s'interroge concrètement: peut-on pratiquer la stérilisation chez des gens qui ne peuvent faire un choix personnel?

L'Assemblée nationale du Québec a déjà été saisie d'un rapport que lui a présenté le Comité de la santé mentale du Québec. Ce comité devait étudier tous les aspects de la question et soumettre des recommandations. Mais les consultations se sont continuées. Et la semaine dernière, c'est la très importante Association des médecins de langue française du Canada (AMLFC, 10,000 membres) qui a fait valoir ses positions. Et aussi étrange que cela puisse paraître, l'Association veut s'engager dans le débat; mais elle ne voudrait pas que les médecins prennent eux-mêmes la décision de la stérilisation du patient.

On pourrait penser que la décision devrait appartenir aux parents, c'est-à-dire à ceux qui ont la responsabilité de la personne handicapée. Mais encore là, les médecins répondent par la négative: les personnes immédiatement impliquées risquent de porter un jugement trop subjectif, qui ne serait pas exclusivement pour le bien de la personne malade. Conséquemment, l'Association recommande que toute demande de stérilisation soit présentée à un tribunal compétent, composé d'experts et de représentants de la Commission des Droits de la personne.

La stérilisation perdrait ses aspects médicaux pour se trouver au sein d'un certain appareil judiciaire.

Cette recommandation s'opposerait, paraît-il, à celles du Comité de la santé. On peut alors s'attendre à des affrontements entre le comité gouvernemental et les spécialistes déontologues choisis par l'Association des médecins. Mais le débat ne peut pas être que scientifique; parce que l'enjeu est social et éminemment humain.

On peut, au plan social, penser à la situation de la jeune fille mentalement retardée dont on peut trop facilement abuser; ou à l'homme qui ne peut se rendre responsable de sa sexualité. On doit songer à la situation de ceux qui ont la responsabilité de ces malades, aux difficultés d'adaptation sociale que crée une activité sexuelle mal contrôlée, aux dangers de procréation, aux possibilités d'agression ou de scandale, et à bien d'autres aspects. Il va de soi qu'il faut retenir toutes ces dimensions sociales du problème.

Mais il y a également un problème profondément humain: qui a le droit de mutiler un corps sain? Le respect des droits de la personne n'oblige-t-il pas à un respect absolu de l'intégrité du corps?

Il y a là une question morale qui interroge la conscience de tous ceux qui doivent faire face à une situation semblable. Et en conscience, les réponses peuvent varier.

Mais il importe de parvenir à une législation ou à une certaine réglementation objective. On accuse déjà un important retard: la preuve se trouve dans le grand nombre d'interventions chirurgicales déjà effectivement réalisées.

Le ministère des Affaires sociales doit donc «se dépêcher lentement». C'est-à-dire voir à ce que le débat se continue rapidement. Mais en s'obligeant d'écouter encore tous ceux qui doivent et peuvent se préoccuper de la question.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

France: campagne électorale empreinte de grisaille

La campagne électorale qui s'amorce présentement en France va probablement avoir l'allure d'une terne routine. Rien d'excitant ne la signale vraiment à l'attention. Aucun candidat ne peut vraiment se piquer d'avoir le vent dans les voiles, et on peut croire que les électeurs iront aux urnes sans enthousiasme, étant réduits à voter, non pour une vedette prometteuse, mais pour un moindre mal.

MM. Giscard d'Estaing, Mitterrand, Marchais, Debré, Chirac: on a l'impression d'assister à un défilé de vedettes fanées, et cette impression découle probablement du fait qu'en France, on élit le président, non pour quatre ans, comme c'est le cas dans plusieurs pays, mais pour sept ans.

On sait qu'aux États-Unis, il suffit de quatre ans pour qu'un président perde pas mal de ses plumes. On imagine l'impression de vétusté que peut donner un président qui, comme en France, est élu pour sept ans. S'il est réélu, cet homme se trouve dans le paysage durant quatorze ans. La détention du pouvoir durant si longtemps procure certes une garantie de continuité et de stabilité, mais favorise également l'enlisement dans la routine et, ce qui plus est, la pratique de la corruption.

Le président Giscard d'Estaing avait beaucoup de séduction en 1974. Il soulevait beaucoup d'espoir et annonçait de vastes réformes. Aujourd'hui, le charme a disparu. La cote de popularité a considérablement baissé. Selon les derniers sondages, 37% des Français se déclarent «satisfaits» de son administration contre 51% «mécontents». Ces chiffres pourraient laisser croire que le président sortant est en difficulté si on ne savait pas que, par ailleurs, ceux qui lui disputent le pouvoir sont encore plus impopulaires.

Le principal adversaire reste M. François Mitterrand, le leader socialiste: un homme sérieusement handicapé du fait de la rupture de la gauche survenue en 1977. À cause de cette rupture, les communistes de Georges Marchais mettent autant d'ardeur à le battre que lui-même en met à battre le président Giscard.

Quant à MM. Debré et Chirac, ils cherchent à nuire au président sortant parce qu'ils le jugent arrogant et trop porté à exercer le pouvoir en solitaire, à la manière des monarques d'antan, ce qui, évidemment, est dangereux dans un pays où ni Sénat ni Congrès (comme c'est le cas aux États-Unis) n'obligent le président à rendre des comptes.

Le président Giscard a eu très mauvaise presse ces derniers temps, surtout à cause de ce qu'on appelle laconiquement les «affaires» (i.e.: les diamants de Bokassa), et à cause de certaines activités boursières des membres de sa famille. On lui a aussi amèrement reproché d'avoir brisé le front occidental en allant conférer avec le président Brejnev, après l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, et cela, sans avoir au préalable consulté ses alliés. Enfin, on lui reproche sa conduite envers le Tchad, et on le soupçonne d'avoir ménagé la Libye parce que le colonel Kadhafi est un important acheteur d'armes françaises, en même temps qu'un grand fournisseur de pétrole.

Qu'on ajoute à ces griefs, les difficultés économiques auxquelles la France n'échappe évidemment pas plus que les autres pays, et on a une idée de l'opposition qui semblerait en mesure de pouvoir déloger l'équipe en place. Mais il arrive que l'opposition en France se fragmente en plusieurs partis farouchement dressés les uns contre les autres, si bien que le président Giscard est à peu près assuré d'une réélection. Après un premier tour où s'exprimera crânement le mécontentement traditionnel des bons Français, ces derniers se rallieront sagement à celui qu'ils vont finir par percevoir comme le représentant du juste milieu.

JEAN PELLERIN

Le fédéral n'est pas invité mais c'est lui qui a les clés

À compter d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi aura lieu un sommet économique dit du Grand Montréal, auquel participeront les représentants du gouvernement provincial, des corps municipaux de l'île de Montréal, de Laval et de la Rive sud, du monde syndical et des affaires.

Mais il y aura un grand absent: le gouvernement fédéral, qui intervient pourtant massivement dans l'économie de la région montréalaise.

Depuis quatre ans le gouvernement québécois a organisé dix-huit sommets économiques qui avaient pour but d'établir un climat de concertation entre les principaux agents économiques: le gouvernement, le patronat et les syndicats. C'est-à-dire une meilleure compréhension des objectifs poursuivis par eux, afin d'assurer la paix industrielle, promouvoir la productivité et stimuler en conséquence le progrès économique du Québec.

Dès le début le premier ministre Lévesque avait exprimé le souhait que ces rencontres soient animées par un objectif prioritaire, le mieux-être économique des Québécois, sans acception des intérêts immédiats de classe, de groupe ou de parti.

Mais immédiatement le gouvernement Lévesque suscitait le doute sur la pureté de ses intentions en n'invitant pas le gouvernement fédéral comme participant à part entière, ne lui permettant d'y être représenté que par des fonctionnaires, à titre d'observateurs.

En conformité avec l'idéologie du parti il traitait le gouvernement fédéral comme un gouvernement étranger qui n'a rien à dire ni à faire dans nos affaires intérieures. Mais en feignant d'ignorer l'impact économique considérable du gouvernement fédéral au Québec, non seulement le gouvernement québécois se montrait-il irréaliste mais il trahissait en même temps des arrière-pensées politiciennes.

Le sommet économique du Grand Montréal arrivant après le référendum et la mise en veilleuse de l'option péquiste, on aurait pu croire que le gouvernement Lévesque, n'ayant plus rien à gagner à agir comme si le fédéral était absent du Québec, aurait cette fois-ci invité ce dernier à prendre part officiellement à ces assises.

Comme la région de Montréal est le moteur de l'économie québécoise et qu'au surplus de gouvernement central y joue un rôle d'une ampleur exceptionnelle par rapport au reste du Québec, le gouvernement Lévesque aurait pu saisir l'occasion pour se raviser et faire preuve de la sagesse qu'il n'a pas eue dans le passé. Le fédéral n'est-il pas, par exemple, propriétaire du port et des aérogares qui conditionnent la relance économique de Montréal? Sans parler des multiples interventions et activités fédérales qui comptent pour plusieurs milliards de dollars chaque année dans l'économie du Grand Montréal.

Comment discuter sérieusement de l'avenir économique de Montréal en l'absence de ce puissant interlocuteur qui peut faire la différence entre l'échec et la réussite de la relance? Le sommet n'est pas une tribune pour le contentieux fédéral-provincial, aurait dit le ministre Landry. Ce qui n'empêchera pas les participants de faire le procès des politiques du fédéral, mais il ne sera pas là pour se défendre.

Par-dessus le marché, le gouvernement d'Ottawa n'enverra pas d'observateurs cette fois-ci. «Je ne veux pas, dit le ministre Marc Lalonde, que les fonctionnaires servent de paravent à une opération électorale.» À cela le ministre Bernard Landry répond que cette rencontre, qui devait avoir lieu il y a dix-huit mois, a été reportée à la demande de la ville de Montréal.

Mais la date a été choisie par le gouvernement Lévesque qui, comme par hasard, l'a fixée juste avant les élections.

MARCEL ADAM

TRIBUNE LIBRE

JOURNALISTES SUR LA SELLETTE

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

Le cas du Salvador

Monsieur Guy Cormier
LA PRESSE

Nous tenons à vous féliciter publiquement pour vos deux éditoriaux des 2 et 5 février dernier traitant de la situation régnant actuellement au Salvador et de l'attitude du gouvernement canadien devant le terrorisme exercé par la dictature militaire au pouvoir en ce pays, laquelle obtient un fort soutien des États-Unis.

Nous sommes particulièrement heureux de constater que vous réalisez les difficultés d'obtenir de l'information exacte sur ce qui se passe au Salvador; les grandes agences de presse n'offrent souvent que des informations biaisées, présentant ainsi une image déformée de la réalité. La plupart du temps le conflit actuel nous est montré comme étant le résultat d'une opposition entre des extrémistes de gauche et des extrémistes de droite et entre lesquels la junte militaire au pouvoir fait figure de juste milieu et de gouvernement légitime au service du peuple. Pourtant la réalité est tout autre et de nombreux témoignages, dont celui que vous mentionnez (Edouard Barlby, le monde diplomatique, janvier 1981), démontrent que dans les faits la junte est amalgamée à la droite, à l'armée, aux groupes paramilitaires tel ORDEN et aux grands intérêts financiers surtout américains, qu'elle cherche à protéger. Dans un tel contexte, on comprend mieux l'intervention des États-Unis qui n'ont qu'un dieu: le dollar. Peu importe les hommes et leurs souffrances pourvu qu'on ne perde ni profit, ni privilège, ni la face. Ceci explique également la hantise exarçerbée des Américains de voir naître un nouveau «Nicaragua» au Salvador. Il faut mater à n'importe quel prix ces insolents qui prétendent à une plus grande justice et un meilleur partage des richesses, et qui osent aspirer à un nouvel ordre économique où les États-Unis ne trouveraient plus un lieu d'enrichissement scandaleux au détriment de tout un peuple.

Nous apprécions également votre dénonciation claire des États-Unis qui pactisent facilement avec les amis aussi corrompus soient-ils, comme c'est le cas de la junte au Salvador qui se maintient au pouvoir «par la terreur et seulement par la terreur». Il était temps qu'un journaliste bien connu d'ici l'affirme clairement.

Nous étions également heureux de constater que le dégoût que nous éprouvons pour l'attitude répugnante du Canada dans ce conflit ait trouvé des échos dans votre éditorial. La répugnance «confidentielle» du gouvernement Trudeau à ce qui se passait au Salvador, et à toute interférence étrangère en ce pays, ainsi que sa transformation subséquente en un «acquiescement silencieux à la politique américaine au Salvador» nous révolte profondément. Les conversations secrètes dans le bureau du général Haig, à Washington ont donné des résultats. Le maître a parlé, le valet devait obéir.

Votre analyse des raisons expliquant de tels agissements nous semble juste: indépendamment des arguments avancés par les États-Unis, la junte salvadorienne au pouvoir est indéfendable. La thèse américaine de la présence communiste au Salvador, ne saurait masquer les aspirations légitimes à la liberté de tout un peuple en proie à une dictature militaire sanguinaire toute dévouée aux intérêts des Américains.

Nous désirons ajouter en terminant que cette situation intolérable ne cessera seulement que lorsque tout le peuple salvadorien aura obtenu justice et satisfaction à ses aspirations légitimes. L'aide militaire des États-Unis pourra peut-être étirer ce conflit dans le temps mais ne pourra jamais vaincre la soif de liberté des opprimés.

Merci encore d'avoir soulevé le vide de la vérité sur l'enfer salvadorien, et espérons que d'autres journalistes auront le courage de dire tout haut ce que d'autres pensent tout bas.

Jacques LAUZON
Danielle FOREST DUBUC
Odette NEVEU
Diane H. DUVAL
Comité régional d'éducation pour le développement international, Joliette

Droits des autochtones

M. Jean Pagé
Chronique Canne et Fusil
LA PRESSE

Votre article traitant spécifiquement des droits des autochtones a retenu mon attention. Récemment, une lectrice a démontré que votre interprétation des droits découlant de la Proclamation royale est erronée. Vous affirmez que des juristes restreignent ces droits aux réserves lorsque celles-ci n'existaient pas à cette époque! Quant à moi, j'aimerais informer vos lecteurs que vous commettez une seconde erreur dans cet article.

Vous déclarez que la Loi de la conservation de la faune du Québec s'applique aux Indiens, car rien dans ce texte ne permet de les exclure et que l'article 88 de la Loi sur les Indiens stipule que toute loi d'application générale s'adresse aussi aux Indiens. En fait, ce dernier article de loi débute ainsi: «Sous réserve des dispositions de quelque traité et de quelque autre loi du Parlement du Canada...» (Loi sur les Indiens, S.R.C. 1970, ch. 1-6, art. 88). Ainsi, les Cris, Naskapis et Inuit du Québec n'ont pas à se soumettre à la législation provinciale sur la faune, contrairement à ce que vous écrivez, puisqu'ils sont signataires d'un traité. Vous faites donc erreur lorsque vous appliquez ce principe à l'ensemble des autochtones du Québec ou du Canada.

Même s'il ne visait que les Indiens hors traité, votre propos demeure, pour le moins, partisan. Une étude réalisée pour la Commission des droits de la personne du Québec s'est intéressée précisément à cette question (1). Lorsqu'il n'y a pas de traité, l'auteur affirme que les lois provinciales sont progressivement venues limiter les droits des Amérindiens sur la faune. Ce que vous ne dites pas à vos lecteurs, Monsieur Pagé, c'est que les Amérindiens ont toujours déclaré ne pas être soumis au pouvoir provincial à ce sujet, tout en étant les premiers intéressés à la conservation de la faune. (Vous caricaturez leurs propos en écrivant qu'ils déclarent pouvoir chasser comme bon leur semble grâce au dollar payé lors de l'achat du permis provincial.) Contrairement à ce que vous laissez entendre, la situation juridique est loin d'être claire. Par exemple, dans la cause Regina V. Haines, le juge Barnett de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique, déclare qu'une loi provinciale d'application générale, telle que définie par l'article 88 de la Loi sur les Indiens, qui touche plus particulièrement les Indiens, ne peut leur être imposée dans ce cas (voir l'étude citée). Par contre, d'autres Amérindiens ont perdu des causes similaires. La question n'est donc pas aussi claire que vous le prétendez. De plus, si ces droits n'existaient pas, pourquoi alors les reconnaître lors de traité et leur donner prépondérance sur la législation provinciale?

Quant aux lois fédérales concernant la faune, cette fois-ci la situation juridique est plus claire, je vous l'accorde. Par contre, votre description des faits laisse à désirer. Vous évoquez la Loi sur les oiseaux migrateurs. A l'origine de cette législation se trouve une entente internationale intervenue en 1916 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Vous déclarez que les Amérindiens sont dans l'illégalité car ils chassent entre le premier mars et le premier septembre, défiant ainsi la loi. Vous insinuez que les deux gouvernements sont complices dans cette affaire car ils «n'empêchent pas les autochtones de chasser». En fait, dès le début cette loi souleva l'opposition des Amérindiens à qui on tentait de l'appliquer. Les gouvernements ne l'ont d'ailleurs jamais mise en application dans plusieurs régions du Canada, étant donné l'absence d'autorité compétente. Certains juristes vous diront que le droit coutumier l'emporte sur une loi que l'on n'a jamais réussi à mettre en application. De toute façon, l'opposition était telle que des Amérindiens et des Inuit ont réussi à la modifier en leur faveur, ce que vous ne dites pas, faisant ainsi inscrire dans la loi leur pratique traditionnelle en matière de chasse aux oiseaux migrateurs (du moins selon l'engagement d'Ottawa lors de la Convention de la Baie James).

Si, à la suite du développement hydro-électrique ou industriel, la population d'oiseaux migrateurs baisse à la baie James, en tiendrez-vous alors les autochtones responsables? Si la population baisse au point d'avoir à choisir entre chasse de subsistance et chasse sportive, informerez-vous «objectivement» vos lecteurs de la situation?

Derrière ce débat, il n'y a pas que la passivité de nos gouvernements, comme vous le prétendez. Au Québec, on retrouve une population croissante de chasseurs sportifs ainsi que des régions nordiques de plus en plus accessibles. Etre partisan, sinon tendancieux, consiste, dans votre cas, à promouvoir le non-respect des droits des autochtones, sous le couvert de la protection de la faune — ou à l'aide d'interprétations erronées et tendancieuses de textes de lois et de propos de juristes — et à favoriser exclusivement les intérêts des pourvoyeurs et/ou des chasseurs sportifs.

Pierre TRUDEL
Montréal

(1) La controverse des droits de chasse et pêche et de piégeage des autochtones du Québec, Commission des Droits de la Personne du Québec, mai 1980.

A propos d'une grève

M. Jean-Guy Dubuc
LA PRESSE

Je n'ai pas l'habitude de répondre aux différents articles de journaux concernant la Commission de transport de la Rive Sud de Montréal, mais votre article du 12 février dernier mérite une réplique.

Premièrement, la grève de la semaine dernière des chauffeurs de la C.T.R.S.M. (la C.T.R.S.M. dessert les sept (7) villes immédiates de la Rive Sud) est la première de ce groupe de travailleurs depuis le 1er juillet 1974, date à laquelle la C.T.R.S.M. prenait possession de Chambly Transport; il faut se souvenir que les grèves des chauffeurs qui eurent lieu il y a un an concernaient le réseau Métropolitain Sud.

Deuxièmement, lorsque vous mentionnez que le transport en commun de la Rive Sud a été perturbé plus que partout ailleurs, j'aimerais connaître l'étendue de votre mot «ailleurs». En effet, il faut se souvenir entre autres que le transport en commun a connu des arrêts de plusieurs mois à la Communauté urbaine de Québec et dans la région de Chicoutimi (CITS).

Troisièmement, la sécurité d'emploi n'a pas été le seul point en litige qui a engendré le dernier conflit mais était un élément parmi au moins six autres points majeurs (salaire, amplitude, durée de la convention, etc.).

Quatrièmement, il est vrai que la dernière convention collective était expirée depuis novembre 1979, mais vous devez savoir qu'il y a eu l'intégration des chauffeurs (C.T.R.S.M. - Métropolitain Sud), une demande d'accréditation qui fut accordée au printemps dernier au Syndicat Canadien de la Fonction Publique, et que les demandes syndicales ne furent déposées à la Commission qu'à la fin juillet 1980.

Cinquièmement, le contrat résultant de l'entente de principe obtenue la semaine dernière n'est pas qu'un simple renouvellement de convention collective où quelques paragraphes y sont modifiés, mais à toutes fins pratiques, l'équivalent d'un premier contrat dans une entreprise nouvellement syndiquée et ce, compte tenu de l'arrivée d'un nouveau syndicat.

Sixièmement, la C.T.R.S.M. n'a pas embauché cent dix-sept (117) chauffeurs de Métropolitain Sud, mais a plutôt hérité desdits chauffeurs et comme il ne peut y avoir deux unités différentes pour représenter un groupe homogène à l'intérieur d'une même entreprise, la fusion était obligatoire. Afin de faciliter et accélérer la fusion des deux unités, la C.T.R.S.M. proposa en novembre 1979, une solution au problème d'ancienneté, laquelle fut rejetée par une des deux parties syndicales en cause, mais confirmée par la suite par Monsieur le Juge Beaudry du Tribunal du Travail. Il est à noter que cette intégration s'est effectuée également au service d'entretien; le fait est très peu connu parce que le tout s'est fait sans heurt.

Septièmement, à la fin de votre cinquième paragraphe concernant la fusion des deux (2) groupes de chauffeurs, vous mentionnez: «Et on n'a rien appris» et vous continuez au paragraphe suivant sur l'intégration de la C.T.C.U.M. Longueuil où vous affirmez que les chauffeurs de la C.T.R.S.M. craignent ladite intégration démontre votre totale ignorance de ce dossier.

Le fait que vous écriviez de telles fausseté démontre que vous n'avez pas consulté les autorités de la C.T.R.S.M. ou du syndicat des chauffeurs.

Etant donné l'étendue de vos propos pour le moins superficiels, une consultation auprès de nous ainsi qu'auprès du Syndicat des chauffeurs de la C.T.R.S.M. vous aurait sûrement permis d'informer adéquatement votre public.

Marcel FAFARD, ing.
Président-directeur général
C.T.R.S.M.

La lenteur du courrier

Monsieur Guy Pinard,

J'ai lu votre article sur la lenteur du courrier. J'ai plusieurs preuves sur l'inefficacité des télégrammes du CNCP. Il y a 3 ans à la suite du décès de ma femme, j'ai adressé un télégramme à sa famille à Rome, Italie. Le télégramme n'est jamais arrivé. Après des recherches faites en Italie et à Montréal, j'ai eu la confirmation que le télégramme n'est jamais parti de Montréal pour des raisons incontrôlables. Je n'en avais jamais été informé.

Au mois de juillet 1980, en vacances à Marseille, France, j'ai adressé un télégramme de Marseille à mon fils pour qu'il vienne me chercher à l'aéroport de Mirabel. Le télégramme n'est jamais arrivé. J'ai adressé une lettre au Directeur du CNCP. En septembre j'ai reçu le télégramme de France, il était resté dans les bureaux à Montréal. Quant aux lettres express, elles mettent autant de temps à arriver. Les cassettes se perdent et les photos disparaissent. Depuis, j'emploie le téléphone, et j'ai satisfaction pour quelques cents de plus.

Jean TRISTANI
Ste-Julienne de Montcalm

Les cas chroniques

J'ai lu avec intérêt la série d'articles de Mme Huguette Roberge sur les services d'urgence dans nos grands hôpitaux et j'ai retenu en particulier les commentaires de tous et chacun concernant les «chroniques», et le nombre de lits qu'ils occupent par rapport au pourcentage «idéal» préconisé, soit environ 10%. Je ne suis pas du tout certaine que les chiffres fournis par les administrateurs fassent toujours la distinction entre les vrais cas chroniques de soins prolongés en milieu hospitalier (ces patients n'ont pas de place ailleurs) et les personnes âgées en état de crise qui ont droit aux soins hospitaliers au même titre que les accidentés, les opérés, les avortées et que sais-je.

J'ai vécu il y a deux ans une situation aberrante lorsque ma mère, bénéficiaire d'un centre d'accueil du MAS, fut envoyée pour une gastrite aiguë à l'urgence de Charles-LeMoyne, où elle a séjourné pendant douze jours et subi trois crises: occlusion intestinale due au baryum non évacué, crise de glaucome (que personne n'avait identifiée avant que je ne la remarque) et enfin, pneumonie contractée probablement de la patiente voisine. A cette période, il y avait 65 patients à l'urgence, alors que le département venait d'être rénové à grands frais pour recevoir une trentaine de patients alités. Les civières étaient cordées sans bon sens et il y régnait une véritable atmosphère de champ de bataille! Mais tout cela se passe derrière des portes closes, grâce au nouveau «design» des lieux: car cette «urgence» a son propre corridor caché et serait, au dire du personnel, encore plus mal foutue que l'ancienne installation...

Vous dire combien je me suis démenée serait inutile et beaucoup trop long — le cas de ma mère a cependant fait la manchette des journaux de la Rive sud et les infirmières de l'urgence ont même débrayé pour dénoncer une situation intolérable. Mais je parie que rien n'est changé vraiment.

Lorsque ma mère fut enfin admise en Médecine (quel grand mot!), il était trop tard et elle décédait au bout de deux semaines, après des souffrances atroces, en pleine nuit, sans qu'on m'appelle à son chevet en temps.

Que faut-il modifier, en réalité, pour que tout cela devienne plus digne d'une société dite civilisée? Au lieu que les administrateurs d'hôpitaux se défilent derrière des critères et des normes — au lieu de protéger des lits (ma mère aurait été refusée en ophtalmologie et je sais pertinemment qu'il y avait de la place, mais une vieille, ça bloque la «Lazurette»...) — au lieu de décompter à l'avance la personne âgée: «Vous savez, elle a 85 ans» fut la première phrase d'accueil qu'on m'adressait au département de Médecine — au lieu de traiter les vieux comme des rebuts de la société, de les tutoyer, de les bardasser, d'en faire des cobayes moribonds, quand songera-t-on à investir temps et argent pour prévenir une détérioration éhontée de leur état, au lieu de toujours investir dans le béton? Quand donc les urgences et les hôpitaux cesseront-ils de les traiter comme citoyens de seconde classe? Pourquoi tant de zèle autour des cas de psychiatrie ou de chirurgie, pourquoi tant d'efforts pour instaurer l'avortement libre et gratuit (à nos frais) alors qu'on REFUSE de soigner convenablement ceux et celles qui ont bâti notre société à la sueur de leur front très souvent?

Je termine en souhaitant que les politiciens, les administrateurs, les médecins et le personnel hospitalier passent tous par là un jour... Moi aussi, je trouve que ma chatte est mieux traitée chez le vétérinaire!

Phyllis PRÉFONTAINE
St-Bruno, Qué.

Abus aux urgences

C'est avec un vif intérêt que je lis chaque jour les articles de madame Huguette Roberge au sujet de la situation catastrophique, disons-le, des salles d'urgence dans nos hôpitaux. Devant une telle situation, on peut, avec raison, se demander à qui la faute. Certains s'en prendront aux hôpitaux, d'autres au gouvernement...

Pour ma part, je crois sincèrement qu'une partie du blâme revient aux bénéficiaires de ces services dont certains se rendent à l'urgence alors que leur état ne le nécessite pas vraiment. A titre d'exemple, je vous ferai part d'une expérience vécue un certain vendredi soir à l'urgence de l'hôpital du Haut-Richelieu. J'attends patiemment (puisqu'il le faut!) de voir un médecin pour qu'il me débarrasse d'une crise d'asthme tenace lorsqu'un confrère de classe, qui semble bien portant, vient s'asseoir. Il m'apprend alors qu'il est là parce qu'il se croit atteint d'une mononucléose. Je m'empresse de lui souligner que prendre rendez-vous avec un médecin aurait été plus approprié dans son cas. Mon interlocuteur m'approuve mais ajoute que «c'est plus rapide à l'hôpital». De plus, je sais pertinemment, ayant déjà travaillé dans ce milieu, qu'il n'est pas le seul à agir de la sorte.

Ceci étant dit, considérez cette lettre comme un appel à la population afin de contribuer à ce que les salles d'urgence puissent enfin répondre aux cas véritablement urgents. Logique, non!

Marie-José DELORME
Farnham, Qué.

Un commentaire douteux

Monsieur Claude Gingras,
Critique de musique,
LA PRESSE.

Dans votre critique à propos de **Cosi fan tutte**, parue le mercredi 18 février dernier, vous écrivez, au sujet du metteur en scène et je vous cite: «Olivier Reichenbach a dit des choses merveilleuses, sur Cosi (...) mais, en bon Français qu'il est, ce qu'il en a dit est beaucoup plus séduisant que ce qu'il a fait.»

Étonnant esprit de simplification, d'après lequel tout «bon Français» est un grand parleur et un petit faiseur, toute «bonne Anglaise», sans doute, a la chevelure rousse et tout «bon Juif» est un escroc. Cela friserait le racisme que je m'en étonnerais pas.

Pourtant, vous connaissez probablement quelques Français, de Pascal à Jean Rostand et à Ariane Mnouchkine en passant par Eve Curie, Messiaen, Villar, Nadia Boulanger et Saint-Exupéry, etc... etc... qui ont été ou sont, sans possibilité de contredit, de grands parleurs et de grands faiseurs. C'est pour vous, si je vous comprends bien, l'exception. L'ennui, c'est que les noms de ceux qui font exception, mis bout à bout, ne tiendraient pas dans dix éditions de LA PRESSE de fin de semaine. Cette exception-là ressemble bien à une règle et c'est votre affirmation farfelue qui s'adresserait plutôt à l'exception.

Par ailleurs, je vous affirme qu'il y a beaucoup de Français qui ont le sang chaud et qui peuvent prendre votre remarque comme une insulte personnelle. Imaginez ce que cela donnerait si les 55 millions de Français de France étaient mis au courant de ce que vous pensez d'eux. Cinquante-cinq millions de coups de pied au cul, ça vous sonne son homme!

À tout bien penser, je crois qu'ils devraient plutôt considérer que vous leur rendez un certain hommage. Après tout, être grand parleur et petit faiseur, cela vaut mieux que d'être grand parleur tout court, n'est-ce pas?

Me rappelant vos remarques de même nature au sujet des musiciens juifs de l'O.S.M. qui demandaient congé, à l'occasion du Yom Kippur, et parce que je connais bien Olivier Reichenbach, qui a fait ses débuts de metteur en scène de théâtre au T.N.M., je vous fournis les renseignements suivants qui pourront servir de substantifique moelle à l'une de vos prochaines critiques: au fait qu'il soit français d'origine et citoyen canadien, ajoutez qu'Olivier est à moitié juif par son père, et un huitième italien par sa mère. Ah! et également au quart suisse par son grand-père. Vous pourrez vous en donner à coeur joie, sachant, comme tout esprit supérieur qui se respecte, que les Suisses sont cons, les Italiens, crasseux et les Juifs, alors là... vous avez le choix.

Jean-Louis ROUX
Montréal

Les mesureurs de bois

(Objet: l'article de votre journal en date du 12 février, intitulé: «Les bûcherons de La Tuque — Des gars de bois contre un géant de la forêt»).

C'est avec un sentiment de frustration que plusieurs de nos membres, employés à la Compagnie internationale de papier du Canada (CIP) à La Tuque, ont réagi à la lecture de l'article mentionné plus haut. Ils nous ont demandé d'intervenir auprès de votre journal pour que soit corrigée la fausse impression que laisse planer le qualificatif de «requin» employé à l'égard du mesureur de bois.

A titre de président de l'Association des mesureurs de bois licenciés de la province de Québec, j'aimerais souligner à votre intention et à celle de vos lecteurs que nous avons des normes de compétence, de conduite et de moralité que doivent respecter tous nos membres. Dans toutes les questions d'ordre professionnel, ces mêmes membres doivent respecter l'intérêt du public, de l'ouvrier, de l'employeur, de la profession et de l'association, selon les circonstances.

Pour notre part, nous croyons que dans l'article en cause une affirmation a été faite qui n'était pas appuyée sur une enquête préalable. Nous comptons donc que vous publierez la présente qui veut simplement défendre l'intégrité de nos membres.

Jacques BOURDAGES
président
L'Association des mesureurs de bois licenciés du Québec

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, MERCREDI 4 MARS 1981

CAMILLIEN HOUDE, SEPT FOIS MAIRE DE

Ses idées politiques lui valent 4 ans de prison

■ Qui se souvient du «p'tit gars de Sainte-Marie»? Un «p'tit gars» de 267 livres qui aurait aujourd'hui 92 ans. Camillien Houde fut le 34e maire de Montréal. Il fut réélu sept fois.



Automne 1949 — Camillien Houde vient d'obtenir un septième mandat à la mairie de Montréal. Il entre triomphant à l'hôtel de ville.

Cet homme jovial, rond, controversé, imprévisible, aussi direct qu'un boulet de canon, fut également l'un des plus farouches nationalistes de son temps.

Celui qui appelait les Montréalais «mon peuple» et Montréal «ma ville» est né en 1889 dans une rue tellement obscure et ignorée qu'elle ne portait pas de nom. Ce n'est que depuis quelques années que cette rue du quartier Saint-Henri a été baptisée «Saint-Martin». Camilien fut le seul des dix enfants d'Azade Houde, meunier, à vivre au-delà de l'âge de deux ans. Apprenti-boucher dès l'âge de 10 ans, ce garçon timide se tailla une place au soleil et eut à lutter constamment contre les revers du sort.



FLORIAN BERNARD

En 1906, à l'âge de 17 ans, il devenait commis au service de la Banque d'Hochelaga. C'est là, dira-t-il plus tard, qu'il a pris le «goût du public».

Maire pour la première fois

Camillien Houde commença à militer très tôt dans les milieux politiques. Il aimait assister aux assemblées publiques et ne se gênait pas pour intervenir publiquement en plein milieu d'une assemblée lorsqu'un orateur disait des choses auxquelles il ne croyait pas. Nationaliste et militant dans les Jeunesses Canadiennes-françaises, Camillien Houde alimentait ses ardeurs politiques par la lecture des ouvrages et des manifestes de Lionel Groulx et d'Henri Bourassa.

Elu maire de Montréal pour la première fois le 2 avril 1928, il aura à traverser la crise économique. Il fut l'inventeur de «l'impôt municipal» et des «travaux de chômage».

Il lui répugnait de donner aux hommes valides du «secours direct». C'est ainsi que, par suite de négociations avec le gouvernement fédéral, il entreprit de grands travaux municipaux dans le but de faire travailler les chômeurs. Cette initiative fut à l'origine du jardin botanique, de l'agrandissement du parc Lafontaine, de l'élargissement du boulevard Pie-IX, et, bien entendu, des ... vespasiennes.

Arrêté par Sa Majesté

Le soir du 5 août 1940, à l'hôtel de ville, le maire Camillien Houde était arrêté par la police militaire fédérale. Trois jours plus tôt, à son bureau et devant les journalistes, il avait dénoncé «l'enregistrement national général», c'est-à-dire, en termes populaires, la conscription.

Camillien Houde fut jeté en prison. Il y resta quatre ans. Durant toute sa captivité, il refusa de rétracter ses propos en échange d'une libération conditionnelle.

Non seulement le p'tit gars de Ste-Marie avait-il publiquement incité les Montréalais à refuser de s'enrôler, mais en outre il s'était déclaré du côté des fascistes italiens face à l'Angleterre. En janvier 1940, Camillien Houde avait soulevé un tollé général lorsqu'il avait déclaré, lors d'une assemblée publique: «Les Canadiens-français donneront leur appui à l'Italie si la guerre éclate entre ce pays et l'Angleterre. Les Canadiens-français sont fascistes dans le sang, à défaut de l'être par le nom».

Mais Camillien Houde, une fois de plus, affichait son goût de la controverse. Car, au moment où il tenait de tels propos, il détenait le titre de Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique... Il est vrai qu'il détenait aussi le titre, à la même époque, de Commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie!

Les années de captivité

A cause de son embonpoint, ces années de captivité furent très pénibles pour le maire de Montréal. On a dit, à l'époque, que l'illustre prisonnier jouissait d'un traitement de faveur. Aujourd'hui ses historiens disent le contraire. Camillien fut traité comme les autres. On l'avait assigné à diverses fonctions, notamment celle de... fendre du bois! Cet exercice — dira-t-il plus tard — lui fit du bien. Il perdit quelques livres.

Le 18 août 1944, Camillien Houde était libéré. Il effectuait un retour triomphal en gare centrale de Montréal où des milliers de Montréalais étaient venus l'accueillir en héros. A l'automne, il était de nouveau candidat à la mairie de Montréal où il fut réélu avec l'une de ses majorités les plus fortes. Il restera maire durant dix autres années, jusqu'en octobre 1954 alors qu'il décida de ne plus être candidat. Mais entretemps, soit en juin 1949, il avait été élu député indépendant du comté fédéral de Montréal-Papineau.

Lorsqu'il se retira de la mairie, en 1954, Camillien mit un terme à sa carrière. Il entra volontairement dans l'ombre. Il avait été maire pendant 18 ans — ou plus exactement 22 — si l'on tient compte de son emprisonnement de quatre ans, en plein mandat.



photos Archives, LA PRESSE

Le maire Camillien Houde dans l'une de ses envolées oratoires typiques des années 40...

PETER BLAIKIE PREND LES COMMANDES

La ligne dure à l'endroit des mécontents

■ La pire injure que l'on puisse faire à Peter Blaikie, depuis qu'il a été élu à la présidence nationale du Parti conservateur, c'est de dire qu'il est un anglophone bilingue de Montréal.

Et le plus grand compliment, c'est d'écrire qu'il n'entend pas se laisser malmener par les médias ou les mécontents au sein du parti.

Les compliments d'abord: Blaikie a eu des échanges très vifs avec les journalistes dès sa première conférence de presse dimanche. Aux représentants des médias qui se marchaient littéralement sur les pieds pour recueillir ses propos après sa victoire, il a lancé la phrase suivante: «Si vous n'êtes pas capable de vous organiser, moi je vais le faire». La déclaration en a choqué quelques-uns, et le réseau anglais de Radio-Canada l'a diffusé dans son bulletin télévisé de dimanche soir. Blaikie était heureux: «Je parle aux conservateurs dans le moment... je veux les rallier. Et ils ont aimé ça. C'est fantastique quelqu'un qui dit aux médias: Hey les boys...» a-t-il expliqué lundi soir au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE.



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

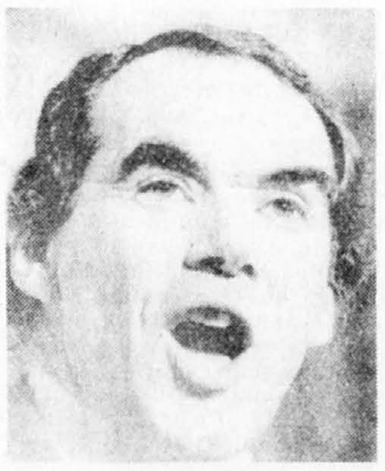
Le nouveau président du parti entend maintenir cette attitude avec les journalistes. «Je respecte les représentants de la presse, je sais qu'ils doivent chercher les nouvelles et qu'ils ont une «game» à jouer, mais moi aussi j'ai une «game» à jouer et je le ferai comme je l'entend», a-t-il déclaré, en expliquant pourquoi il avait qualifié «d'impertinente» dimanche la question d'un journaliste qui lui demandait s'il visait le leadership du parti conservateur.

Blaikie entend maintenir une poigne tout aussi ferme à l'endroit des membres du parti conservateur qui ont la triste réputation de se poignarder dans le dos à chaque occasion. «Il y a eu des divisions vendredi soir et il y en a eu dimanche. Mais je m'attend à ce que les gens se rallient derrière moi. Si ce n'est pas le cas, c'est évident que ça va poser des problèmes», a-t-il expliqué. «En autant que cela sera possible, je ne tolérerai pas les divisions. Je ne dis pas que je puisse faire des miracles. Mais je vais dire très ouvertement et d'une façon assez serrée aux membres de l'exécutif national que je n'accepte pas qu'il y ait des déclarations quelconque qui puissent nuire au parti».

Si Peter Blaikie a bien aimé que les médias en fasse état comme étant une personnalité à la poigne solide, il a moins apprécié le traitement de la presse québécoise, qui l'a présenté comme un anglophone bilingue de Montréal, et qui a rappelé sa lutte contre l'article de la loi 101 qui excluait l'anglais des tribunaux et de la législature.

«Vous dites toujours un anglophone, un anglophone... pourquoi ne pas parler tout simplement de quelqu'un du Québec, quelqu'un de bilingue? Pourquoi toujours insister anglophone, anglophone? J'ai toujours vécu là; je suis du Québec. Mais si vous continuez à bâtir cette perception, c'est évident que vous allez me rendre la tâche difficile». Blaikie n'a pas totalement tort de se plaindre, d'autant plus qu'il parle un français à peu près impeccable, et qu'il n'est pas originaire de Montréal. «Je suis un p'tit gars de Shawinigan»... je pense donc que dans un sens je suis peut-être un peu plus du Québec».

Il reconnaît cependant que ce sont ses adversaires au sein du parti au Québec qui lui ont collé l'étiquette d'anglophone les premiers. Et même Marcel Masse l'a reprise à son compte hier matin à l'émission Présent de Radio-Canada: «Blaikie est un anglophone bilingue. Il ne représente pas les francophones auprès du parti, mais il représente le parti auprès des francophones», a-t-il lancé.



Peter Blaikie n'entend pas se laisser malmener par les médias.

Il s'agit là probablement du genre de déclaration que le nouveau président national ne tolérera pas de son exécutif. «A un moment donné si nous sommes sérieux au Québec, il nous faudra éliminer toute ces maudites différences», a-t-il déclaré lundi soir. «Il faut qu'on accepte que des gens soient du Québec un point c'est tout!»

Un effort spécial à faire

M. Blaikie reconnaît qu'il aura un effort spécial à faire s'il veut reconstruire le parti chez les francophones. Il a déclaré qu'il tentera de faire pression pour que l'on alloue l'un des postes de commande de la formation politique à un candidat de langue française, à la condition évidemment qu'il ait les compétences nécessaires. Mais il a indiqué qu'il ne se laissera pas impressionner par les menaces de démission de la part de certains Québécois à ce chapitre. Marcel Danis, le président du parti au Québec, a intimé M. Joe Clark publiquement de faire de la place aux francophones s'il désire éviter des défections dans les rangs. Interrogé de façon générale sur une telle attitude, M. Blaikie a répondu qu'il «n'aime pas les menaces et le chantage».

Il s'en est pris par ailleurs à la réputation que lui ont faite les médias d'avoir contesté la loi 101 devant les tribunaux. «Vous savez très bien que ce qu'on a contesté, c'était une partie infime de la loi 101. C'était la question de la langue devant les tribunaux et la législature. Vous savez très bien que ça n'a pas touché les Québécois plus que ça. Alors pourquoi soulever des affaires semblables?»

Blaikie, a qui l'on prête encore des ambitions à la succession de M. Joe Clark, se garde bien de faire des commentaires à ce sujet. Mais pour atteindre un tel but, il devrait auparavant se faire élire député, et admet qu'il pourrait bien être candidat aux prochaines élections: «Je n'ai jamais mis fin à l'ambition de devenir membre du Parlement. La prochaine fois, cela dépendra d'un tas de facteurs et notamment de la date du scrutin», a-t-il déclaré.

D'ici là, il est dans une position idéale pour se faire connaître par les militants du parti. Aujourd'hui il sera à Ottawa pour s'y établir un bureau permanent, après quoi il entend prendre une semaine de vacances. Dès son retour, il planifiera une tournée de toutes les provinces canadiennes pour rencontrer les premiers ministres conservateurs des provinces, les chefs d'opposition tories, les présidents des associations de comté, et les membres. Il compte y mettre deux ou trois mois à temps plein. Il compte aussi utiliser toutes les tribunes qu'on lui offrira pour prononcer des discours.

Pour les partisans de Brian Mulroney à Ottawa, il est bien évident que Peter Blaikie prépare sa prochaine campagne au leadership. «Mais il est tellement arrogant qu'il va s'aliéner tout le parti dans le temps de le dire» a confié hier un député conservateur sur un ton qui montre bien à quel point l'unité est bien loin d'être rétablie dans ce parti.



LES SUPERMARCHÉS **PRO**



PÂTES ALIMENTAIRES LANCIA

CELLO DE 1 kg **.88**



LASAGNE LANCIA

BTE DE 500 g **.99**

LANCIA



NOUILLES AUX OEUFS, EXTRA LARGES

LANCIA EMB. DE 375 g **.79**

BRAVO

Sauce à spaghetti à la viande

SAUCE À LA VIANDE OU TOMATE POUR SPAGHETTI

BRAVO BTE DE 28 oz **1.09**

BRAVO

TOUT USAGE Sauce aux tomates

SAUCE TOUT USAGE BRAVO

BTE DE 7½ oz **5 POUR 1.00**



HARICOTS BRAVO ROMAINES, LENTILLES, LUPINI,

BTE DE 19 oz **.59**

BRAVO



PÂTE DE TOMATE BRAVO

BTE DE 5½ oz **3 POUR 1.00**

BRAVO



HUILE VÉGÉTALE BRAVO

CONT. DE 3 litres **3.79**

BRAVO



RIZ À GRAIN LONG BRAVO

CELLO DE 2 lb **1.19**

BRAVO

Tomates À L'ITALIENNE

TOMATES PELÉES BRAVO

BTE DE 28 oz **.79**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

PRIX EN VIGUEUR DU 2 AU 7 MARS



suivez leur piste chez provigo

sur les traces du monde animal

une aventure passionnante pour toute la famille . . . .

une collection intéressante d'animaux . . . .

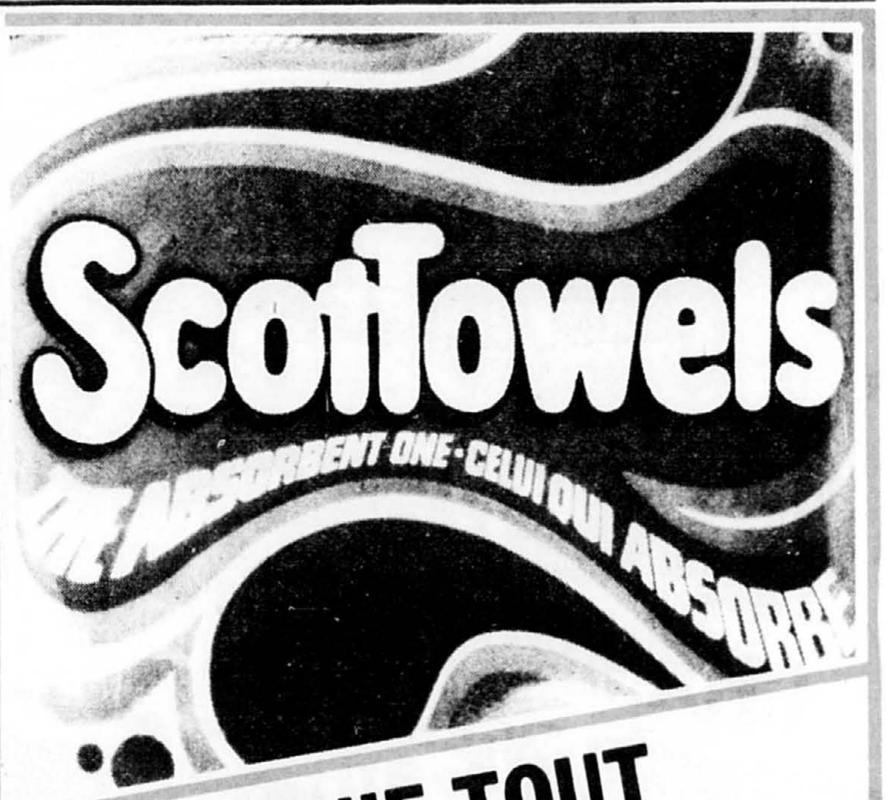
552 différents animaux, avec toute la documentation pertinente, sur cartes illustrées en couleurs.

Nouveaux jeux en vente chaque semaine.

$1.00 chacun

LES SUPERMARCHÉS Provigo

BIFTECK DE RONDE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A
la livre 2.28



ESSUIE-TOUT
CHOIX DE COULEURS SCOTT
EMB. DE 2 rouleaux .99

BIFTECK OU ROSBIF
DE POINTE DE SURLONGE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A la livre 2.78

ROSBIF DE CROUPE
COUPE EXTÉRIEURE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A la livre 2.28



ASSOUPLISSANT
POUR TISSUS LA PARISIENNE
CONT. DE 128 oz 1.59



BOISSONS
À SAVEUR DE FRUITS ALLEN'S
BTE DE 48 oz .59

FILET DE MORUE
SURGELÉ
la livre 1.98

SAUCISSES
FUMÉES HYGRADE
EMB. DE 16 oz 1.58

POIS VERTS #3
DE CHOIX IDÉAL
BTE DE 19 oz .59

BISCUITS
VÉNUS, BANTAM, VIVA VIAU
BTE DE 350 g ou 400 g 1.25

MINI PIZZA
TOUTE GARNIE DA VINCI
BTE DE 350 g 2.08

PÂTÉ
EN TIMBALE TOUR EIFFEL
CONT. DE 200 g 1.28

SOC DE PORC
FUMÉ PROVIGO
la livre 1.88

BOLOGNE
RÉGULIER OU CIRÉ
PROVIGO EMPT SOUS VIDE la livre 1.28

EAU
MINÉRALE PROVIGO
BOUT. DE 750 ml .47

SIROP DE TABLE
OLD TYME
BOUT. DE 750 ml 1.69

CAFÉ
INSTANTANÉ PROVIGO
BOCAL DE 6 oz 3.29

GÂTEAUX VACHON
½ LUNE VANILLE, PIQUE
MILLE FEUILLES JOS LOUIS
BTE DE 1.39

TOURTIÈRE
PROVIGO
BTE DE 454 g 1.78

JAMBON MIGNON
HYGRADE
la livre 2.68

PÂTÉ DE FOIE
RÉGULIER TOUR EIFFEL
la livre 1.48

JAMBON CUIT
TRANCHÉ MAPLE LEAF
EMB. DE 175 g 1.18

SOUPE
WON TON V-H
BTE DE 14 oz .59

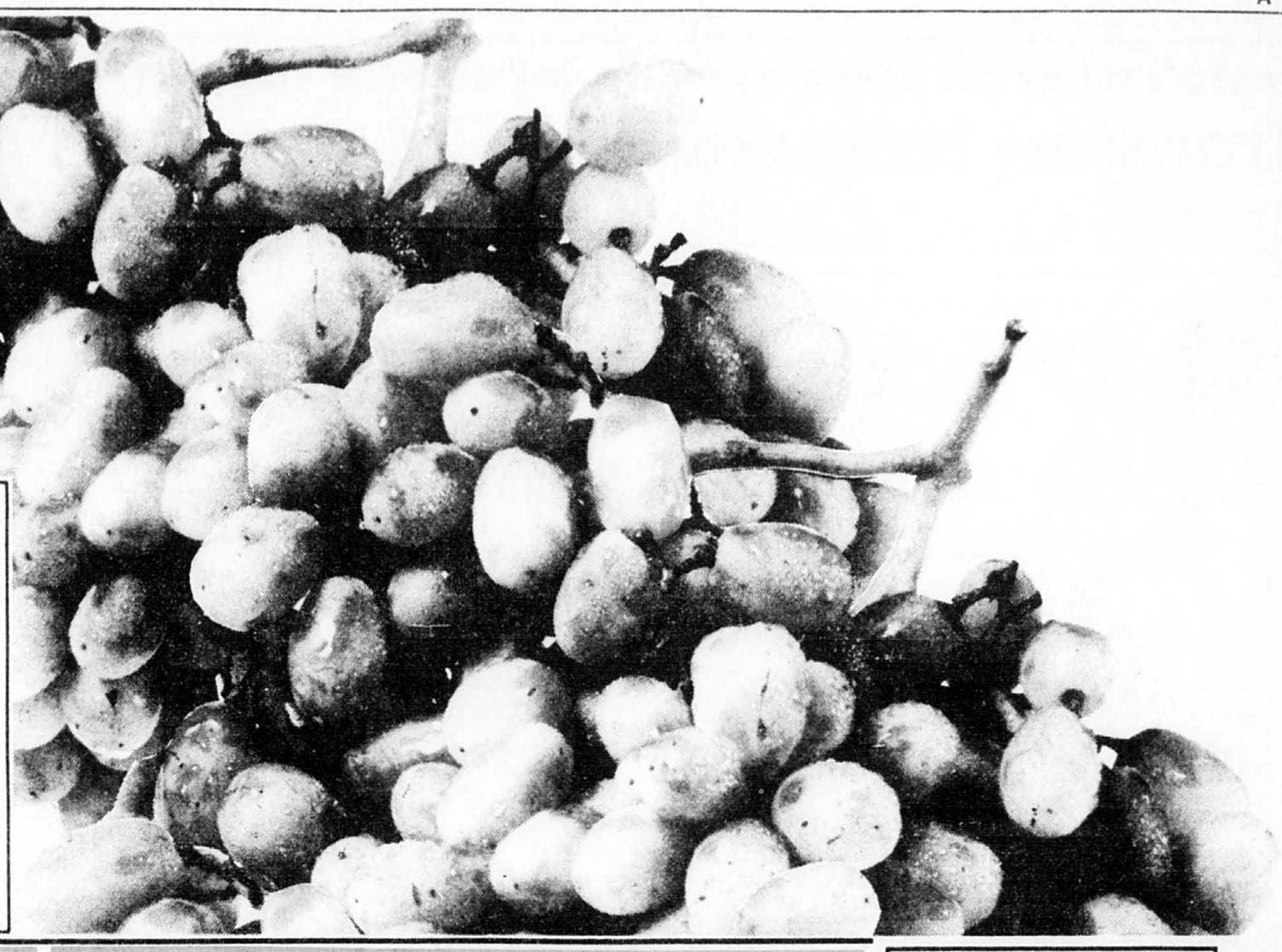
SAUCE V-H
POUR CÔTES LEVÉES
DOUCE, MÉDIUM FORTE CONT. DE 12 oz .99

DINER
MACARONI AU FROMAGE
PROVIGO BTE DE 7¼ oz 3 POUR 1.00

SOUPE
POULET & NOUILLES
PROVIGO EMB. DE 2 x 2¼ oz .39

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

PRIX EN VIGUEUR DU 2 AU 7 MARS 1981



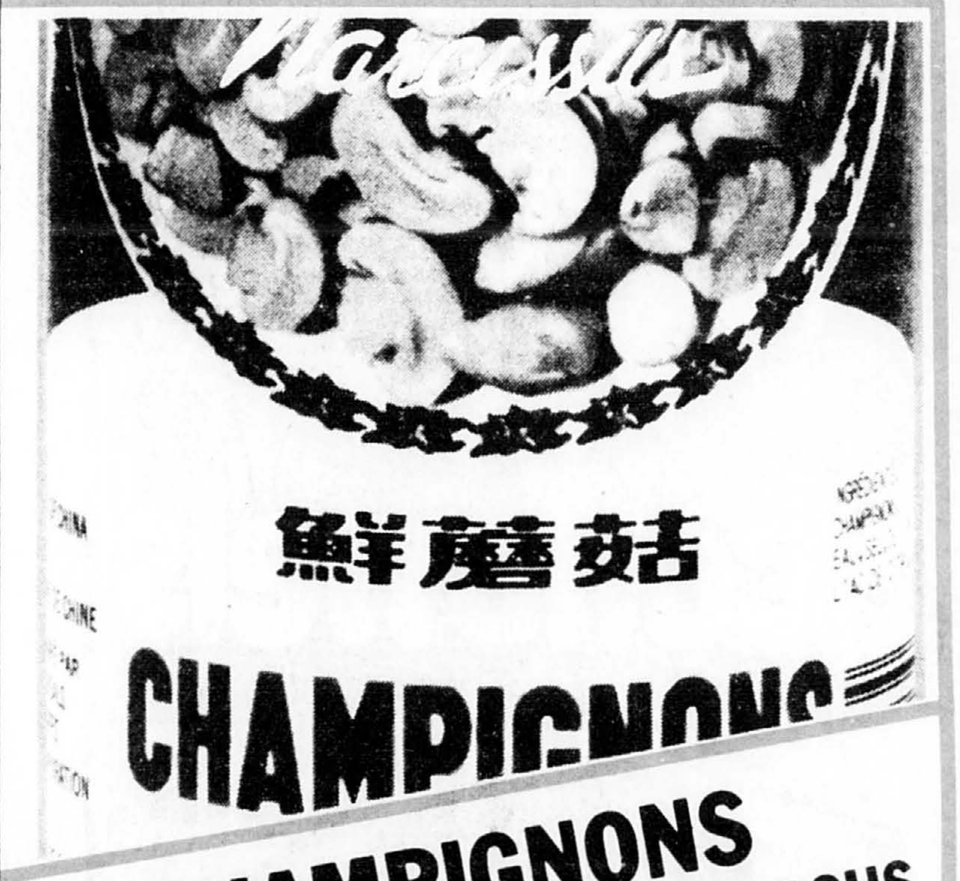
Quatre Saisons

PETIT POINT

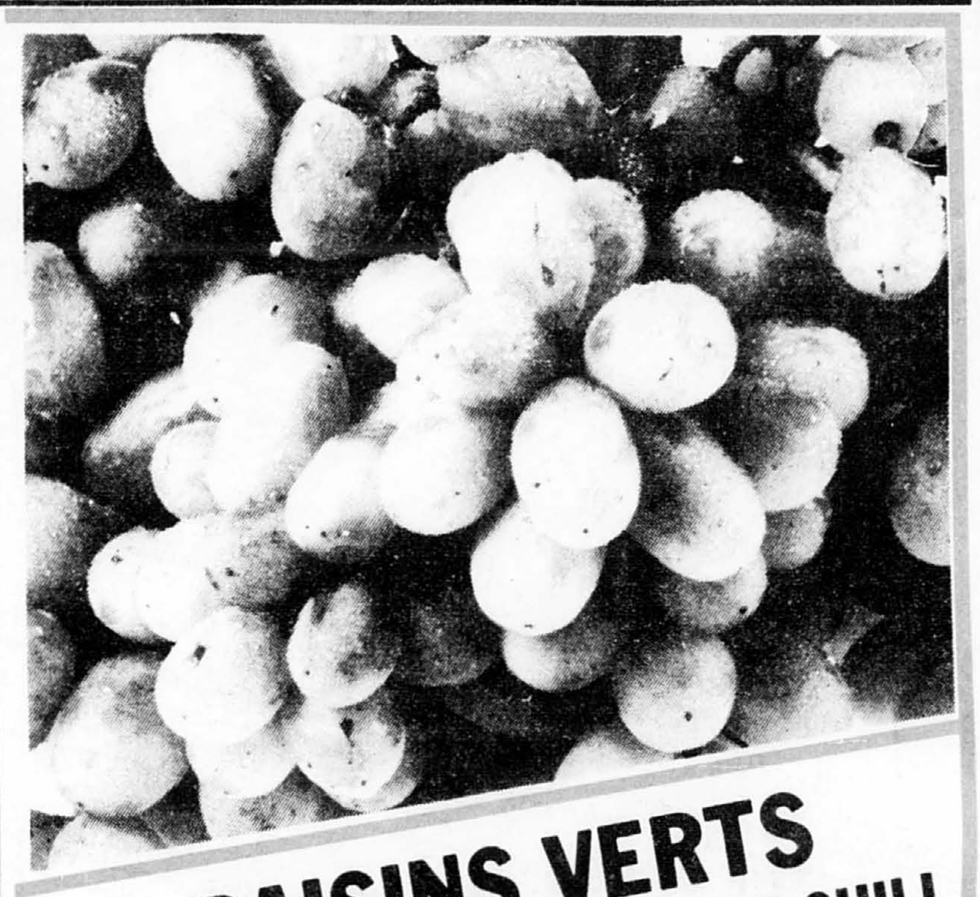


Une occasion unique: un petit point pour deux fois rien! Aucun achat n'est requis. Pour seulement 3,99 $ chacun, les supermarchés Provigo vous offrent des ensembles petipoint format 8" x 10" représentant les saisons québécoises. Vous économisez ainsi 5 $ par ensemble ou mieux encore 20 $ pour la collection complète.

Chaque ensemble comprend: un feuillet d'instructions, un canevas, une aiguille et la quantité de laine nécessaire. Des métiers petitpoint sont également disponibles au présentoir et à bon prix.

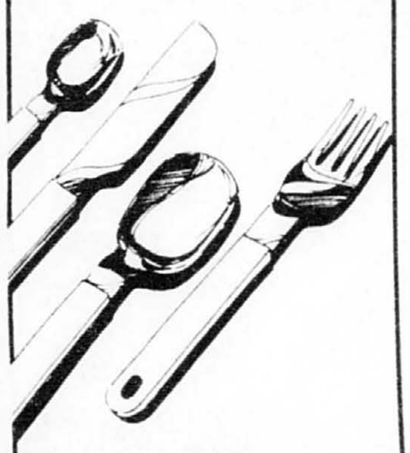


CHAMPIGNONS
MORCEAUX & TIGES NARCISSUS
BTE DE 10 oz **.59**



RAISINS VERTS
FRAIS, SANS PÉPINS DU CHILI
CANADA NO 1 la livre **1.08**

MANGEZ EN BEAUTÉ



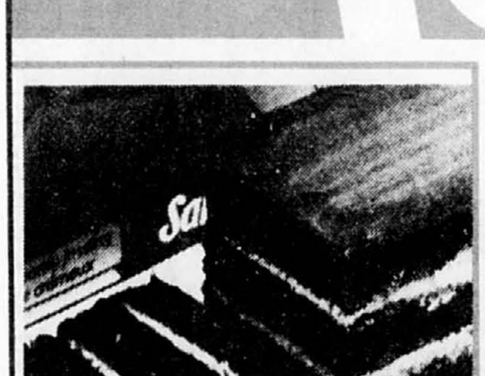
prix rég. $10.49
seulement
$4.49 le couvert plus taxe
avec $35. d'achat

Chaque $35. d'achat dans l'un ou l'autre des supermarchés Provigo vous donne l'opportunité de vous procurer un couvert (4 pièces) de cette magnifique coutellerie au prix de $4.49 le couvert plus la taxe de 8% (prix régulier $10.49). Les coupons-caisses ne sont pas accumulables.

Ces ustensiles sont fabriqués d'acier inoxydable et de plastique ABS solide blanc; de plus, ils sont lavables à la machine.

L'offre débute le 9 février et se terminera avec l'épuisement de la marchandise.

Collectionnez-les vite!



GÂTEAUX ÉTAGÉS
CHOCOLAT, VANILLE, CITRON, FRAISES
SARA LEE BTE DE 13½ oz ou 369 g **1.29**



COCA-COLA
BOUT. DE 750 ml 6 POUR **2.69** + DÉPÔT



CAROTTES
MINIATURES DES ÉTATS-UNIS
CANADA NO 1 CELLO DE 12 oz 2 POUR **.88**



TANGELOS
MINNÉOLA DE CALIFORNIE
la livre **.38**

HUILE
DE MAÏS MAZOLA
BOUT. DE 750 ml **1.69**

BISCUITS SODA
PREMIUM PLUS CHRISTIE
BTE DE 200 g **.79**

BROCOLI
FRAIS DE CALIFORNIE
GROSSEUR 18 chacun **.88**

CONCOMBRES
FRAIS, SUPER SÉLECT DU MEXIQUE
CANADA NO 1 2 POUR **.58**

SIROP DE MAÏS CROWN BRAND — BOCAL DE 1 litre **1.49**
SACS À SANDWICHS BAGGIES — EMB. DE 50 **.69**
SAUCE V-H CERISE OU PRUNES — CONT. DE 8 oz **.79**
SAUCE SOYA V-H — CONT. DE 450 ml **.99**
DANOISES FRAMBOISES OU BLEUETS — PROVIGO FORMAT DE [illegible] **1.09**
MINI BEIGNES SUCRÉS PROVIGO — BTE DE 24 **1.09**
PÂTÉS POULET, DINDE, BOEUF — SWANSON BTE DE [illegible] oz **.69**
JUS D'ORANGE SURGELÉ KENT — CONT. DE 12½ oz **.79**
AMUSE-GUEULES FLINGS OU MINI CHIPS — CHRISTIE BTE DE 150 ou [illegible] **.69**
SAVON DE TOILETTE CASHMERE BOUQUET — 4 POUR **.89**
DÉTERGENT EN POUDRE SUNLIGHT — BTE DE 4,6 kg **6.79**
MARGARINE ¼ lb PARKAY — EMB. DE 3 lb **2.29**
PILES MINI 300 ou 400-2-D — DURACELL EMB. DE 2 x 1,5 volt **2.89**
KINCE-BOUCHE CEPACOL — BOUT. DE 500 ml **1.69**
CHAMPIGNONS MORCEAUX & TIGES — NARCISSUS BTE DE [illegible] **.59**
SIROP DE TABLE OLD TYME — BOUT. DE 750 ml **1.69**



Installation de lavabos et de toilettes à Tanguay

Transfert temporaire de 26 détenues à Gomin et à Bordeaux

■ Désormais, toutes les cellules de la maison Tanguay seront dotées de lavabos et de toilettes. En raison de ces travaux d'amélioration, qui s'échelonneront sur une période de six mois au moins, des détenues se retrouveront, à compter de vendredi, à la prison Gomin, de Québec, ou à la prison pour hommes de Bordeaux, à Montréal.

En tout, 26 prisonnières seront touchées apr ces transferts. Ce nombre, d'après la directrice de Tanguay, Mme Nicole Morin-Laurendeau, peut toutefois

ANDRÉ CÉDILOT

varier d'une journée à l'autre, puisqu'il s'agit de détenues purgeant de courtes peines ou en attente de procès. Les premières seront logées à la prison Gomin, également pour les femmes, à Québec, alors que les autres séjourneront à Bordeaux.

Quant aux détenues qui resteront à Tanguay, elles occuperont les cellules pourvues des nouvelles installations sanitaires au fur et à mesure que les travaux auront été complétés. Ceux-ci, croit-on, devraient durer au moins six mois. Ce projet, qui est prévu depuis deux ans, se traduira par l'installation de pas moins de 150 lavabos et toilettes dans les 135 cellules et locaux que compte l'établissement du boulevard Henri-Bourrassa.

«Nous croyons, dans les circonstances, qu'il s'agit là du mieux que nous pouvions faire pour reloger temporairement les pensionnaires, et ce, en causant des inconvénients au moins grand nombre de résidantes possible», a expliqué Mme Morin-Laurendeau, précisant que les prévenues en attente de procès, dont la durée de séjour est quand même assez limitée, n'auraient pas à souffrir tellement de vivre à la prison pour hommes de Bordeaux.

C'est à cet endroit, au sous-sol de l'établissement, dans une section qu'on appelait autrefois le «trou», qu'avaient été confinées le mois dernier une quinzaine de jeunes femmes qui avaient participé à la mini-émeute de Tanguay. L'endroit, qui avait été ferhé il y a un an, a été nettoyé et repeint depuis justement pour servir dans des cas d'urgence semblables. Une trentaine de cellules y sont disponibles.

«Les lieux sont parfaitement convenables pour des séjours peu plonongés, a indiqué le sous-ministre associé de la Justice, M. Aubert Ouellet, lors d'une conversation avec LA PRESSE. Les détenues jouissent des vervices essentiels, si ce n'est de l'éclairage, qui est un peu déficient, et de la cour de récréation, à l'extérieur, qui permet à des détenus masculins d'épier les jeunes femmes, du haut de locaux aux étages supérieurs.»

À Tanguay même, entre-temps, la situation revient progressivement à la normale. Selon Mme Nicole Morin-Laurendeau, les activités ont toutes été rétablies pour l'ensemble des prensionnaires, sauf celles qui viennent d'être ramenée de Bordeaux. Ces dernières sont toujours limitées à leur cellule ou à une salle de séjour, vivant en marge du reste de la population carcérale.

Et ce régime de vie bien particulier, d'après la directrice, sera en vigueur pour ces treize jeunes femmes jusqu'à nouvel ordre, dépendant de leur comportement de groupe. Celui-ci, dit-elle, fait l'objet d'une évaluation hebdomadaire depuis les fameux événements du début février. Un probleme de drogue, on le sait, avait été à l'origine de ces désordres.

fiducie populaire
dépôt garanti



Inscrite à la régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

1405, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Québec H2C 1H1
(514) 382-2282

Je vois à mes intérêts!

"J'aime que mes économies soient entre bonnes mains. J'ai donc choisi le DÉPÔT GARANTI de la Fiducie Populaire. C'est un placement sûr dont le taux d'intérêt est élevé et garanti jusqu'à son échéance. De plus, il n'y a aucuns frais d'administration."

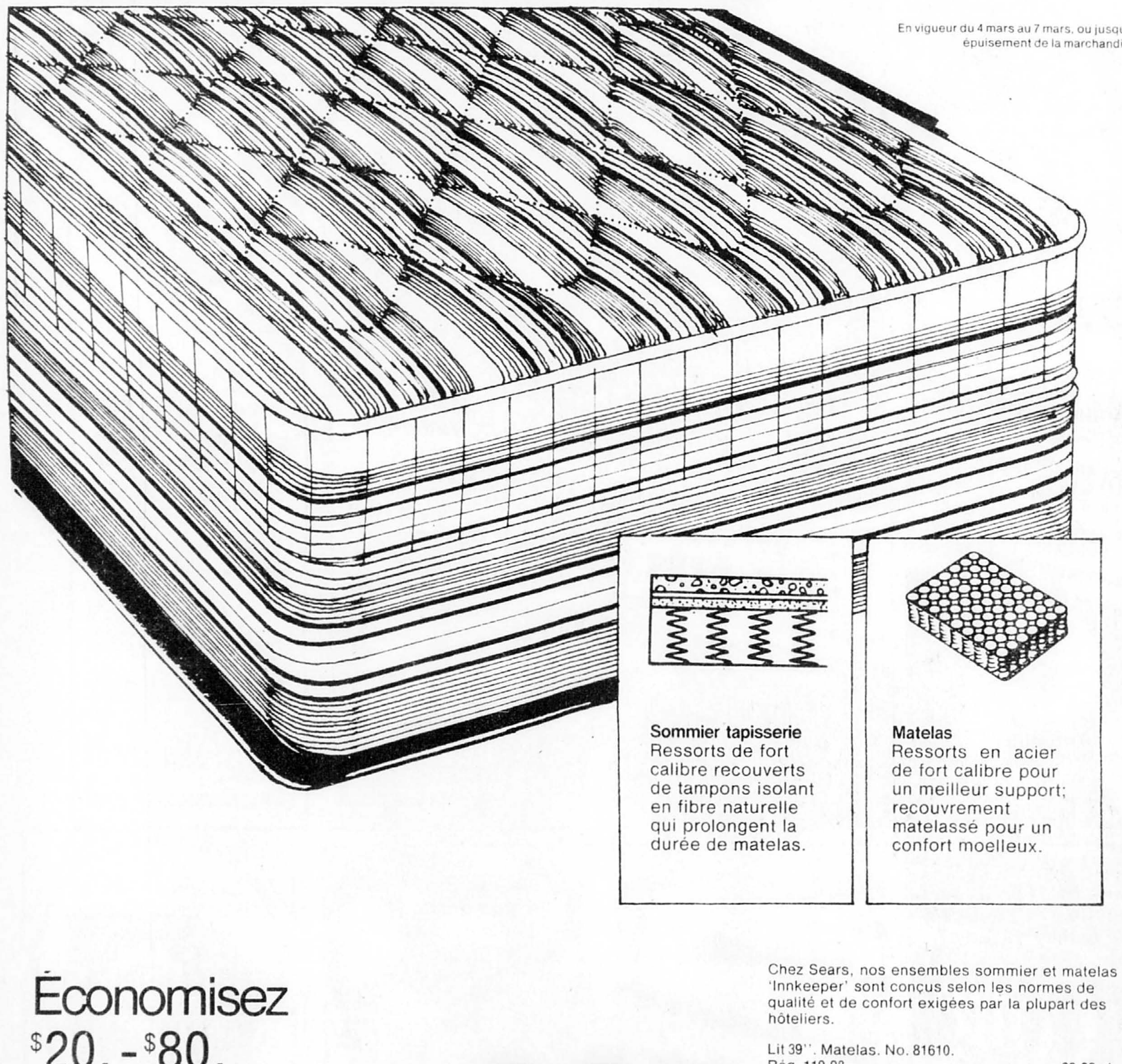
La Fiducie Populaire offre également toute une gamme de services financiers adaptés à vos besoins.

FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS

15 1/4%*
30 à 59 jours
(Minimum 5000$)

*Taux sujet à changement sans préavis.

En vigueur du 4 mars au 7 mars, ou jusqu'à épuisement de la marchandise



Sommier tapisserie
Ressorts de fort calibre recouverts de tampons isolant en fibre naturelle qui prolongent la durée de matelas.

Matelas
Ressorts en acier de fort calibre pour un meilleur support; recouvrement matelassé pour un confort moelleux.

Économisez
$20.-$80.
Procurez-vous un matelas ou un sommier 'Innkeeper', toutes les dimensions sont offertes à un seul bas prix!

99.98 ch.

Chez Sears, nos ensembles sommier et matelas 'Innkeeper' sont conçus selon les normes de qualité et de confort exigées par la plupart des hôteliers.

Lit 39''. Matelas. No. 81610.	
Rég. 119.98	99.98 ch.
Lit 39''. Sommier. No. 82610.	
Rég. 119.98	99.98 ch.
Lit 54''. Matelas. No. 81612.	
Rég. 149.98	99.98 ch.
Lit 54''. Sommier. No. 82612.	
Rég. 149.98	99.98 ch.
Lit 60''. Matelas. No. 81613.	
Rég. 179.98	99.98 ch.
Lit 60''. Sommier. No. 82613.	
Rég. 179.98	99.98 ch.

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES
Sears. Meubles. Rayon 01.

Sears SIMPSONS SEARS
CLIENT SEARS
Satisfaction ou Remboursement

Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1980, Simpsons-Sears Limitée.
Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal: **333-5811** St-Jérôme: **432-1130** St-Jean: **349-2611**

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

LE PRINTEMPS SOUS LE SOLEIL DE L'ESPAGNE!

Sur les plages de l'Espagne, le COLLÈGE AHUNTSIC vous offre pour la 3e année une véritable occasion d'apprendre la langue et de découvrir la civilisation espagnole tout en vivant une expérience de groupe inoubliable.

DÉPART	Date limite d'inscription
23 avril	20 mars

Endroits: (26 journées)

VALENCE 19 journées **BARCELONE** 4 journées
PENISCOLA 1 journée **ALICANTE** 1 journée

plus une journée surprise à Amsterdam (il y a encore quelques places pour le groupe du 26 mars)

PRIX $1177 incluant transport, chambre double, repas à Valence, cours, assurance.

POUR RENSEIGNEMENTS COMPLETS:

Madame Monique Poirier
9155, rue Saint-Hubert
Montréal, Québec
H2M 1Y8
(514) 389-5987 ou 5988
(frais virés acceptés)
(sous le permis no 1325 70197-0470
agence de voyages Espagne)

je m'inscris!

H&R BLOCK PRÉPARE LES DÉCLARATIONS SPÉCIALES D'IMPÔT FÉDÉRALE ET PROVINCIALE.



Nos consultants sont spécialement formés pour préparer vos déclarations provinciale et fédérale. Moins vos déclarations sont compliquées, moins vous payez. Nous ferons tout pour vous faire économiser de l'argent et pour vous éviter des problèmes. Chez H&R Block, nous sommes des spécialistes de l'impôt.

Pour être vraiment sûr!

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT
H&R BLOCK

Tarifs spéciaux pour les déclarations comportant seulement la déduction «Crédit d'impôt pour enfants».

LACHINE 637-2511
1395, rue Notre-Dame
Les Galeries Lachine
NORD 747-1151
919, boul. Décarie
10382B ouest, boul. Gouin
Roxboro
7642, rue Saint-Hubert
6270, Cote-des-Neiges
Mail Les Galeries d'Anjou
Centre d'achats West Island
1380 est, rue Fleury
10581, boul. Saint-Laurent
Centre d'achats Forest
9139, boul. Pie-IX
9305, boul. Pie-IX
4832 est, rue Jean-Talon
Centre d'achats Levasseur
CENTRE-EST 722-3511
6424, rue Papineau
8854, rue Hochelaga
5468, av. du Parc
Carrefour de La Pointe, P.A.T.
2734, rue Masson
5716 est, rue Sherbrooke
4656, rue Papineau
2307 est, rue Ontario
Place Bonaventure
Galeries Dupuis
1021 ouest, Ste-Catherine
4202, rue Saint-Denis
5235 est, rue Bélanger
3430 est, rue Bélanger
RIVE-SUD 679-1116
2177, chemin Chambly
Centre d'achats Laurier
958, av. Sainte-Hélène
Les Galeries Cousineau
Place Portobello
Centre d'achats La Seigneurie
Boucherville
OUEST 483-1310
6151 o., rue Sherbrooke
5208, boul. Décarie
8350, boul. Newman
1858, av. de l'Église
6634 o., rue Sherbrooke
3645, av. Wellington
5659, av. Verdun
3544 o., rue Notre-Dame
406, rue Lafleur
1267, av. Greene
Centre d'achats Beaconsfield
LAVAL 663-9450
237, boul. des Laurentides
400, boul. Labelle
Centre d'achats Duvernay
Terrasse Fabreville

9h à 21h SUR SEMAINE 9h à 17h LE SAMEDI
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

Aussi à ces endroits aux heures des magasins
la Baie | Sears
Bonimart | EATON

AUTRES BUREAUX
Beauharnois, Dorion, Laprairie, Rosemère, Saint-Jérôme, Beloeil, Hawkesbury, Sorel, Saint-Eustache, Terrebonne, Chambly, Iberville, Napierville, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Chateauguay, Ile Perrot, Repentigny, Saint-Jean, Joliette



Grande réclame de couvre-planchers

10 JOURS SEULEMENT OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

- Solde en vigueur du mercredi 4 mars au samedi 14 mars
- Plus de 19 sortes de tapis de qualité
- Pour un service rapide, prenez note des mesures de votre plancher
- Légers frais additionnels pour pose

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

Choisissez parmi notre sélection de tapis torsadés, à poils coupés et bouclés, en peluche saxony et à envers en jute

Venez admirer notre collection de tapis pour l'extérieur
Prix à partir de 2.98 m. ca.

Magnifiques moquettes à envers caoutchouc qui rend la pose facile

Économisez $6 m. ca.
Moquette 100% nylon Antron® III
28.99 m. ca.
Rég. 34.99 m. ca.
«CUMBRIA». 100% nylon Antron® III, moquette légèrement ciselée à poils coupés et bouclés. Très durable. À poser partout dans la maison. 9 couleurs. Env. 12' large. 37R 012 560 C.

Économisez $3 m. ca.
Moquette à peluche Saxony
17.99 m. ca.
Rég. 20.99 m. ca.
«VELVET FLAIR». Moquette 100% polyester «Trevia Star®». À poser partout dans la maison. 37R 013 410.

Économisez 1.31 m. ca.
Moquette extérieure «Sunnyside»
2.98 m. ca.
ég. 4.29 m. ca.
Moquette 100% polypropylène à envers latex defiant la neige, le soleil, la pluie et le froid. Résiste à la décoloration.
Quantité limitée
Place Vertu
320 m. ca.

Économisez 6.53 m. ca.
Velours bouclé à reliefs
11.39 m. ca.
Rég. 17.92
«MINSK». Envers mousse «Jumbo Back» bien épais pour plus de confort. Moquette à reliefs (trois hauteurs). En 100% nylon. Se pose partout dans la maison. Choix de 6 teintes. 37R 018 500.

Économisez 36¢ m. ca.
Moquette à poils bouclés
6.32 m. ca.
Rég. 6.68
«NORFOLK». Idéal pour salles de séjour et endroits peu passants. Recommandée pour utilisation commerciale modérée. Entretien facile. En 100% polypropylène de Protel. Envers coussiné — aucun autre achat à faire. 6 teintes. 37R016320. No 16320.

Économisez $3 m. ca.
Moquette à poils torsadés, envers résistant en jute
17.99 m. ca.
Rég. 20.99 m. ca.
«RYATWIST». Moquette résistante faite de 80% acrylique et 20% nylon, facile d'entretien. Choix de 10 couleurs. À poser partout dans la maison. 37R 011 250 C.

Économisez $2 m. ca.
Moquette à poils coupés et bouclés 100% nylon
17.99 m. ca.
Rég. 19.99 m. ca.
«OAKLAND». Moquette très douce, 100% nylon DuPont très résistant. Une de nos nouvelles moquettes décoratives offerte en un choix de 8 couleurs. 37R 012 620 C.

Liquidation de coupons

Place Vertu seulement

Voici quelques exemples parmi notre sélection de coupons de tapis. Quantité limitée.

Grandeurs	Qté	Valeur	Vente
3.66 x 3.66 cm	1	$330	$225 ch.
3.05 x 3.66 cm	1	$285	$170 ch.
2.74 x 3.66 cm	1	$228	$156 ch.
3.66 x 3.66 cm	1	$320	$230 ch.
2.74 x 3.66 cm	1	$241	$188 ch.
3.66 x 3.66 cm	1	$287	$189 ch.
2.74 x 3.66 cm	1	$240	$160 ch.
2.52 x 3.66 cm	1	$204	$134 ch.
2.74 x 3.66 cm	1	$180	$126 ch.
2.74 x 3.66 cm	1	$240	$180 ch.

Sears rayon 37

Économisez 1.20 m. ca.
Velours bouclé 100% nylon
7.16 m. ca.
Rég. 8.36
«ESPRIT». Notre moquette à motifs la plus populaire. Se prête à tout décor. Envers coussiné pour plus de confort. Motifs aidant à dissimuler taches et saletés. No 16200.

Économisez $1 m. ca.
Velours bouclé multicolore
6.49 m. ca.
Rég. 7.49
«VARITONES». Moquette en velours 100% nylon. Assure des années d'usage. Va partout dans la maison. Coupez aux dimensions voulues et posez-la vous-même. Envers caoutchouc coussiné. Pas de sous-tapis à acheter. 6 teintes. No 16350.

Économisez $3 m. ca.
Moquette ton sur ton qui vous assure des années d'utilisation
20.99 m. ca.
Rég. 23.99 m. ca.
«ANJOU». Moquette ton sur ton qui ajoute une note élégante à votre décor. 100% nylon DuPont. Les taches se nettoient avec un linge humide. 8 couleurs. 37R 013 790 C.

Économisez $3 m. ca.
Moquette de couleur unie à texture saxony
21.99 m. ca.
Rég. 24.99 m. ca.
«GAUGUIN». 100% nylon DuPont très résistant. Traitée Scotchgard® antitaches et antistatique. Choix de 11 couleurs. 37R 013 830 C.

Économisez 50¢ m. ca.
Moquette «Playhouse» à envers coussiné
4.98 m. ca.
Rég. 5.48 m. ca.
Idéal pour les endroits très passagers. 100% velours polypropylène à envers mousse.

Économisez 1.65 m. ca.
Velours multicolore bouclé et coupé
11.49 m. ca.
Rég. 13.14 m. ca.
«ACACIA». Fait de 100% nylon DuPont. Installation très facile: envers coussiné haute densité. Nul besoin d'un sous-tapis. À poser partout dans la maison. Choix de 8 teintes. 37R018000.

Économisez $3 m. ca.
Moquette à poils coupés et bouclés, 100% nylon Antron® III
24.99 m. ca.
Rég. 27.99 m. ca.
«ANDALUS». Résiste aux taches et à la statique. Traitée Teflon® pour garder sa belle apparence. 8 couleurs. 37R 012 700 C.

Économisez 2.50 m. ca.
«Fieldday» notre meilleur moquette aspect gazon
7.49 m. ca.
Rég. 9.99 m. ca.
Résistant au rétrécissement, à la moisissure et à la décoloration. Très durable. 4 couleurs. 21700

Économisez $1 m. ca.
Revêtement Sears en vinyle robuste
10.99 m. ca.
Rég. 11.99 m. ca.
Performance Plus: Ce vinyle coussiné a une couche d'usure et un centre en mousse bien épais. Surface au relief profond, aux belles couleurs brillantes. 88800

Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1980, Simpsons-Sears Limitée.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

La CSN devra lancer une campagne de financement

■ QUÉBEC — La CSN connaît encore une fois une «crise financière temporaire» et s'apprête à lancer une campagne de financement afin de trouver rapidement quelque $6 millions.

Le conseil confédéral de la centrale, actuellement en réunion à Québec, se penche particulièrement sur les finances. Et la situation, a déclaré hier à LA PRESSE un adjoint à la présidence de la CSN, est catastrophique, bien que la centrale se soit souvent tirée, dans le passé,

PIERRE VENNAT

de situations semblables.

Ainsi, dans le rapport du «comité de surveillance» pour l'exercice financier de neuf mois se terminant le 30 novembre 1980, on y dit que «l'examen des états financiers du fonds de défense professionnelle montre que si le nombre de grévistes que nous soutenons ne descend pas rapidement en dessous de la moyenne de 2,500 pour laquelle il a été structuré, le FDP ne pourra plus s'acquitter de ses responsabilités et ce, dès le milieu de l'été 1981.

«Au moment où nous rédigeons ce rapp rt, ajoutent ses auteurs, le comité exécutif n'avait pas encore arrêté de décision quant aux moyens à prendre pour pallier à la situation; notre travail s'est limité à l'analyse des états financiers du FDP».

Un communiqué de la CSN, toutefois, à la mi-février, faisait savoir que la centrale se préparait à lancer une vaste campagne de financement afin d'amasser $6 millions pour renflouer le fonds de grève de la centrale qui est presque à sec.

«La campagne, indiquait-on alors, s'adressera tout d'abord aux syndicats membres de la CSN qui seront appelés sur une base volontaire, à verser une cotisation spéciale volontaire. La campagne serait aussi ouverte au public et aux organisations à l'extérieur du mouvement CSN».

Au cours des neuf derniers mois, la centrale a appuyé pas moins de 5,000 grévistes en moyenne, dont un bloc d'environ 2,500 forestiers d'un coup depuis huit mois, de même que 800 travailleurs de la Reynolds, au Cap de la Madeleine, depuis maintenant un an.

L'étude des états financiers, d'ailleurs, pour l'exercice de neuf mois terminé le 30 novembre 1980, démontre d'ailleurs un excédent de plus de $1.5 millions des dépenses sur les revenus du fonds de défense professionnelle de la CSN.

Comme la centrale n'entend pas diminuer sa combativité pour autant, il est évident qu'elle devra trouver autrement que par la voie des cotisations normales le moyen de combler sa caisse.

En neuf mois, le fonds de défense a dépensé plus de $12 millions de dollars, dont $10,492,102 en prestations de grève.

Deux jeunes appréhendés à Repentigny

■ Deux adolescents âgés de 15 et 16 ans qui avaient volé une automobile dans l'est de la métropole ont été appréhendés hier matin à Repentigny à la suite d'une chasse à l'homme qui s'est déroulée à vive allure et au cours de laquelle l'auto des deux fuyards a brûlé plusieurs feux rouges.

La poursuite a débuté à l'angle de la rue Sherbrooke et Georges V dans l'est de la ville, lorsque l'auto suspecte a brûlé un premier feu rouge. Une voiture radar de la police de la CUM l'a alors prise en chasse et ce n'est que sur la rue Cherrier, à Repentigny, que l'auto des deux jeunes délinquants a été interceptée après avoir heurté une autopatrouille de la police municipale de Repentigny.

Selon un porte-parole de la police de la CUM, les deux jeunes gens étaient des évadés du centre de correction du Mont-Saint-Antoine.

Payez et emportez du 4 au 7 mars 1981 chez le quincaillier

RO-na

Tout est là! Pour vous servir!

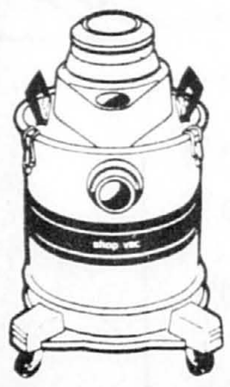
Miroir ovale



Cadre en polystyrène résistant fini ton or antique. Dimensions 21" x 25" Utile et décoratif. 326007

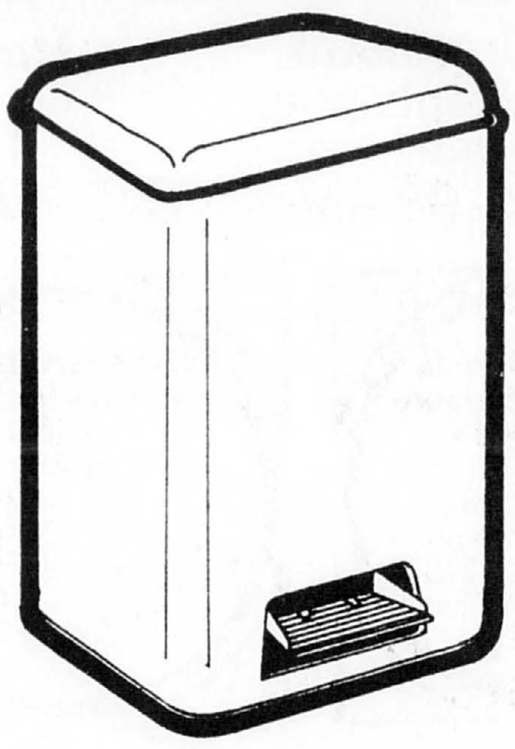
14.88

Aspirateur d'atelier 4 gallons shop·vac



Sur chariot de 4 roues avec accessoires comprenant: 2 tubes de rallonge, un boyau de 6', un appareil à tapis, un racloir et un bec principal. 591002

$62

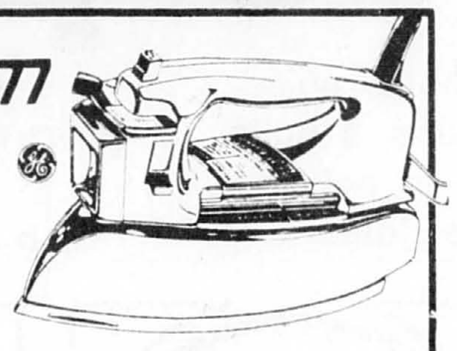


Poubelle de cuisine

À mécanisme à ressort. Seau intérieur en plastique. Couleur amande. Prix avantageux. 130089

6.97

39.77



Fer auto-nettoyant

À vapeur et à sec. Série II, modèle à poignée or moisson. Semelle à évents multiples. 045003

$37

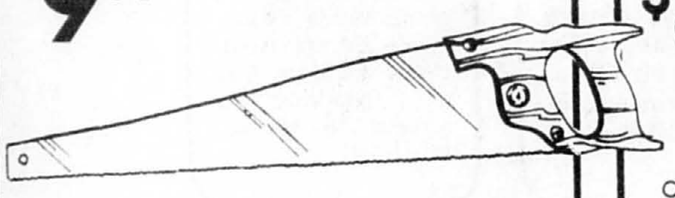


Scie sauteuse à vitesse réglable

Une scie sauteuse Valeur en plus' à toutes fins. Isolement double. Patin inclinable gradué. Modèle 7580-04. 027110

Égoïne K-3 à dos incurvé

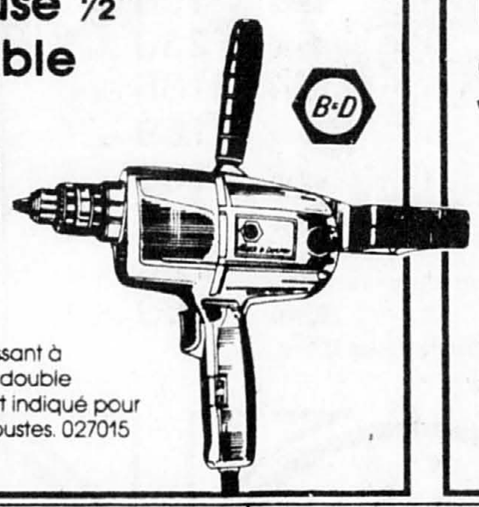
9.97 DISSTON



Longueur de 26 pouces à 8 pointes. Un bon achat pour le bricoleur sérieux. 248028

Perceuse ½" reversible

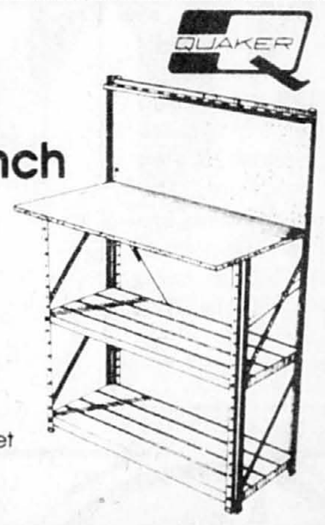
$62



Outil ultra-puissant à engrenage à double réduction. Tout indiqué pour les travaux robustes. 027015

Établi en acier Versa-Bench

$29



Prêt à monter, 2 tablettes en métal, panneau perforé. Table en aggloméré et porte-outils en métal. 256103

VILLE DE LAVAL						
ANJOU QUINC. CHAUMONT ENR. 8674, Place Chaumont 352-1220	MONTRÉAL-NORD FERR. CHARLEROI INC. 4690, rue Charleroi 322-2031	PLATEAU MONT-ROYAL SEGUIN & LEGAULT INC. 759 est, rue Rachel 521-8570	SNOWDON QUEEN MARY HOWE LTÉE 5323, ch. Queen Mary 481-0129	VILLERAY QUINC. JEAN BOURDEAU INC. 1973, rue Tillemont 727-4970	CHAMBLY QUINC. J.P. LAUZON INC. 840, rue Périgny 658-8844	
CHOMEDEY QUINC. GOYER LTÉE 1533, boul. Cure-Labelle 681-3328	CÔTE-DES-NEIGES QUINC. GAGNÉ ENR. 5200, rue Gatineau 731-6833	MONTRÉAL-NORD H. RAVARY & FRÈRES INC. 3717, rue Monselet 321-1710	POINTE-AUX-TREMBLES LATENDRESSE & FILS INC. 11837 est, Notre-Dame 645-8874	TÉTREAULTVILLE QUINC. STE-CLAIRE (1980) INC. 9215 est, rue Sherbrooke 351-5970	VILLERAY QUINC. GAZAILLE LTÉE 1261 est, rue Beaubien 276-7212	CHÂTEAUGUAY QUINC. CHÂTEAUGUAY INC. 3, rue Principale 692-8223
CHOMEDEY QUINC. GUY RACINE LTÉE 335, boul. Chomedey 681-7575	DORVAL QUINC. BOYER INC. 707 Bord-du-Lac 631-3538	NOTRE-DAME-DE-GRÂCE QUINC. MONKLAND 5657, rue Monkland 489-2811	ROSEMONT QUINC. BEAUBIEN INC. 3194 est, rue Beaubien 727-0525	VRDUN QUINC. E. CHARTRAND INC. 3660, ave Verdun 769-4559	VILLERAY ALBERT LORD LTÉE 7341, rue Saint-Denis 274-2561	LAPRAIRIE QUINC. BERGER INC. 1155, rue Sainte-Elizabeth 659-1951
DUVERNAY QUINC. MÉTRO INC. 3425 de la Concorde 661-0885	LACHINE M. LACROIX & FILS LTÉE 650, rue Notre-Dame 637-3767	NORD QUINC. G. LALANDE INC. 6740, boul. St-Laurent 277-3800	ROSEMONT QUINC.C. BÉLANGER LTÉE 2599, rue Masson 374-2121	VERDUN A. E. LAMARRE & FILS INC. 5421, rue Bannantyne 768-0741	VILLERAY QUINC. F. RAVARY 8155, rue Saint-Hubert 276-3515	LONGUEUIL FERRONNERIE BRIEN INC. 275 ouest, boul. Curé-Poirier 677-5225
FABREVILLE GRANDMONT INC. 434, boul. Curé-Labelle 625-0753	LACHINE QUINC. ROCK ENR. 813, rue Provost 634-2222	NORD QUINC. LAMBERT INC. 6524, rue Saint-Hubert 274-3521	ROSEMONT R. GIBEAULT & FILS INC. 2613 est, rue Jean-Talon 374-0266	VERDUN QUINC. J.R. POIRIER LTÉE 1818, ave de l'Eglise 767-2404	VILLE SAINT-PIERRE CHEVRIER 170, rue St-Jacques 364-5661	LONGUEUIL FERR. A. LEDUC INC. 1917, rue Sainte-Hélène 674-4290
PONT-VIAU PAQUETTE & GUY LTÉE 367, boul. des Laurentides 669-7151	LASALLE QUINC. PONT MERCIER LTÉE 555, rue Lafleur 366-2840	PIERREFONDS QUINC. G. RAYMOND LTÉE 15721, boul. Pierrefonds 626-3928	ROSEMONT QUINC. ROGER LAMBERT LTÉE 5110 est, rue Bec ubien 255-0760	VILLE-EMARD Quinc. A. Bissonnette Inc. 621, boul. Monk 766-6783	RIVE-NORD	LONGUEUIL QUINC. ROBERGE INC. 2225, Chemin Chambly 679-5160
STE-DOROTHÉE QUINC. LAVAL LTÉE 1268 Bord-de-l'Eau 689-2220	LONGUE-POINTE QUINC. E. MENARD INC. 7774 est, rue Notre-Dame 353-4800	PLATEAU MONT-ROYAL QUINC. BERNIER INC. 4638, rue St-Denis 844-8838	ROXBORO QUINC. ECHO INC. 10396 ouest, boul. Gouin 684-4142	VILLE-EMARD CQUINC. LACROIX (près métro Monk) 6730, boul. Monk 768-3400	SAINTE-THÉRÈSE F. BOUDREAULT INC. 200, rue Saint-Charles 435-5933	SAINT-BASILE-LE-GRAND QUINC. TAILLON LTÉE 219, rue Principale 653-2071
ÎLE DE MONTRÉAL	MAISONNEUVE L. LAMARRE LTÉE 4041 est, rue Ste-Catherine 526-2857	PLATEAU MONT-ROYAL QUINC. DESLORIMIER INC. 2129 est, Mont-Royal 521-6741	SAINT-LÉONARD QUINC. ST-LÉONARD INC. 8480, boul. Lacordaire 323-2716	VILLE-EMARD E. SAUVÉ LTÉE 6047, boul. Monk 766-8559	RIVE-SUD	MONT SAINT-HILAIRE LUC ARPIN INC. 103, boul. Laurier 464-5117
AHUNTSIC QUINC. DB ENR. 150 ouest, rue Fleury 387-7301	MONTRÉAL-NORD F. GOYETTE INC. 7649, rue Papineau 725-9844	PLATEAU MONT-ROYAL A. GOYETTE & FILS ENR. 1473 est, rue Laurier 521-9580	SAINT-MICHEL QUINC. BOULEVARD ENR. 9085, boul. Pie-IX 327-4822	MONT-ROYAL QUINC. MODELECTRIC INC. Centre d'achats Rockland 731-6871	BELOEIL DECOR BEAUMONT Mail Montenach 467-7732	SAINT-HUBERT QUINC. ROBERGE INC. Galeries Cousineau 656-9993
AHUNTSIC HERVÉ RAVARY INC. 2328 est, rue Fleury 381-6660	MONTRÉAL-NORD QUINC. BIENVENUE ENR. 6035 est, Henri-Bourassa 322-6690	PLATEAU MONT-ROYAL QUINC. JEAN HÉBERT INC. 1115 est, ave du Mont-Royal 526-3337	SAINT-MICHEL JEAN-CLAUDE ROY INC. 9162, boul. Saint-Michel 388-1149	VILLE MERCIER QUINC. MERCIER INC. 62, St-Jean-Baptiste 691-0443	BROSSARD QUINC. J.P. BÉLANGER INC. 5777, ave Auteuil 676-6733	SAINT-LAMBERT QUINC. ROUSSEAU ENR. 463, rue Victoria 671-3267

SÉANCE D'INFORMATION AU COLLÈGE LASALLE POUR TOUS CEUX QUI DÉSIRENT CONNAÎTRE LE CONCEPT ADMINISTRATIF RÉVOLUTIONNAIRE DU:

TRAITEMENT DE TEXTES,

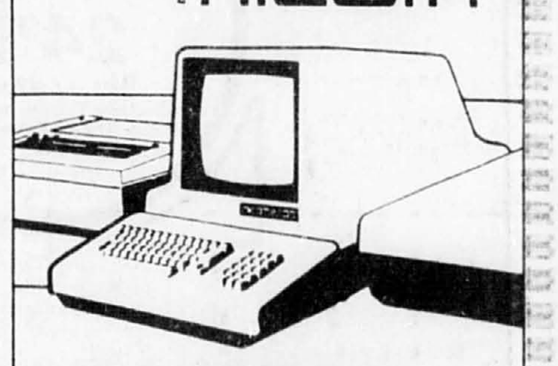
LA TECHNOLOGIE MODERNE DE LA COMMUNICATION POUR VOUS GARANTIR *PRODUCTIVITÉ, ÉCONOMIE* ET *QUALITÉ*.

LE COLLÈGE LASALLE A créé un **Centre de traitement de textes** avec système **Micom** pour des sessions d'entrainement qui debuteront bientôt.

Venez le visiter

Vous êtes tous invités à notre séance d'information
le 12 mars
17h30 à 19h00
2e étage

MICOM



COLLÈGE LASALLE

2015 Drummond
Montréal, Québec H3G 1W7

281-1916
842-3823

Malgré ses «gros mots», la FTQ fera partie du prochain Front commun

QUÉBEC — Malgré les «gros mots» de ses dirigeants Louis Laberge, président, et Roger Laramée, son «vice-président à la fonction publique», la FTQ fera encore partie du prochain Front commun CEQ - CSN - FTQ de la fonction publique.

PIERRE VENNAT

Du moins est-ce l'opinion exprimée par la «base» ou plutôt les quelque 150 délégués du Conseil provincial des affaires sociales, un organisme du Syndicat canadien de la fonction publique, actuellement en congrès à Québec.

Le CPAS compte 7,700 membres au sein de la FTQ et du Front commun et son président, Claude Turcotte, a déclaré hier que «malgré les difficultés inhérentes à la coordination d'un aussi grand groupe de syndicats bien souvent hétérogènes, je crois qu'il fut avantageux de faire partie du Front commun et qu'on ne devrait pas remettre en question cette option».

Les congressistes, en atelier, lui ont donné raison et des syndiqués ont déclaré que même si ce «n'est pas un mariage d'amour», on ne voit pas «comment on pourrait éviter le maiage de raison».

Bien sûr, les syndiqués du secteur «affaires sociales» du SCFP ne constituent pas tous les éléments de la FTQ au sein du Front commun, mais les militants du SCFP croient qu'il leur sera facile de convaincre leurs collègues du soutien scolaire, membres du même syndicat, et qu'une fois le SCFP uni sur cette question, il n'y aura plus qu'à convaincre l'Union des employés de service (le «local 298» en jargon syndical) pour que la FTQ, pressée par sa base, adhère à un éventuel nouveau Front commun dès l'an prochain.

Les actuelles conventions du front commun se terminent à la fin de 1982.

La participation des syndiqués des affaires sociales FTQ au Front commun va cependant de pair avec deux autres idées: former une table sectorielle avec la Fédération des affaires sociales (CSN) pour le secteur des affaires sociales et faire renaître le conseil d'orientation du Front commun.

Au sujet de la table sectorielle, le CPAS du SCFP a tenté d'en établir une lors des dernières négociations mais, explique M. Turcotte, «nos efforts se sont principalement butés à l'épaisseur du cahier des demandes de la FAS».

Le SCFP a donc formé «cartel FTQ» avec l'Union des employés de service, tandis que la FAS négociait séparément à la table des affaires sociales, bien que les deux groupes faisaient tous deux partie du Front commun à la table centrale qui discute des questions monétaire. Une éventuelle table unique, du point de vue sectoriel, permettrait à 100,000 syndiqués environ (plus de 20,000 FTQ, environ 75,000 CSN) de négocier ensemble face au Comité patronal de négociation des affaires sociales.

Pour M. Turcotte et ses mandants, il serait encore souhaitable de former une table sectorielle des affaires sociales la prochaine fois.

«Je sais que nous n'avons pas encore réussi à implanter cette structure au cours de la dernière négociation, mais je crois que ce sera plus facile au cours de la prochaine, puisqu'à la CSN, on semble se poser des questions sur l'utilité et l'avantage d'avoir des demandes sur à peu près toutes les clauses».

Quant au Conseil d'orientation, supprimé la dernière fois mais qui existait en 1972 et 1976, il était formé de 250 membres de chaque central FTQ, CSN et CEQ. Pour qu'une décision fut effective, il fallait l'unanimité des trois centrales.

«Bien sûr, de conclure M. Turcotte, c'est un appareil de décision plutôt lourd et même parfois frustant. Mais après avoir vécu un Front commun sans cette structure, je crois que son absence est encore plus frustrante. De plus, la présence de 250 militants de chaque centrale a comme effet, bien souvent de favoriser les compromis, puisque personne ne veut porter l'odieux de briser le Front commun à la face de tout le monde».

A.G

IMPERMÉABLES DE LA NOUVELLE COLLECTION PRINTEMPS

A.Gold & Sons POUR JEUNES GENS



Nous vous présentons, dans tous nos magasins, une fabuleuse collection d'imperméables pour jeunes gens. Elle met en vedette la toute nouvelle longueur mode de 45", une coupe cintrée des plus élégantes et spécialement amincissante. Tous nos modèles sont dessinés en Europe et réalisés avec soin au Québec pour satisfaire nos jeunes clients montréalais.

A partir de **$99.50**

- LES PROMENADES ST-BRUNO
- 960 o., STE-CATHERINE
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
- 388 o., STE-CATHERINE •
- LE CARREFOUR LAVAL •
- LES GALERIES D'ANJOU •

A.Gold & Sons

American Express — Chargex Visa — Master Card — Diner's — Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons

A.G A.G

ÉCONOPRIX

Oui! C'est plus avantageux de faire son marché aux plus petits prix possibles.

POULES À BOUILLIR
SURGELÉES
Canada Catégorie Utilité
env. 5 à 7 lb
59¢ lb
(Pourquoi payer jusqu'à 1.19 lb)

CÉRÉALES «Corn Flakes»
Kelloggs
Paq 675 g
1.09
(Pourquoi payer jusqu'à 1.51)

DÉTERGENT TIDE
EN POUDRE
Paq 2.4 kg
3.19
(Pourquoi payer jusqu'à 4.09)

RAISINS VERTS
sans pépins — du Chili
Variété «Thompson» 1.18 lb

POMMES CORTLAND
Récolte du Québec
Canada No 1 sac 4 lb 98¢

MARGARINE ORDINAIRE
La Québécoise
Paq 1 lb 2/99¢

PÂTES ALIMENTAIRES
Variées-Bertolli
Paq 1 lb 69¢

AMUSE-GUEULES
Variés-Christie
Paq 125 g 79¢

PIZZA TOUTE GARNIE
DaVinci
375 g 1.99

PAMPLEMOUSSES ROSES OU BLANCS
«Indian River» — de la Floride
Grosseur 48 5/98¢

CONCOMBRES SUPER SELECT
Du Mexique
Canada No 1 3/88¢

BOISSON TEEM
Bouteille consignee (plus dépôt)
Cart. de 6 bout de 750 ml 1.89

CROQUADES EN PÉPITES
Neilson
Paq 350 g 1.99

PEPPERONI DAVINCI
Cryovac 1.89 lb

SAUCISSES FUMÉES
«Hot Dog» Coorsh
Paq 1 lb 1.19

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS! — Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi 7 mars 1981

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	fermé	Jeudi	10h à 21h
Mardi	10h à 18h	Vendredi	10h à 21h
Mercredi	10h à 18h	Samedi	9h à 17h

- 6840, avenue Fielding
- 9850, boul. Gouin ouest, Pierrefonds
- 1255 Shevchenko, LaSalle
- 4691, boul. Samson, Chomedey, Laval
- 2545, rue Masson
- 1120, boul. Décarie, St-Laurent

NOTES POLITIQUES



Jacques Bouchard Pierre Gravel

Marie Harvey est tentée par le PQ dans Brome-Missisquoi

■ COWANSVILLE — Forte de l'expérience de son mari dans le comté de Prévost, l'épouse de **Pierre Harvey** pourrait bien être candidate pour le Parti québécois lors des prochaines élections générales et cette fois, dans on nouveau comté d'adoption, Brome-Missisquoi.

Dans ce comstté, Parti québécois et l'Knion nationale redoublent d'ardeur pour trouver des candidats prêts à affronter le jeune député libéral sortant, **Pierre Varadis**. En novembre dernier, ce dernier avait facilement triomphé du péquiste Gérard Comptois et de l'unioniste Pierre-Paul Ravenelle, qui ont tous les deux renoncé à s'engager à nouveau dans la mêlée.

Au PQ, plusieurs militants tentent de convaincre **Marie Harvey,** l'épouse du conseiller au programme du parti, de porter leurs couleurs. A deux reprises, la semaine dernière, celle-ci s'est vu offrir la candidature et, selon un permanent du parti, elle est loin d'avoir dit non. Déjà rompue à la politique pour avoir maintes fois épaulé son mari lors de ses tentatives infructueuses de se faire élire dans Outremont en 1976, et lors des partielles dans Prévost en 1979, Marie Harvey apparait aux organisateurs locaux comme un meilleur «animal politique» que son mari. «Si c'était elle qui avait été candidate contre **Solange Chaput-Rolland** dans Prévost, on aurait eu plus de chances», ne se gêne d'ailleurs pas d'affirmer un organisateur du national emballé par la candidature éventuelle de Marie Harvey. Le seul facteur, selon des militants locaux, qui fait encore hésiter celle-ci, c'est qu'elle et son mari ne sont établis dans le comté, à Sutton, que depuis moins de deux ans, et qu'elle craint de n'être pas encore facilement acceptée par l'électorat local.

Elle ne risque pourtant rien, de toute façon, puisque selon les stragèges régionaux du PQ, Brome-Missisquoi est considéré avec Orford comme des comtés impossibles à prendre lors du prochain scrutin. «On travaille fort, déclare l'un d'eux, mais en vue de 1985 ou même de plus tard.» Mme Harvey a donc tout le temps devant elle pour prendre racine dans sa terre d'adoption...

Comme pour leur donner raison, les résultats de la campagne référendaire indiquent que ce comté à très forte minorité anglophone a voté «non» à 74 pour cent contre 26 pour cent de «oui».

Graffey courtisé par l'UN

L'Union nationale, de son côté, rêve de ramener dans son giron ce comté qui lui appartenait avant l'incursion malheureuse d'Armand Russell sur la scène fédérale. Et qui mieux que l'ancien député conservateur à Ottawa, **Heward Grafftey,** pourrait avoir quelque chance de réussir cette opération? D'autant plus que ce dernier a brièvement siégé au conseil des ministres de l'éphémère cabinet Clark en compagnie du nouveau chef de l'Union nationale, **Roch LaSalle,** avec lequel il entretient toujours d'excellentes relations.

Par ailleurs, les unionistes de Brome-Missisquoi n'écartent pas non plus la possibilité de conscrire dans leurs rangs le maire de Cowansville, **Rosaire Raymond**. Ce dernier, un libéral mécontent, n'a jamais pardonné à l'actuel député Pierre Paradis de l'avoir battu lors de la course à l'investiture libérale préalable à la dernière élection, et ne serait pas du tout fâché de pouvoir lui rendre aujourd'hui la monnaie de sa pièce. Même sous l'étendard de l'Union nationale.

Personne ne croit sérieusement que l'une ou l'autre de ces deux personnalités locales puisse remporter la victoire facilement mais, autant les péquistes que les unionistes se surprennent à rêver des résultats heureux d'une lutte serrée à trois.

D'autant plus que les deux groupes d'opposition locale ne se priveront pas de rappeler le passé unioniste de Pierre Paradis, qui fut membre de l'exécutif national de l'union nationale avant de virer casaque au profit du Parti libéral. Les deux groupes entendent aussi mettre en relief le fait que, malgré son engagement professionnel passé, à titre d'avocat s'opposant à la loi du zonage agricole adoptée par le gouvernement péquiste, Pierre Paradis n'a pas eu beaucoup d'occasions depuis son élection pour débattre de cette question, puisque les autorités de son parti d'adoption l'ont confiné au dossier relevant des Loisirs, Jeunesse et Sport. Dans ce comté très fortement agricole, ils répéteront à satiété qu'il n'aura servi à rien d'élire un présumé spécialiste de cette question, puisque même son propre parti ne lui fait pas confiance en ce domaine.

Gilles Grégoire

THETFORD — Le député péquiste de Frontenac, **Gilles Grégoire,** mettra fin le dimanche 15 mars au suspense entourant la poursuite de sa carrière politique. Remise à deux reprises depuis quelques mois, l'assemblée d'investiture du Parti québécois de ce comté aura en effet finalement lieu et tout indique que le député sortant l'emportera facilement sur son seul adversaire connu, un jeune employé d'hôpital de 24 ans, **Christian Dubois,** qui tentera de lui ravir la candidature péquiste.

Après les déboires judiciaires de Gilles Grégoire qui avait plaidé coupable à une accusation de détournement de mineures l'été dernier, la plupart des observateurs s'étaient interrogés sur l'impact d'un tel incident sur la carrière politique de l'actuel député de Frontenac. Tout indique que M. Grégoire ne s'en fait pas outre mesure avec l'opposition qui se manifeste contre lui au sein du PQ local, puisqu'il consacre déjà le plus clair de son temps à rencontrer ses électeurs en général plutôt que les militants péquistes qui décideront de lui confier à nouveau ou non les couleurs de leur parti au prochain scrutin.

Bâtir l'Estrie

SHERBROOKE — Par ailleurs, hier, le député péquiste de Saint - François, **Réal Rancourt,** a dévoilé à LA PRESSE un document électoral portant sur le programme régional du PQ qui touche les huit circonscriptions électorales de cette région. Intitulé «Bâtir l'Estrie», on y retrouve 37 engagements formels. Six de ces engagements ont été chiffrés, et si le PQ est reporté au pouvoir, il devra investir à ces seuls chapitres, au cours des années 81-86, pas moins de $193,200,000. Interrogé sur le sérieux de ces propositions, le député péquiste, en compagnie de la présidente de l'exécutif régional, Mme Michèle Doyon, a affirmé que la meilleure garantie pour les électeurs se trouve dans les réalisations du gouvernement Lévesque depuis son accession au pouvoir en 1976. Il n'a cependant pas dit un mot sur la décision du parti de mettre en veilleuse son option de souveraineté-association. Dans ce programme électoral, le Parti québécois s'engage aussi à créer au moins 30,000 emplois d'ici à 1986 dans l'Estrie.



René Dussault, le candidat de Ryan, l'emporte haut la main dans Chauveau

LORETTEVILLE — Le candidat favori de la direction du Parti libéral du Québec dans le comté de Chauveau, en banlieue de Québec, Me René Dussault, l'a emporté haut la main hier soir avec une majorité de 273 voix sur son adversaire, Me Michel Renaud, lors de l'assemblée de candidature pour le choix d'un candidat officiel du parti.

En effet, le décompte enregistré par les scrutateurs a révélé que 541 membres libéraux du comté ont accordé leur confiance à l'ex-sous- ministre de la Justice tandis que 268 autres personnes favorisaient Me Renaud, reconnu comme un «garniste».

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Il appert que les efforts consacrés par la direction du Parti libéral pour faire élire Me Dussault ont porté fruit. Selon l'organisateur en chef du parti, M. Pierre Bibeau, le fait que Me Dussault ait réussi à convertir certains organisateurs du clan Renaud aurait été déterminant dans sa victoire.

Avant le vote, le chef Claude Ryan avait indiqué qu'il ne retirait rien de ce qu'il avait déjà dit dans le passé, à savoir qu'il favorisait Me Dussault, appelé à jouer un rôle important dans un futur gouvernement libéral. Toutefois, il a lancé une flèche en direction de Me Renaud, celui qui a refusé de se désister pendant plusieurs mois, en signalant que pour affronter les grands problèmes du Québec, il n'avait pas besoin de marguillers de paroisse et qu'il lui fallait un candidat capable de travailler en équipe avec les organes du parti.

M. Ryan avait également mis en garde les militants contre toute partisanerie et tout sectarisme qui viendrait diviser l'unité du parti dans le comté après l'issue de l'assemblée d'investiture. «Ceux qui disent qu'ils vont partir si leur candidat n'est pas élu, je leur dis que la porte est grande ouverte immédiatement et que l'on va faire circuler de l'air frais.»

Les deux aspirants candidats avaient également vanté leur mérite devant l'assemblée de quelque 1,000 partisans et observateurs. Chacun y est allé de ses remèdes-miracles pour résoudre les problèmes du comté. Les deux aspirants candidats ont même fait appel au ralliement de tous les membres libéraux peu importe le résultat du vote.

Me Dussault a indiqué à l'assemblée qu'il souhaitait depuis six mois un tel dénouement, à savoir une convention démocratique, ce qui laissait entendre que la direction du parti n'était pas pas de cette opinion craignant pour lui une défaite certaine devant un adversaire depuis longtemps prêt. Or, la valse-hésitation pendant plusieurs mois de la direction du parti aura réussi à démobiliser grandement les chefs de secteur et les autres travailleurs du clan Renaud. Il semble que les militants libéraux se soient laissés impressionner par les états de service de l'ex - sous - ministre de la Justice au détriment d'un homme bagarreur et agressif comme s'est décrit Me Michel Renaud.

NOUVELLE LOI SUR L'ÉNERGIE

Une compensation insuffisante pour les blessures et dégâts

OTTAWA (PC) — Selon un groupe de pression formé d'universitaires et de spécialistes de l'environnement, la nouvelle législation sur l'énergie est mal conçue au chapitre de la compensation des blessures subies par les citoyens ou des dégâts causés au milieu.

Dans un mémoire soumis hier à un comité des Communes, le Comité canadien des ressources arctiques a prétendu que la définition de la compensation telle que comprise dans le projet de loi devrait être élargie pour accorder plus d'attention aux personnes qui subissent les effets adverses d'une telle activité.

Selon les auteurs du mémoire, un fonds spécial de compensation devrait être créé à partir des contributions de toutes les entreprises engagées dans l'exploitation du pétrole et du gaz sur les terres fédérales.

«Le principe directeur devrait faire porter le fardeau des risques encourus par les développeurs ou ceux qui bénéficient du développement et non à des badauds innocents», lit-on dans le document.

Le comité des ressources nationales des Communes étudie un projet de loi destiné à réglementer l'exploration et le développement sur les terres de la Couronne, qui comprennent les territoires, l'Arctique septentrionale et les zones continentales de l'est et de l'ouest.

La législation a déjà reçu l'assentiment de principe de la Chambre des Communes.

Selon le mémoire, le fait de prévoir une limite à la responsabilité des entrepreneurs individuels pour les protéger d'une catastrophe financière est acceptable.

Cependant, rien ne dit que les éventuels réclamants pourront être compensés pour la totalité des dommages subis si ceux-ci dépassent la limite de responsabilité fixée par le ministre de l'Energie.

Un fonds pourrait donc servir à combler l'écart entre la responsabilité limite et le préjudice réel causé, ainsi qu'à compenser ceux qui ne pourraient identifier la cause exacte des dégâts.

SOLDE DE FERMETURE

UNE VALEUR DE $1,214,375.00 DE VÊTEMENTS DE QUALITÉ OFFERTS À DES RABAIS DE 40% À 70% SUR LES PRIX D'ORIGINE

COMPLETS AVEC GILET POUR HOMMES 100% LAINE

Une confection très soignée, signe d'excellence. Lignes contemporaines 1981, superbes tissus laine, allure incomparable. Une aubaine à ce prix!

RÉDUITS À 139.90 Prix cour. $350

40% À 70% DE RABAIS SUR TOUS NOS CHANDAILS, CHEMISES, CRAVATES ET SUR TOUS NOS ACCESSOIRES POUR HOMMES

COMPLETS AVEC GILET POUR HOMMES 100% LAINE

AUSSI EN LAINE MÉLANGÉE

Une confection soignée, cela implique une qualité que vous pouvez voir et toucher... un vêtement qui durera des années. Seule une confection soignée peut rendre justice à la richesse de nos tissus et à l'élégance de notre collection... Pour ceux qui tiennent à leur image.

99.90 Prix cour. $200

VESTONS SPORT SOLDE 59.90 Ord. jusqu'à $200

PANTALONS SOLDE 22.50 OU 2 POUR $40 Ord. $50

MASTER CHARGE
BANKAMERICARD (VISA)

TOUTES VENTES FINALES

harry Gold

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI-MERCREDI 9h-18h
JEUDI-VENDREDI 9h-21h
SAMEDI 9h-17h

474, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL • CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND

Prix d'amis

le Réno Valeur RO-na

Payez et emportez du 4 au 7 mars 1981

Portes d'acajou

(Lauan R.C.) finition soignée. Épaisseur 1⅜", hauteur 80", largeur 24". Économies intéressantes. 942007/14

PORTE INTÉRIEURE $17

PORTE PLIANTE 27.88

Serrures Ro-Na

De fabrication robuste, pour portes de 1¾". Loquet de 2⅜". 006107/8.

Passage 6.33

Entrée avec clef 13.88

Recouvrement mural en pin noueux 18.88

Planches de pin de 7/16" x 4" bouvetées sur 4 faces. Longueurs assorties. 2 modèles: joints en "V" ou Boston. Surface de couvrage: 20 pi. ca. environ. 940001/2

Tuiles de parquet en merisier sélect

Tuiles de 19" carrés. Se posent facilement et économiquement sur les planchers, les murs, etc... 973001

1.85 Ch.

8.97 Bardeaux de cèdre

Qualité 2ème clair. Pour tous vos travaux de décoration. Un bardeau choisi. Paquet 20/20. 963063

Aspirateur d'atelier Shop-Vac 4 gallons

Sur chariot de 4 roues avec accessoires comprenant deux tubes de rallonge, un boyau de 6 pieds, appareil à tapis, raclor et bec principal. 591002

$62

Raboteuse électrique 9 cm

Pour donner au bois une surface très lisse. Largeur de taille 3". Isolement double. 027024

$67

AHUNTSIC — MAJOR & MAJOR INC. — 1540 est, rue Sauvé — 389-7821

LACOLLE — VICTOR POIRIER LTÉE — 6, rue de l'Église — 246-3045

SAINT-HUBERT — MATCO MART (1977) INC. — 4630, Chemin Chambly — 678-9010

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC — FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. — 3003, chemin Oka — 473-4646

BELLEFEUILLE — MOTTRAM LUMBER CO. LTD — 905, boul. La Salette — 432-7441

LONGUEUIL — C. LÉTOURNEAU (1978) INC. — 70, rue Lévis — 651-3500

SAINT-JEAN — Ctre de Rénovation IDÉAL ENR. — 949, rue du Séminaire N. — 348-0933

TERREBONNE — FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. — 1505, chemin Gascon — 471-6631

BOUCHERVILLE — DENIS RACICOT INC. — 31, Pierre Boucher — 655-1340

SAINT-BASILE-LE-GRAND — MATCO MART (1977) INC. — 355, boul. Laurier — 653-7861

SAINT-LÉONARD — RAVARY «LE COLOSSE» — 9275, boul. Langelier — 326-6800

VARENNES — RENÉ THOMAS & FILS INC. — 77, rue Sainte-Anne — 652-2927

Appel à la bombe à l'ambassade du Canada à La Haye

■ LA HAYE (AFP) — L'ambassade du Canada à La Haye a été évacuée durant une heure environ hier après-midi, à la suite d'une alerte à la bombe déclenchée par un appel téléphonique.

Les services néerlandais de déminage ont fouillé systématiquement le bâtiment de l'ambassade sans y trouver d'engin explosif. Le personnel de l'ambassade a déclaré ignorer d'où venait l'appel téléphonique qui a provoqué l'alerte.

Cette dernière coïncide avec le départ, annoncé pour mardi, du bateau de l'organisation écologiste Greenpeace, dont l'équipage devait quitter Amsterdam mardi pour se rendre à Terre-Neuve où il compte s'opposer à la chasse aux phoques.

Un émissaire du NPD à Londres

■ OOTTAWA (CP) — Le secrétaire du Nouveau Parti Démocratique du Canada, Robin Sears, est actuellement à Londres pour présenter aux députés travaillistes britanniques qui forment l'Opposition, les raisons pour l esquelles le NPD appuie le projet de rapatriement de la constitution canadienne.

D'après le chef du NPD, Ed Broadbent, cette visite était prévue depuis longtemps et on serait mal venu de l'interpréter comme étant dans l 'intention du NPD de créer des pressions auprès de l'Opposition britannique pour que le projet soit approuvé par le Parlement anglais.

«M. Sears présentera non seulement la position du caucus du Parti néo-démocrate, mais aussi celle de l'ensemble du Parti», a-t-il dit. M. Broadbent a ajouté qu'il était certain que le Parti travailliste adopterait la position traditionnelle devant la demande du Parlement canadien, c'est-à-dire qu'il l'accepteait sans se demander si les provinces sont d'accord ou non.

D'autre part, M. Broadbent s'opposera à la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil fédéral du parti visant à remettre en question son appui au projet de rapatriement de la Constitution.

Des proches collaborateurs de M. Broadbent on t indiqué hier que celui-ci résistera aux appels que formulera en fin de semaine le chef du NPD-Québec, M. Jean-Denis Lavigne, qui réclame la tenue d'un conseil fédéral du NPD pour revoir la position constitutionnelle de M. Broadbent.

Fort de l'appui du NPD de la Saskatchewan, qui a récemment déclaré son pposition au plan Trudeau, M. Lavigne a réclamé en fin de semaine dernière la tenue d'un conseil fédéral du parti.

Or, comme cette instance s'est réunie en octobre dernier, pour appuyer la position de M. Broaddbbent sur la constitution, et qu'elle doit se réunir à nouveau au mois de mai, il semble peu probable que l'exécutif du parti, qui se réunit ce week-end, demande la convocation d'un conseil fédéral.

Un député veut que Regina aille en cour

■ REGINA (CP) — La résolution constitutionnelle du gouvernement fédéral devrait être contestée devant la Cour d'appel de la Saskatchewan, a déclaré hier Bob Andrew, député du Parti progressiste conservateur de la province.

Cet avocat, qui représente la circonscription de Kindersley, a fait cette suggestion en la présentant comme un amendement à la résolution qui fait actuellement l'objet d'un débat au Parlement de la Saskatchewan et qui a été présentée lundi par le premier ministre Allan Blakeney.

Cette résolution condamne l'action unilatérale du gouvernement Trudeau.

Gary Lane, député de l'Opposition chargé du dossier des affaires intergouvernementales a dit, pour sa part, que l'amendement visait à forcer le gouvernement de la Saskatchewan à agir.

Les Terre-Neuviens d'accord avec Peckford

■ La population de Terre-Neuve semble être entièrement d'accord avec la position prise par le gouvernement provincial en regard du débat constitutionnel. Plus de 80 pour cent des Terre-Neuviens favorisent, en effet, l'action de leur gouvernement pour ce qui est du rapatriement, de la charte des droits et des libertés et de la propriété des ressources. C'est ce qui ressort d'un sondage dont les résultats ont été publiés, hier, par le Conseil pour l'Unité canadienne.



Pour soulager en attendant mieux

Le diabète fait des ravages
- Il s'attaque aux hommes, aux femmes et aux enfants.
- Il peut causer l'amputation d'un membre.
- Il peut causer la cécité.

L'Association le combat sans relâche
- Elle renseigne et assiste les diabétiques.
- Elle informe la population et la sensibilise.
- Elle contribue à la recherche.

L'insuline ne guérit pas

L'Association du diabète du Québec
4565, chemin Queen Mary
Bureau 2223
Montréal

Section de l'Estrie
C.P. 1524
Sherbrooke (Québec)
J1H 5M4

Section de Québec
C.P. 333
Sillery (Québec)
G1T 2R5

Section de Lévis
C.P. 1142 Succ. Notre Dame
Lévis (Québec)
G6V 6N4

Section de la Mauricie
C.P. 471
Shawinigan (Québec)
G9N 6V4

Section de Sept-Îles
C.P. 207
Sept Îles (Québec)
G4R 4K5

Ci-joint mon don de $ ..... à l'Association du diabète du Québec.
Nom ..... Adresse .....

N° d'enregistrement pour fins d'impôt 0228007-11-08 (minimum $10)
La campagne de souscription de l'Association va du 26 février au 12 mars.

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, rue Fairmount, Montréal

- reconnu d'intérêt public
- membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
- mixte avec programmes et examens du ministère.

PENSIONNAT
Au primaire :
à Longueuil (270 places)
et au secondaire
à Montréal (132 places)

ANNEXE LONGUEUIL

INSCRIPTIONS EN SECONDAIRE 1
Communiquer avec le secrétariat, admission sur dossier
se présenter au
185 OUEST, RUE FAIRMOUNT (métro Laurier)

Autres inscriptions :
— **PRIMAIRE** 1re à 6e année (Longueuil, Montréal ou Cartierville)
— **SECONDAIRE** II, III, IV, V (Sur présentation du bulletin)
— **COLLÉGIAL** I et II Sessions d'automne (sept. 81) et d'hiver
Préparation au DEC (Diplôme d'Études Collégiales)
Cours préparant aux structures d'accueil universitaires
— Sciences de la santé
— Sciences pures et appliquées
— Sciences de l'administration
— Sciences humaines
— Lettres — Langues

À TITRE D'INFORMATION
— Le Collège Français reçoit une majorité d'élèves canadiens-français (2,500 environ)
— Les programmes d'études et les examens sont ceux de la province de Québec
— Le Collège Français est un des rares collèges privés où les cours sont décloisonnés avec promotion par matière.
— Le Collège Français assure, avec ses autobus scolaires, le transport a des prix très abordables.

Le Collège Français transmet les inscriptions à l'académie d'art lyrique et dramatique de Montréal *(Yoland Guérard)*

TRAJET DES AUTOBUS SCOLAIRES :
• Saint-Hilaire, Beloeil, Saint-Basile, Saint-Hubert, Montréal rue Fairmount • Sainte-Julie, Saint-Bruno, Longueuil, Montréal rue Fairmount • Brossard, Laflèche, Greenfield Park, Montréal rue Fairmount • Préville, Saint-Lambert, Lemoyne, Montréal rue Fairmount • Sainte-Therese-en-Haut, Lorraine, Vimont, Bois-des-Filion • Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Eustache, Sainte-Dorothee, • Ville de Laval, Saint-Vincent-de-Paul • Pierrefonds, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Montreal.

Pour renseignements, inscriptions et prospectus:
272-0754 272-1455 272-3848 274-9401

Simpsons MD


A

Sompteux manteaux de vison canadien
Prix Simpsons
$2888

A. Un manteau de vison... le summum de l'élégance!
- Chaque peau soyeuse est spécialement choisie pour sa couleur, la densité de son poil et sa texture; de plus, elles sont travaillées avec soin par des artisans canadiens réputés. Le résultat? Des superbes manteaux affichant les toutes nouvelles silhouettes.
- Pastel naturel, buff ou foncé d'élevage.

Manteaux et jaquettes de fourrure
Prix Simpsons
$788 à $1888

B. Faites votre choix dès maintenant et profitez de nos bas prix! Vous préférez un manteau ou une jaquette de fourrure long poil aspect jeune... vous serez servie à souhait.
- Notre magnifique sélection comprend: rat musqué naturel ou teint, avec ou sans garniture; chat sauvage long poil naturel ou touché à la teinture; loup naturel, castor à long poil naturel ou retouché ou manteaux et jaquettes en renard.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure.

Rayon 311, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.


B

Renouvelez les montures de vos précieux diamants

«Les diamants sont éternels»... mais non leurs montures. Redonnez éclat à vos diamants avec de nouvelles montures en or 14k. Nous offrons une vaste sélection d'élégants modèles pour hommes et dames, — bagues, pendentifs ou boucles d'oreilles. Profitez de l'occasion pour vous procurer diamants ou pierres véritables pour sertir les montures que vous possédez. Mais faites vite, l'offre n'est en vigueur que pour 8 jours seulement.

Toutes les ventes sont fermes

Une personne qualifiée sera au rayon des bijoux au rez-de-chaussée, centre-ville seulement. Mercredi au vendredi — du 4 au 6 mars — de 10 h à 17 h.

Lundi au vendredi — du 9 au 13 mars — de 12 h à 14h.

Rayon 227, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

Pour achat en personne seulement.

Rabais $6
Perçage des oreilles «First Lady»

Prix ord. Simpsons 14.99
avec boutons similiperles **8.99**

Maintenant jusqu'au 7 mars, faites-vous percer les oreilles chez Simpsons et épargnez $6! Les techniciennes spécialisées de «First Lady» vous perceront les oreilles rapidement et sans douleur! Aucun rendez-vous nécessaire.

Heures d'affaires:
Centre-ville:
Mercredi de 11 h à 15 h
Jeudi et vendredi de 11 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
Fairview, Anjou, Laval:
Jeudi et vendredi de 17 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
St-Bruno:
Samedi de 9 h à 17 h

Rayon 250, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Mode Simpsons
J'aime ton style

Consultez la circulaire «Mode Simpsons J'aime ton style» de 96 pages qui sera encartée dans La Presse de samedi. Elle met en vedette la mode printemps-été et une foule d'articles pour le foyer. Commandez aussitôt que vous aurez votre exemplaire. Composez 842-7221 jour et nuit.

SÉQUELLE DE LA REQUÊTE DE LA CSD

Bédard souhaite que Québec enquête sur Télé Médic

■ Si l'on en croit le président de Télé-Médic, Simon Bédard, le gouvernement du Québec lui ferait un immense plaisir s'il acceptait

MICHEL GIRARD

d'acquiescer à la demande de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) qui a réclamé hier la tenue d'une enquête publique sur cette entreprise de soins à domicile et de services ambulanciers.

Il s'est dit convaincu qu'une telle enquête le blanchirait complètement par rapport à l'ensemble des faits qui ont été rapportés la semaine dernière dans le dossier publié par LA PRESSE.

M. Bédard a également dit qu'il n'avait pas d'objection à ce que cette enquête débouche aussi sur l'ensemble des 11 entreprises qu'il a dirigées avant la création de Télé-Médic et qui ont fait perdre aux actionnaires et fournisseurs quelque $3 millions. Il n'a pas d'objection non plus à ce que l'enquête scrute à la loupe le réseau des 13 entreprises parallèles que les deux actionnaires de Télé-Médic, lui et le docteur Pierre Lassonde, de même que leur bras droit, Bernard Allaire, ont mises sur pied depuis la création de Télé-Médic.

M. Bédard souhaite d'autre part qu'une telle enquête, si jamais elle avait lieu, soit faite par une commission neutre: il serait malvenu à son avis que cette enquête soit dirigée par le ministère des Affaires sociales.

À l'instar de la demande de la CSD, cette enquête publique devrait, selon lui, permettre aussi de scruter à la loupe toutes les entreprises reliées à l'industrie des ambulances, des soins à domicile et des salons funéraires.

Autre secteur où une commission d'enquête devrait intervenir en même temps: les salles d'urgences. «J'insiste auprès de LA PRESSE pour qu'elle l'écrive en grosses lettres: je réclame du gouvernement du Québec une enquête publique sur Télé-Médic et sur toute l'industrie des ambulances et edes soins à domicile», a-t-il dit, en ajoutant que les livres de ses entreprises étaient ouverts à qui veut prendre la peine de les analyser sérieusement.

Notons enfin que la campagne de souscription publique que les dirigeants de Télé-Médic devaient lancer ces jours-ci, a été reportée à une date indéterminée.

DE NOUVEAU DEVANT LES TRIBUNAUX

L'ex-député libéral Bossé accusé de fraude

■ L'ancien député libéral de Dorion sous le gouvernement Bourassa, Alfred Bossé, vient d'être accusé de fraude pour avoir présumément

ANDRÉ PÉPIN

encaissé des sommes en vendant des actions pour une mine d'étain inexistante.

Selon l'enquête menée par la Sûreté du Québec, Bossé aurait transigé au nom de la compagnie «Mines d'étain du Québec, Ltée» en promettant que l'entreprise prendrait de l'expansion grâce aux relations qu'il entretenait lui-même avec les autorités du ministère des Richesses naturelles.

Il est accusé d'avoir fraudé pour $10,000 un certain Raoul Mousseau qui aurait accepté de verser de l'argent dans la compagnie. Même si le minerai demeure introuvable, la compagnie est enregistrée et Bossé est accusé de l'avoir fraudée.

Le 18 avril dernier, Bossé a été condamné à payer la même somme à un autre individu après avoir été trouvé coupable d'une accusation semblable par le juge Roger Ouimet à Montréal.

Les actions vendues par Bossé étaient évaluées, selon lui, à cinquante sous chacune et devait rapporter de 20 à 22 p. cent. d'intérêt. Les documents signés par les victimes n'étaient, selon la police, que des contrats dactylographiés sans aucune valeur officielle.

Alfred Bossé devra se présenter en cour le 14 mai prochain pour répondre de ces autres accusations de fraude qui pèsent contre lui.

Rabais $200 à $400

Tapis « Rana » de l'Inde (Modèle A ou B)



Superbes tapis indiens

A ou B
274 x 366 cm (9' x 12')
Prix ord. Simpsons $1199
$799

	Prix ord. Simpsons	
244 x 305 cm (8' x 10')	$899	$599
198 x 274 cm (6'6" x 9')	$649	$449

Donnez à vos pièces l'allure exotique de l'Orient grâce à ces merveilleux tapis!
Nous avons une vaste sélection de modèles offerts dans des motifs variés, des teintes ravissantes et les formats les plus demandés.

A. Tapis tout laine noué à la main à motif Aubusson en relief. Ton blanc, vert, rouille, bleu ou or. Grand choix de modèles dans le groupe.

B. Tapis 100% laine à motif Peking. Choix de brun, or ou bleu.

C. Tapis 100% laine à motif «berbère royal», offert à bas prix! Beige. 274 x 366 cm (9' x 12')
Prix Simpsons **$799**

Les rabais et bas prix spéciaux sont en vigueur jusqu'au 21 mars.
Toutes les dimensions sont approximatives.
Rayon 376, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées
Simpsons 1 123 456 789 0

Évitez les erreurs!

Confiez au

SERVICE D'IMPÔT SUR LE REVENU SIMPSONS

le soin de préparer votre déclaration d'impôt pour 1980

- Notre service est courtois, précis et confidentiel.
- Notre service dure toute l'année.
- Aucun rendez-vous nécessaire.
- Les frais de service peuvent être portés à votre compte Simpsons ou American Express.

Simpsons MD

En ville 842-3241, poste 326
Fairview, Pointe-Claire 697-4870, poste 234
Le Carrefour Laval 687-1540, poste 236
Les Galeries d'Anjou 353-3300, poste 235
Les Promenades St-Bruno 461-2211, poste 277

Événement allocation-échange de télé-couleur chez Simpsons



Pour 10 jours seulement!

Aujourd'hui le 4 mars jusqu'au samedi 14 mars

Valeur de reprise

de $25 à $100*

Incroyable! À l'achat d'un nouveau téléviseur-couleur chez Simpsons, nous vous allouerons de $25 à $100 en échange de tout téléviseur-couleur usagé. Faites votre choix parmi ces marques reconnues: • «RCA» • «Toshiba» • «Sanyo» • «Zenith» • «Electrohome» • «Panasonic» • «Magnavox». Choisissez le modèle portatif ou console qui vous plaît le plus et offrez votre appareil usagé en échange! De plus nous vous livrerons votre nouvel appareil et prendrons livraison de votre téléviseur-couleur usagé. N'attendez pas trop longtemps... vous n'avez que 10 jours pour profiter de cet événement formidable!

Maintenant jusqu'au samedi 14 mars

* Tableau

Dimensions	Allocation
À l'achat d'un télé-couleur 33 cm ou moins — vous recevrez..	$25
À l'achat d'un télé-couleur de 34 cm à 43 cm — vous recevrez.....	$35
À l'achat d'un télé-couleur de 46 cm à 51 cm — vous recevrez.....	$50
À l'achat d'un télé-couleur de 53 cm à 63 cm — vous recevrez.....	$75
À l'achat d'un télé-couleur de 63 cm avec télécommande — vous recevrez...	$100

Lorsque vous achetez un appareil de moins de 63 cm avec télécommande, vous recevrez une valeur de reprise supplémentaire de $25. Vous recevrez une valeur de reprise de $10 pour votre téléviseur noir et blanc, à l'achat d'un télé-couleur de n'importe quelle dimension.

Rayon 395, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

VEUILLEZ NOTER LES NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE POUR LE MAGASIN CENTRE-VILLE

Lundi, mardi et mercredi	Jeudi et vendredi	Samedi
de 9h30 à 6h du soir	de 9h30 à 9h du soir	de 9h à 5h du soir

Simpsons MD